

# CONTRAT DE RIVIERE SEILLE

Etude des fonctionnalités piscicoles et écologiques  
de la rivière Brenne et de ses zones humides.

Etat des populations de Brochet



Chapitre n°2

Etudes de dix zones humides références  
Fonctionnalités, vulnérabilité et mesures de gestion  
octobre 2006



Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique  
123 rue de Barbentane - B.P 99 - Sennecey - 71004 MACON Cedex

# Etude des fonctionnalités piscicoles et écologiques de la rivière Brenne et de ses zones humides.

## Etat des populations de Brochet

### Chapitre n°2 Etudes de dix zones humides référence Fonctionnalité, vulnérabilité et mesures de gestion

Chassignol Rémy (rapporteur)  
Maupoux Julien  
Deprêles Jean-Yves  
Pageaux Didier  
Vautrin Thierry

Jean Philippe Couasné (pour la partie ornithologique) \_ Fédération de Pêche de Côte d'Or

**Travail réalisé avec le concours de l'A.A.P.P.M.A de Bellevesvre et Saint-Germain-du-Bois**

et avec le soutien financier du Conseil Régional de Bourgogne et de l'Agence de l'Eau Rhône  
Méditerranée et Corse

**OCTOBRE 2006**

Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique  
123 rue de Barbentane - B.P 99 - Sennecé - 71004 MACON Cedex

# SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>1</b>
<b>Liste des Figures</b> .....	<b>6</b>
<b>Liste des tableaux</b> .....	<b>7</b>
<b>Liste des photographies</b> .....	<b>7</b>
<b>PRAIRIES DES OIES</b> .....	<b>8</b>
I. <i>Caractéristiques générales du site</i> .....	8
II. <i>Investigations entreprises</i> .....	8
III. <i>Description du site</i> .....	8
IV. <i>Profil topographique des milieux humides de la Prairie des Oies</i> .....	9
V. <i>Inventaire floristique sommaire</i> .....	11
VI. <i>Inventaires piscicoles</i> .....	12
VI.1. <i>Peuplements piscicoles du fossé</i> .....	12
VI.1.1. <i>Richesse spécifique</i> .....	12
a. <i>Liste des espèces capturées</i> .....	12
➤ <i>Les poissons blancs (les Cyprinidés)</i> .....	12
➤ <i>Les carnassiers</i> .....	12
➤ <i>Les nuisibles</i> .....	12
b. <i>Espèce d'intérêt écologique : protégée ou inscrite</i> .....	12
VI.1.2. <i>Détails du peuplement piscicole du fossé de la prairie des Oies</i> .....	12
VI.2. <i>Peuplement piscicole de l'ancien méandre</i> .....	14
VI.2.1. <i>Richesse spécifique</i> .....	14
a. <i>Liste des espèces capturées</i> .....	14
➤ <i>Les poissons blancs (les Cyprinidés)</i> .....	14
➤ <i>Les carnassiers</i> .....	14
➤ <i>Les nuisibles</i> .....	14
b. <i>Espèce d'intérêt écologique : protégée ou inscrite</i> .....	14
VI.2.2. <i>Détail du peuplement piscicole de l'ancien méandre de la prairie des Oies</i> .....	14
VII. <i>Enjeux avifaunistiques</i> .....	16
VIII. <i>Intérêt de la prairie des Oies</i> .....	18
VIII.1. <i>Intérêt hydraulique</i> .....	18
VIII.2. <i>Intérêt floristique</i> .....	18
VIII.3. <i>Intérêt avifaunistique</i> .....	18
VIII.4. <i>Intérêt pour la faune piscicole</i> .....	18
IX. <i>Vulnérabilité du site</i> .....	19
X. <i>Préconisations de gestion</i> .....	19
<b>Le Bief de Cretey</b> .....	<b>20</b>
I. <i>Caractéristiques générales du site</i> .....	20
II. <i>Investigations entreprises</i> .....	20
III. <i>Description du site</i> .....	20
IV. <i>Profil topographique du Bief de Cretey et de sa zone humide associée</i> .....	21
V. <i>Inventaire floristique sommaire</i> .....	22
VI. <i>Inventaires piscicoles</i> .....	22
VI.1. <i>Richesse spécifique</i> .....	22
VI.1.1. <i>Liste des espèces capturées</i> .....	22
a. <i>Les poissons blancs (les cyprinidés)</i> .....	22
b. <i>Les loches</i> .....	22
c. <i>Les nuisibles</i> .....	22
VI.1.2. <i>Espèce d'intérêt écologique : protégée ou inscrite</i> .....	22
VI.2. <i>Détails du peuplement piscicole du bief de Cretey</i> .....	22
VII. <i>Enjeux avifaunistiques</i> .....	25

VIII. Intérêt du Bief de Cretey .....	26
VIII.1. Intérêt hydraulique .....	26
VIII.2. Intérêt floristique .....	26
VIII.3. Intérêt avifaunistique .....	26
VIII.4. Intérêt pour la faune piscicole .....	27
IX. Vulnérabilité du site .....	27
X. Préconisations de gestion .....	27
<b>Prairie de la Grande Brenne .....</b>	<b>29</b>
I. Caractéristiques générales du site .....	29
II. Investigations entreprises .....	29
III. Description du site .....	29
IV. Profil topographique des fossés de la Grande Brenne .....	30
V. Inventaire floristique sommaire .....	31
VI. Inventaires piscicoles .....	31
VI.1. Détail du peuplement piscicole du fossé de la Grande Brenne .....	32
VI.2. Détail du peuplement piscicole du fossé aval de la mare du Grand Pré .....	33
VI.3. Détail du peuplement piscicole du fossé amont du Pré Neuf .....	34
VI.4. Détail du peuplement piscicole de la mare du Pré Neuf .....	35
VII. Enjeux avifaunistiques .....	37
VIII. Intérêt du réseau de fossé et de mare de la Grande Brenne .....	38
VIII.1. Intérêt hydraulique .....	38
VIII.2. Intérêt floristique .....	38
VIII.3. Intérêt avifaunistique .....	38
VIII.4. Intérêt pour la faune piscicole .....	38
IX. Vulnérabilité du site .....	39
X. Préconisations de gestion .....	39
<b>La Lande de Montjay .....</b>	<b>40</b>
I. Caractéristiques générales du site .....	40
II. Investigations entreprises .....	40
III. Description du site .....	40
IV. Profil topographique de la Lande de Montjay .....	41
V. Inventaire floristique sommaire .....	42
VI. Enjeux avifaunistique .....	43
VII. Intérêts de la lande de Montjay .....	43
VII.1. Intérêt hydraulique .....	43
VII.2. Intérêt floristique .....	43
VII.3. Intérêt avifaunistique .....	43
VII.4. Intérêt pour la faune piscicole .....	43
VIII. Vulnérabilité du site .....	43
IX. Préconisations de gestion .....	43
<b>Fossé et mare du gué à Montjay .....</b>	<b>45</b>
I. Caractéristiques générales du site .....	45
II. Investigations entreprises .....	45
III. Description du site .....	45
IV. Profil topographique du site du Gué à Montjay .....	47
V. Inventaires piscicoles .....	49
V.1. Peuplements piscicoles de la mare du Gué .....	49
V.1.1. Richesse spécifique : .....	49

a. Liste des espèces capturées.....	49
➤ Les poissons blancs (les Cyprinidés).....	49
➤ Les Nuisibles.....	49
b. Espèces d'intérêt écologique : protégées ou inscrites.....	49
V.1.2. Détails du peuplement piscicole de la mare du Gué.....	50
V.2. Peuplement piscicole du fossé du Gué.....	51
V.2.1. Richesse spécifique.....	51
a. Liste des espèces capturées.....	51
➤ Les poissons blancs (les cyprinidés).....	51
➤ Les nuisibles.....	51
b. Espèce d'intérêt écologique : protégées ou inscrites.....	51
V.2.2. Détail du peuplement piscicole du fossé du Gué.....	51
V.3. Enjeux avifaunistiques (Mare et fossé du Gué et Lande de Montjay).....	52
VI. Intérêts du fossé et la Mare du Gué.....	54
VI.1. Intérêt hydraulique :.....	54
VI.2. Intérêt floristique.....	54
VI.3. Intérêt avifaunistique (Mare et fossé du Gué et Lande de Montjay).....	54
VI.4. Intérêt pour la faune piscicole.....	54
VII. Vulnérabilité du site.....	55
VIII. Préconisations de gestion.....	55
<b>Mare du Gour.....</b>	<b>56</b>
I. Caractéristiques générales du site.....	56
II. Investigations entreprises.....	56
III. Description du site.....	56
IV. Profil topographique de la mare du Gour et ses fossés.....	57
V. Inventaire floristique sommaire.....	58
VI. Inventaires piscicoles.....	58
VI.1. Richesse spécifique.....	59
VI.1.1. Liste des espèces capturées.....	59
a. Les poissons blancs (les Cyprinidés).....	59
b. Les nuisibles.....	59
VI.1.2. Espèces d'intérêt écologique : protégées ou inscrites.....	59
VI.2. Détails du peuplement piscicole de la mare du Gour.....	59
VII. Enjeux avifaunistique.....	61
VIII. Intérêt des fossés et de la mare du Gour.....	62
VIII.1. Intérêt hydraulique.....	62
VIII.2. Intérêt floristique.....	62
VIII.3. Intérêt avifaunistique.....	62
VIII.4. Intérêt piscicole.....	62
IX. Vulnérabilité du site.....	63
X. Préconisation de gestion.....	63
<b>Le fossé de la Bouchoise.....</b>	<b>64</b>
I. Caractéristiques générales du site.....	64
II. Investigations entreprises.....	64
III. Description du site.....	64
IV. Profil topographique du fossé de la Bouchoise.....	65
V. Inventaires floristiques sommaires.....	66
VI. Inventaires piscicoles.....	66
VI.1. Richesse spécifique.....	66
VI.1.1. Liste des espèces capturées.....	66
a. Les poissons blancs (cyprinidés).....	66
b. Les nuisibles.....	66

VI.1.2. Espèce d'intérêt écologique : protégée ou inscrite.....	67
VI.2. Détail du peuplement piscicole de la Mare du Gour.....	67
<i>VII. Enjeux avifaunistiques.....</i>	<i>68</i>
<i>VIII. Intérêt du fossé de la Bouchoise.....</i>	<i>69</i>
VIII.1. Intérêt hydraulique .....	69
VIII.2. Intérêt floristique.....	69
VIII.3. Intérêt avifaunistique .....	69
VIII.4. Intérêt pour la faune piscicole .....	69
<i>IX. Vulnérabilité du site.....</i>	<i>70</i>
<i>X. Préconisation de gestion.....</i>	<i>70</i>
<b>Prairie de la Culée.....</b>	<b>71</b>
<i>I. Caractéristiques générales du site .....</i>	<i>71</i>
<i>II. Investigations entreprises : .....</i>	<i>71</i>
<i>III. Description du site.....</i>	<i>71</i>
<i>IV. Profil topographique du bief de la Culée.....</i>	<i>72</i>
<i>V. Inventaire floristique sommaire .....</i>	<i>73</i>
<i>VI. Enjeux avifaunistiques .....</i>	<i>73</i>
<i>VII. Intérêt de la prairie de la Culée .....</i>	<i>75</i>
VII.1. Intérêt hydraulique .....	75
VII.2. Intérêt floristique .....	75
VII.3. Intérêt avifaunistique.....	75
VII.4. Intérêt piscicole .....	75
<i>VIII. Vulnérabilité du site.....</i>	<i>75</i>
<i>IX. Préconisation de gestion.....</i>	<i>75</i>
<b>Baisse de la Brévière .....</b>	<b>77</b>
<i>I. Caractéristiques générales du site .....</i>	<i>77</i>
<i>II. Investigations entreprises : .....</i>	<i>77</i>
<i>III. Description du site.....</i>	<i>77</i>
<i>IV. Profil topographique de la Baisse de la Brévière.....</i>	<i>78</i>
<i>V. Inventaire floristique sommaire .....</i>	<i>79</i>
<i>VI. Inventaire piscicole.....</i>	<i>79</i>
VI.1. Richesse spécifique.....	80
VI.1.1. Liste des espèces capturées .....	80
a. Les poissons blancs (Les cyprinidés) .....	80
b. Les nuisibles.....	80
c. Les carnassiers.....	80
VI.1.2. Espèces d'intérêt écologique : protégées ou inscrites .....	80
VI.2. Détails peuplement piscicole de la baisse de la Brévière.....	80
<i>VII. Enjeux avifaunistiques.....</i>	<i>81</i>
<i>VIII. Intérêts de la baisse de la Brévière .....</i>	<i>83</i>
VIII.1. Intérêt hydraulique .....	83
VIII.2. Intérêt floristique.....	83
VIII.3. Intérêt pour la faune piscicole .....	83
VIII.4. Intérêt avifaunistique .....	83
<i>IX. Vulnérabilité du site.....</i>	<i>83</i>
<i>X. Préconisation de gestion.....</i>	<i>83</i>
<b>Fossé de l'Estalet .....</b>	<b>85</b>
<i>I. Caractéristiques générales du site .....</i>	<i>85</i>

<i>II. Investigations entreprises</i> .....	85
<i>III. Description du site</i> .....	85
<i>IV. Profil topographique du fossé de l'Estalet</i> .....	86
<i>V. Inventaire floristique sommaire</i> : .....	87
<i>VI. Inventaires piscicoles</i> .....	87
VI.1. Richesse spécifique.....	87
VI.1.1. Liste des espèces capturées .....	88
a. Les poissons blancs (les cyprinidés).....	88
b. Les nuisibles.....	88
VI.1.2. Espèces d'intérêt écologique.....	88
<i>VII. Détails du peuplement piscicole du fossé de l'Estalet</i> .....	88
<i>VIII. Enjeux avifaunistiques</i> .....	89
<i>IX. Intérêt du fossé de l'Estalet</i> .....	91
IX.1. Intérêt hydraulique.....	91
IX.2. Intérêt floristique .....	91
IX.3. Intérêt avifaunistique .....	91
IX.4. Intérêt pour la faune piscicole.....	91
<i>X. Vulnérabilité du site</i> .....	91
<i>XI. Préconisation de gestion</i> .....	91

## Liste des Figures

Figure 1. Localisation de la Prairie des Oies.....	8
Figure 2. Représentation schématique de Prairie des Oies.....	9
Figure 3. Profil topographique de l'ancien méandre de la Prairie des Oies.....	10
Figure 4. Détail du peuplement piscicole du fossé de la Prairie des Oies .....	13
Figure 5. Détail des stades de développement des poissons capturés.....	13
Figure 6. Détail du peuplement piscicole du méandre de la prairie des Oies.....	15
Figure 7. Localisation du Bief de Cretey .....	20
Figure 8. Représentation schématique du bief de Cretey et de sa zone humide associée.....	20
Figure 9. Profil topographique du bief de Cretey.....	21
Figure 10. Détail du peuplement piscicole du bief de Cretey.....	23
Figure 11. Détail des stades de développement des poissons capturés.....	23
Figure 12. Localisation de la Grande Brenne .....	29
Figure 13. Représentation schématique de la Grande Brenne .....	29
Figure 14. Profil topographique des fossés de la Grande Brenne .....	30
Figure 15. Localisation des inventaires dans la Grande Brenne .....	31
Figure 16. Point d'inventaire piscicole du fossé de la Grande Brenne .....	32
Figure 17. Détail du peuplement piscicole du fossé de la grande Brenne.....	32
Figure 18. Points d'inventaire piscicole du fossé aval de la mare du Grand Pré.....	33
Figure 19. Détail du peuplement piscicole du fossé aval de la mare du Grand Pré.....	33
Figure 20. Points d'inventaire piscicole du fossé amont de la mare du Grand Pré.....	34
Figure 21. Détail du peuplement piscicole du fossé aval de la mare du Grand Pré.....	34
Figure 22. Points d'inventaire piscicole du fossé amont de la mare du Grand Pré .....	35
Figure 23. Détail du peuplement piscicole de la mare du Grand Pré .....	36
Figure 24. Localisation de la lande de Montjay .....	40
Figure 25. Profil topographique de la Lande de Montjay.....	41
Figure 26. Localisation du Gué .....	45
Figure 27. Représentation schématique du fossé et de la mare du Gué.....	45
Figure 28. Profil topographique du bief de Montjay au lieu-dit le Gué .....	47
Figure 29. Points d'inventaire fossé et mare du Gué.....	49
Figure 30. Détail du peuplement piscicole de la mare du Gué à Montjay .....	50
Figure 31. Détail du peuplement piscicole de la mare du Gué à Montjay .....	51
Figure 32. Localisation de la mare du Gué .....	56
Figure 33. Représentation schématique du secteur de la mare du Gour.....	56
Figure 34. Profil topographique de la mare du Gour.....	57
Figure 35. Points d'inventaire fossés mare du Gour .....	58
Figure 36. Détail du peuplement piscicole de la mare du Gour .....	60
Figure 37. Localisation du fossé de la Bouchoise .....	64
Figure 38. Profil topographique de la partie aval du fossé de la Bouchoise.....	65
Figure 39. Localisation du point de pêche électrique sur le fossé de la Bouchoise .....	66
Figure 40. Détail du peuplement piscicole du fossé de la Bouchoise.....	67
Figure 41. Localisation de la Culée au Planois .....	71
Figure 42. Profils topographiques du bief et de la prairie de la Culée au Planois.....	72
Figure 43. Localisation de la Baisse de La Brévière.....	77
Figure 44. Représentation schématique de la Baisse de La Brévière.....	77
Figure 45. Profil topographique de la baisse de la Brévière au Planois.....	78
Figure 46. Localisation de l'inventaire de pêche électrique de la baisse de La Brévière .....	79
Figure 47. Détail du peuplement piscicole de la Baisse de la Brévière.....	80
Figure 48. Localisation du fossé de l'Estalet .....	85
Figure 49. Profil topographique du fossé de l'Estalet. ....	86
Figure 50. Détail du peuplement piscicole du fossé de l'Estalet .....	88

## Liste des tableaux

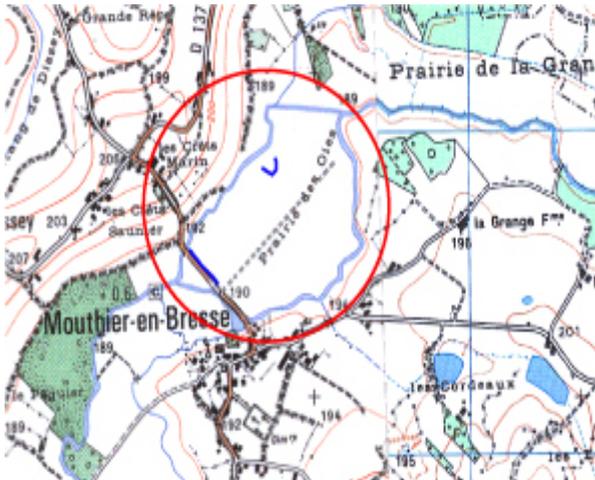
Tableau 1. Liste des espèces végétales inventoriées sur le secteur de la Prairie des Oies (fossé et ancien méandre).....	11
Tableau 2. Prairie des Oies – Liste spécifique des oiseaux en période de nidification. ....	17
Tableau 3. Liste des espèces végétales inventoriées sur le Bief de Cretey .....	22
Tableau 4. Bief de Cretey – Liste spécifique des oiseaux en période de nidification. ....	25
Tableau 5. Liste des espèces végétales inventoriées sur le site de la Grande Brenne .....	31
Tableau 6. Grande Brenne – Liste spécifique des oiseaux en période de nidification. ....	37
Tableau 7. Liste des espèces végétales inventoriées sur la Lande de Montjay .....	42
Tableau 8. Liste des espèces végétales inventoriées sur le Bief de Montjay .....	48
Tableau 9. Lande de Montjay et Mare du Gué – Liste spécifique des oiseaux en période de nidification. ....	53
Tableau 10. Liste des espèces végétales inventoriées sur les fossés et la mare du Gour .....	58
Tableau 11. Mare du Gour – Liste spécifique des oiseaux en période de nidification.....	61
Tableau 12. Liste des espèces végétales inventoriées sur le fossé de la Bouchoise. ....	66
Tableau 13. Fossé du Deffichet – Liste spécifique des oiseaux en période de nidification. ....	68
Tableau 14. Liste des espèces végétales inventoriées sur les biefs de la prairie de la Culée.....	73
Tableau 15. La Culée – Liste spécifique des oiseaux en période de nidification. ....	74
Tableau 16. Liste des espèces végétales inventoriées sur la baisse de la Brévière.....	79
Tableau 17. Baisse de la révière – Liste spécifique des oiseaux en période de nidification.....	82
Tableau 18. Liste des espèces végétales inventoriées sur le fossé de l’Estalet. ....	87
Tableau 19. Baisse des Brévières – Liste spécifique des oiseaux en période de nidification. ....	90

## Liste des photographies

- Photographie 1 : Fossé de la prairie de Oies en bordure de la D137*
- Photographie 2 : Bief de Cretey*
- Photographie 3 et 4 : Fossé peu profond et prairie de la Grande Brenne*
- Photographie 5 : Les Grands Près à Montjay*
- Photographie 6 et 7 : Colonies de baldingère de la Lande de Montjay*
- Photographie 8 : Partie pâturée de la lande de Montjay*
- Photographie 9 : Fossé du Gué*
- Photographie 10 : Mare du Gué à Montjay*
- Photographie 11: La mare du Gour*
- Photographie 12 : fossé de la Bouchoise*
- Photographie 13 : Prairie de la Culée au Planois*
- Photographie 14 : Baisse de la Brévière*
- Photographie 15 : Végétation du Bief de l’Estalet*

# PRAIRIES DES OIES

## I. Caractéristiques générales du site



- Nom : Prairie des Oies
- Commune : Mouthier-en-Bresse
- Lieu-dit : Le Gué
- Coordonnées Lambert :  
X : 832 850  
Y : 2 211 580
- Rive : droite
- Domaine : Privé
- Contexte environnemental : Vallée de la Brenne - ZNIEFF type 1 : 0021 1415
- Typologie du site : Prairie inondable dans laquelle se trouve un fossé large et profond en bordure de la départemental 137 et un ancien méandre déconnecté.

Figure 1. Localisation de la Prairie des Oies

## II. Investigations entreprises

Pêche électrique dans le fossé en bordure de Rd 137 : 07/04/2005

Pêche électrique dans le méandre déconnecté : 09/05/2006

Relevé botanique sommaire : 10/08/2006

Relevé topographique : 10/08/2006

Expertise avifaunistique : le 12/07/2005



Photographie 1 : Fossé de la prairie de Oies en bordure de la D137

## III. Description du site

Le secteur se décompose en trois entités :

- une prairie inondable parsemée de tout petits fossés de réessuyage.
- un fossé large, profond
- un ancien méandre aujourd'hui déconnecté.

Le fossé large et profond (supérieur à 1 m), directement connecté à la Brenne, se situe au pied la route départemental D137 en bordure de la prairie des Oies. Bordé par une importante ripisylve sur sa rive droite, le fossé est recouvert d'une importante couche de vase. La végétation est constituée pour l'essentiel de nénuphar. Il reste connecté avec la Brenne toute l'année.

Le méandre se localise en bordure de Brenne, au Nord Est de la prairie. Lors des travaux hydrauliques des années 1980, des opérations de recalibrage et de réaligement du cours d'eau ont très certainement conduit à raccourcir une portion de la Brenne en isolant le méandre. Cet ancien méandre est resté profond est bien végétalisé (nénuphars, prêles et joncs en bordure). Il n'est pas connecté avec la Brenne pour des débits faibles et moyens. Alimenté par la nappe et les crues, les poissons les plus résistants peuvent y survivre en période estivale.

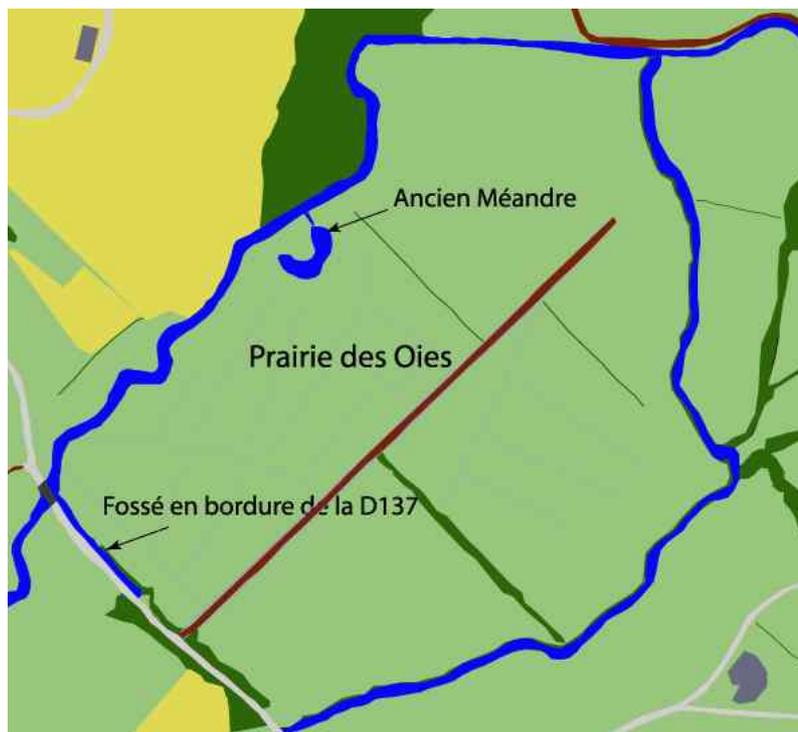


Figure 2. Représentation schématique de la Prairie des Oies

#### IV. Profil topographique des milieux humides de la Prairie des Oies

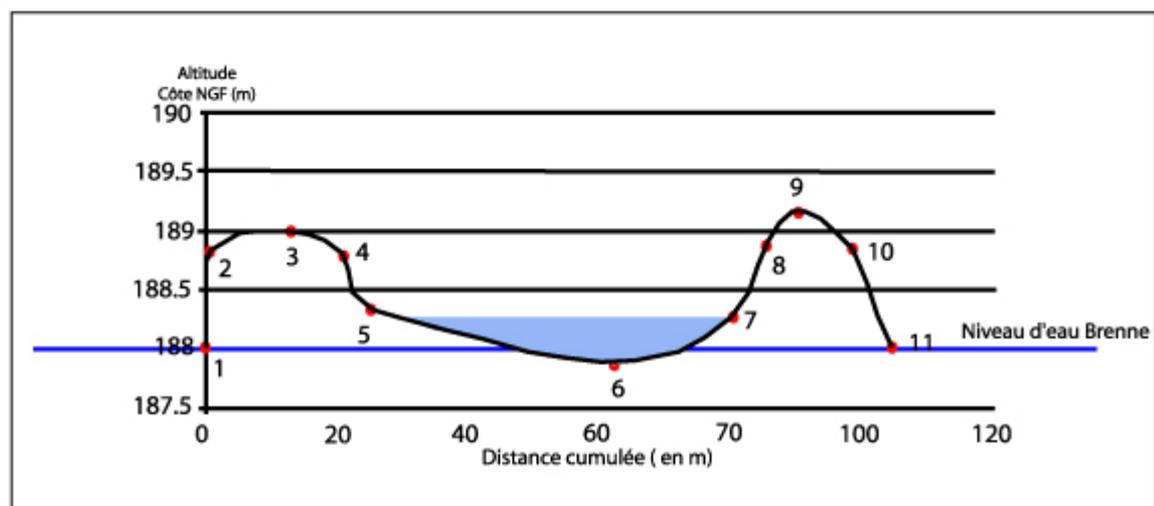
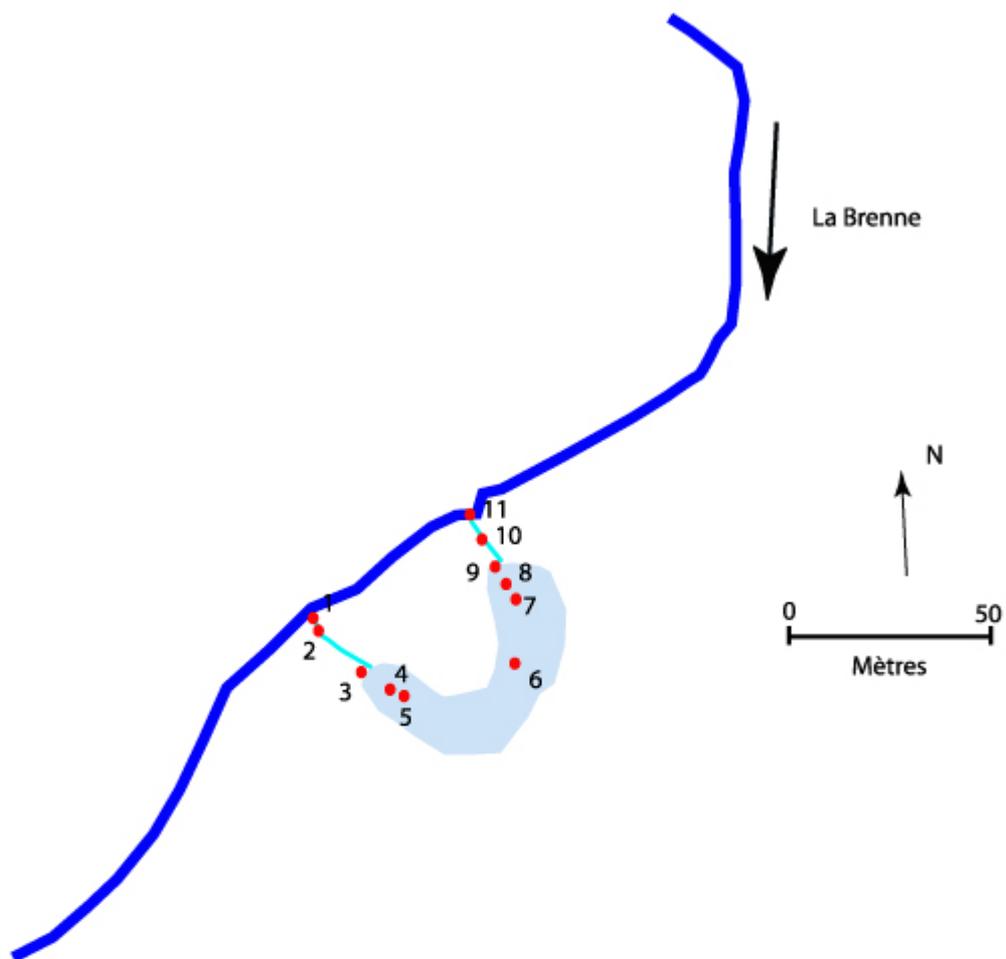
Le fossé en bord de route départementale D 137 à Mouthier-en-Bresse n'a pas fait l'objet d'un relevé topographique. En effet il reste en eau toute l'année quelque soit le niveau de la rivière Brenne. Le 10 août 2006 lors de la visite terrain, le fossé présentait encore une lame d'eau comprise entre 10 et 40 cm.

Seul l'ancien méandre a fait l'objet d'un relevé topographique. En raison du surcreusement de la Brenne, ce dernier est déconnecté de la rivière, excepté lors des crues.

## Niveau topographique de l'ancien méandre de la Prairie des Oies - Profil en long

Jeudi 10 août 2006

Niveau de référence : niveau d'eau de la Brenne - (Côtés - fixé selon courbe de niveau IGN scan 25 à 188 m)



Conception : Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique / août 2006

Figure 3. Profil topographique de l'ancien méandre de la Prairie des Oies

## V. Inventaire floristique sommaire

Un relevé botanique sommaire dans le méandre et le fossé et leurs abords immédiats a été réalisé le 10 août 2006.

Nom latin	Nom français	Présence
<i>Phalaris arundinacea</i> L.	Baldingère	Rare
<i>Berula erecta</i> (Huds)coville	Berle dressée	Peu commun
<i>Carex</i> sp.	Carex sp	Rare
<i>Centaurea jacea</i> L.	Centaurée jacée	Peu commun
<i>Stachis palustris</i> l.	Epiaire des marais	Commun
<i>Althaea officinalis</i> L.	Guimauve officinale	Peu commun
<i>Achillea ptarmica</i> L.	Achillée ptarmique	Rare
<i>Juncus</i> sp	Jonc	commun
<i>Lycopus europaeus</i> L.	Lycope d'Europe	Peu commun
<i>Lysimachia vulgaris</i> L.	Lysimaque vulgaire	Commun
<i>Mentha aquatica</i> L.	Menthe aquatique	Commun
<i>Myosotis scorpioides</i> L.	Myosotis des marais	Rare
<i>Ortie dioica</i> L.	Ortie dioïque	Abondant
<i>Equisetum palustre</i> L.	Prêle des marais	Commun
<i>Polygonum hydropiper</i> L.	Renouée persicaire	Rare
<i>Phragmites australis</i> L.	Roseau	Rare
<i>Arctium lappa</i>	Bardane	Rare
<i>Lythrum salicaria</i> L.	Salicaire	Abondant

Tableau 1. Liste des espèces végétales inventoriées sur le secteur de la Prairie des Oies (fossé et ancien méandre)

La végétation retrouvée sur le fossé est classique des milieux humides. On retrouve des hydrophytes et de hélrophytes courantes.

Pour le reste le secteur est colonisé par les graminées se développant en zone prairiale. Les prairies sont pâturées et fauchées.

## VI. Inventaires piscicoles

La Prairie des Oies a fait l'objet de deux inventaires piscicoles distincts

- le fossé en bordure de la route départementale D137 : 07/04/2005
- l'ancien méandre : 09/05/2006

### VI.1. Peuplements piscicoles du fossé

Le fossé a été prospecté sur 80 mètres depuis sa connexion avec la Brenne. Le jour de la pêche, la végétation aquatique encore peu développée était constituée pour l'essentiel de nénuphars. Les nombreuses branches immergées et les racines de saules offrent une surface d'abris importante aux espèces piscicoles.

#### VI.1.1. Richesse spécifique

L'inventaire de pêche électrique a permis de dénombrer **10 espèces piscicoles**. Le brochet quelque soit son stade n'a pas été capturé dans le fossé.

##### a. Liste des espèces capturées

###### ➤ *Les poissons blancs (les Cyprinidés)*

Bouvière, carpe commune, gardon, goujon, pseudorasbora, rotengle, tanche.

###### ➤ *Les carnassiers*

Perche

###### ➤ *Les nuisibles*

Poisson chat et perche soleil

##### b. Espèce d'intérêt écologique : protégée ou inscrite

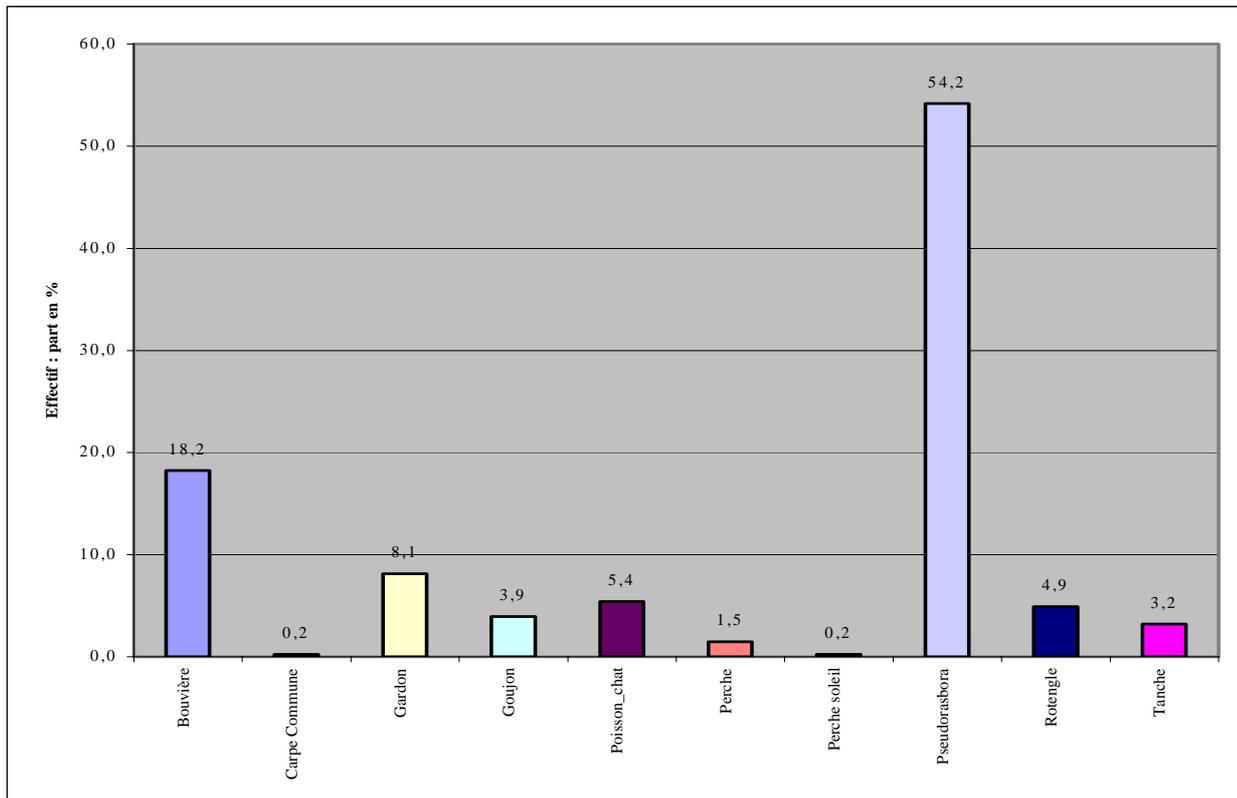
La bouvière : inscrite à l'annexe III de la convention de Berne  
inscrite à l'annexe II de la Directive habitat faune flore  
susceptible de bénéficier de mesures de protection de biotopes (arrêté ministériel du 8/12/1988).

#### VI.1.2. Détails du peuplement piscicole du fossé de la prairie des Oies.

Le pseudorasbora est très présent dans le fossé. Il représente 54% de l'effectif total. La bouvière et dans une moindre mesure le gardon, le goujon, le poisson-chat, le rotengle et la tanche sont également bien représentés en pourcentage.

La présence de la perche, de la perche soleil et de la carpe est anecdotique.

Il s'agit d'espèces très communes assez peu sensibles et très typiques des fossés.

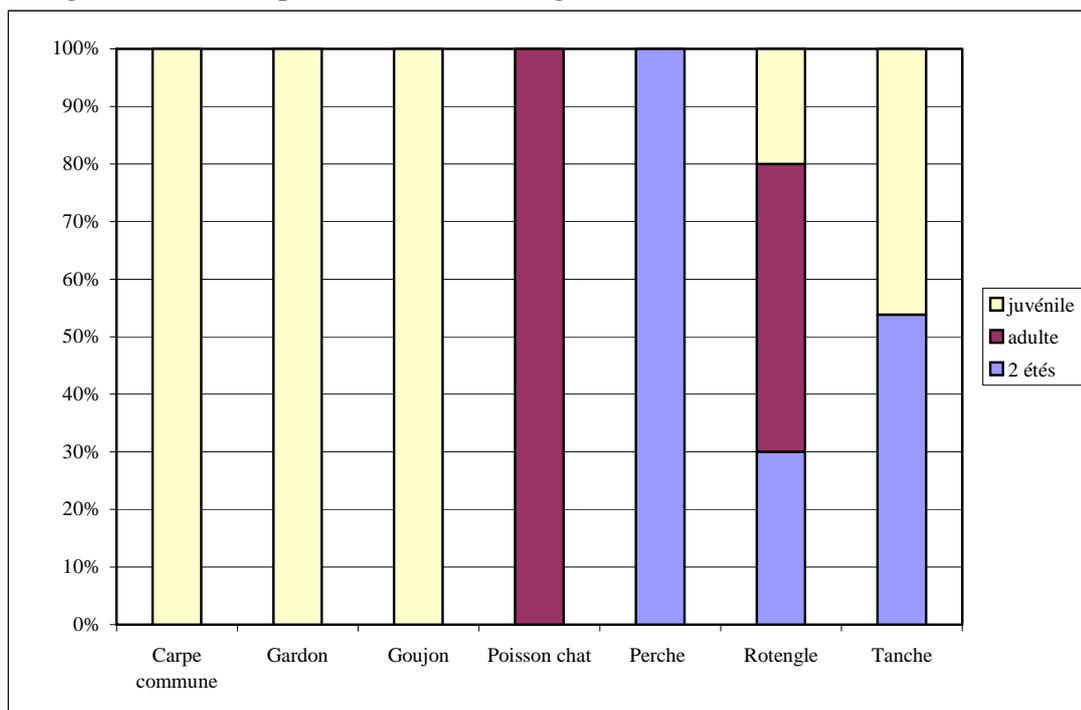


**Figure 4. Détail du peuplement piscicole du fossé de la Prairie des Oies**

Dans l'ensemble les poissons capturés sont de petites tailles. Gardon, carpe et goujon ne colonisent le fossé qu'au stade juvénile.

Les fossés et les milieux humides temporaires sont très fortement colonisés par les jeunes stades de poissons. En effet ces milieux constituent de bons refuges lors des crues, de bonnes zones de grossissement et de bons milieux de ponte s'ils sont inondés en période de reproduction.

Mais le fossé de la Prairie des Oies reste profond. Il offre de nombreuses caches avec les nénuphars, les branches immergées et les racines de saules. Ce pourquoi, pour certaines espèces inféodées au milieu lent et stagnant comme le poisson chat, le rotengle et la tanche, on retrouve de nombreux adultes.



**Figure 5. Détail des stades de développement des poissons capturés**

**Aucun brochet**, n'a été capturé dans le bief. Et le bief ne présente pas les caractéristiques principales des zones de reproduction du brochet.

Le fossé trop profond, peu ensoleillé ne présentant pas de banquettes enherbées n'offre pas de support de ponte intéressant pour le frai du brochet.

Ce pourquoi il est considéré comme de **faibles intérêts pour la reproduction du brochet**.

## **VI.2. Peuplement piscicole de l'ancien méandre**

L'ancien méandre a été échantillonné en période de hautes eaux. Sa grande profondeur et l'importante couche de vase recouvrant le fond n'ont pas permis une prospection complète du méandre.

### **VI.2.1. Richesse spécifique**

**13 espèces piscicoles ont été dénombrées** suite à l'opération de pêche électrique. Ceci constitue une richesse spécifique assez importante pour un milieu humide annexe. **Le brochet n'a pas été échantillonné sur le site.**

#### **a. Liste des espèces capturées**

##### **➤ Les poissons blancs (les Cyprinidés)**

Able de Heckel, ablette, bouvière, chevesne, gardon, goujon, pseudorasbora, tanche, vandoise.

##### **➤ Les carnassiers**

Perche

##### **➤ Les nuisibles**

Perche soleil, poisson chat

#### **b. Espèce d'intérêt écologique : protégée ou inscrite**

Able de Heckel : inscrite à l'annexe III de la convention de Berne

La bouvière : inscrite à l'annexe III de la convention de Berne  
inscrite à l'annexe II de la Directive habitat faune flore  
susceptible de bénéficier de mesures de protection de biotopes (arrêté ministériel du 8/12/1988).

La vandoise : susceptible de bénéficier de mesures de protection de biotopes (arrêté ministériel du 8/12/1988).

### **VI.2.2. Détail du peuplement piscicole de l'ancien méandre de la prairie des Oies**

L'ancien méandre de la Prairie des Oies est un système en eau permanent alimenté en partie par l'eau de nappe. Lors de crue submergeant les berges de la Brenne, la prairie des Oies et le méandre se trouvent noyés. Les poissons s'aventurant hors du lit mineur de la Brenne viennent alors coloniser l'ancien méandre. En période estivale la survie des poissons est possible. Le méandre tient l'eau. Mais malgré sa profondeur, la Brenne ayant été surcreusée au cours des travaux hydrauliques passés, le méandre est haut perché et le niveau d'eau est faible en été. Le retour des poissons piégés ne peut se faire que suite à une crue débordante de la Brenne.

Le méandre se retrouve peuplé par un cortège d'espèces piscicoles assez riche et dont les stratégies de développement sont diverses et variées. Mais nombreux de ces poissons restent piégés en période estivale.

Parmi les 13 espèces échantillonnées on retrouve ainsi :

- ⇒ des espèces inféodées aux eaux calmes et aux zones humides (bras mort, ancien méandre, fossé, mare, marais),
- ⇒ des espèces typiques des eaux courantes (de rivière),
- ⇒ des espèces plutôt ubiquistes et opportunistes qui affectionnent tout autant la rivière que ses annexes.

Les poissons dominant le peuplement sont classiquement les espèces inféodés aux zones humides, à savoir le rotengle (40% de l'effectif total), la bouvière (34% de l'effectif total) puis le pseudorasbora, la perche soleil et le poisson chat. La tanche très acclimatée et adaptée à ce type de milieu est peu présente dans l'ancien méandre. Enfin il convient de remarquer la présence d'une espèce des milieux lents et des zones humides : l'Able de Heckel. Ce dernier est plutôt discret et peu présent à l'échelle du département de Saône-et-Loire.

Les espèces typiques des eaux courantes sont mineures dans le méandre. Elles viennent s'y réfugier lors de crue et y reste bien souvent prisonnières. Alors le méandre peut constituer un lieu de grossissement par défaut. Mais il ne s'agit pas d'un habitat préférentiel. Il a ainsi été retrouvé en faible effectif de l'ablette (< de 1% de l'effectif total), de la vandoise (< de 1% de l'effectif total) et du goujon (1% de l'effectif total).

Les poissons ubiquistes sont eux mieux représentés : le chevesne (2% de l'effectif total), le gardon (1% de l'effectif total) et la perche (1% de l'effectif total).

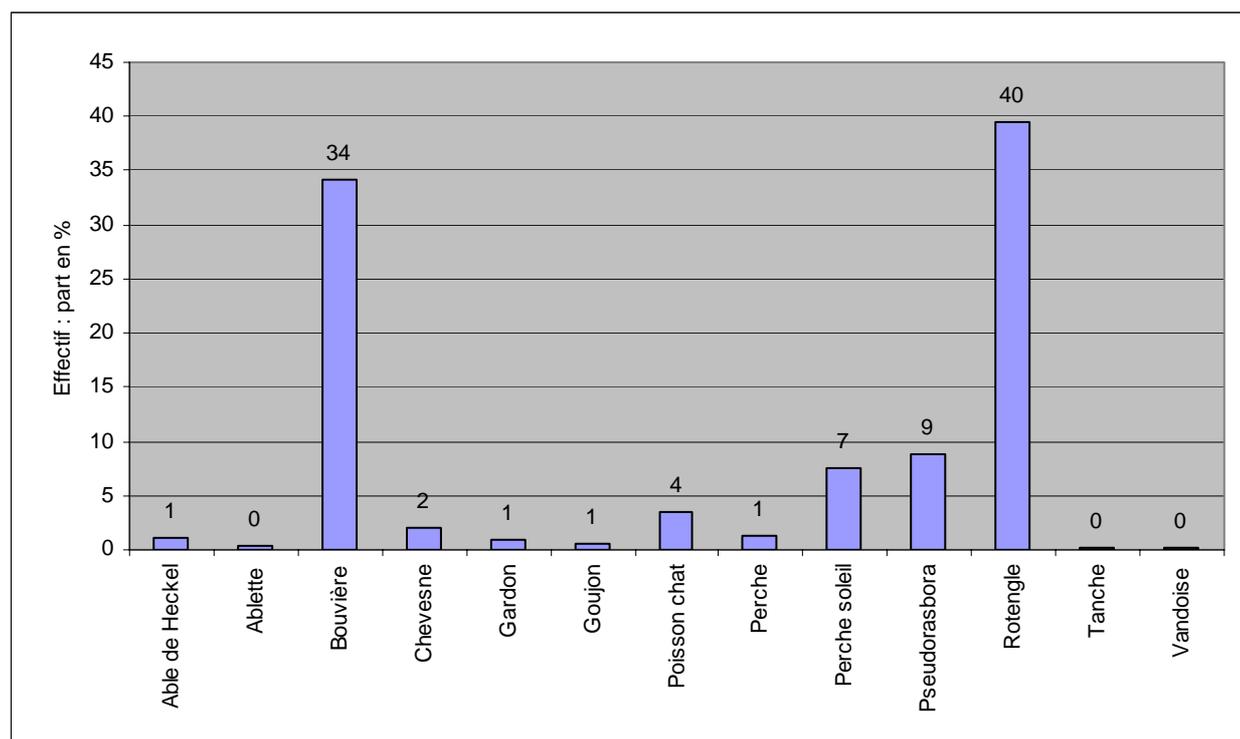
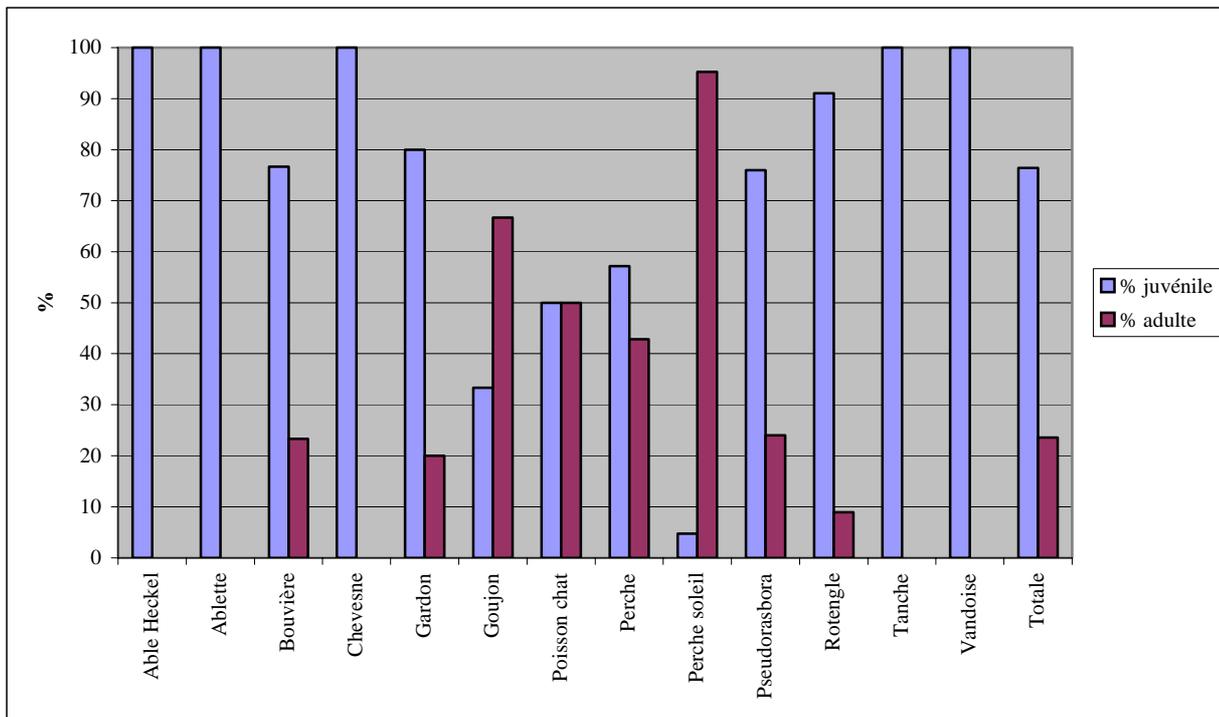


Figure 6. Détail du peuplement piscicole du méandre de la prairie des Oies

Les poissons juvéniles dominent le peuplement échantillonné.

Les espèces pour lesquelles on retrouve le plus d'adultes sont le poisson chat, la perche soleil, le pseudorasbora, le rotengle et la bouvière. Tous sont des poissons bien acclimatés aux zones humides et aux milieux fermés. Ils peuvent dans ce type de milieu accomplir l'intégralité de leur cycle biologique : croissance, reproduction, éclosion. A condition bien sûr que les niveaux d'eau restent suffisants.



Le brochet n'a pas été observé dans le méandre. Certes l'intégralité du méandre n'a pas été prospecté et seules les parties les moins profondes ont pu être échantillonnées. Mais des alevins de l'année (fingerling) auraient pu être retrouvés sur les bordures végétalisées.

Le méandre est profond et assez ombragé. Ces berges restent abruptes. Ce n'est pas une frayère à brochet typique.

**Ce pourquoi ce secteur n'a pas été défini comme un milieu préférentiel pour le frai du brochet.**

## VII. Enjeux avifaunistiques

La Prairie des Oies correspond à un milieu prairial très ouvert favorable à quelques espèces de forte valeur patrimoniale : râle des genêts, courlis cendré et tarier des prés.

La majorité des espèces typiques des espaces à vocation prairiale en vallée alluviale sont présentes sur le site de manière effective ou potentielle.

La présence d'un bras mort (méandre ancien recoupé) constitue un élément de diversification intéressant permettant la reproduction du canard colvert ou de la poule d'eau.

La ripisylve de strate arborescente attenante à ce bras mort et bordant la Brenne est occupée par des espèces forestières. Les secteurs buissonnants sont des milieux de reproduction pour les petits passereaux insectivores et abritent en particulier la nidification de la Pie-grièche écorcheur, espèce élective des milieux prairiaux dont la densité dépend de celle des formations à buissons épineux (formation actuellement localisées à la ripisylve et aux rares haies transversales).

Une peupleraie assez ancienne nantie d'un couvert buissonnant augmente significativement le nombre d'espèces potentielles mais ces dernières sont des espèces plutôt généralistes et de moindre valeur patrimoniale.

Nom Français	Nom Scientifique	Statut	Habitat électifs dans le cadre de l'étude
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	0	faciès lenticues sur le cours d'eau principal et mare de dimension moyenne riche en végétation
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	4	Secteurs en eau peu profonds et prairies
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	0	nidification sur des surfaces en eau bordée d'une végétation dense - mares et drain principal de la Brenne
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	5	Vallées alluviales et campagne cultivée
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	4	Nid installée dans les bosquets, chasse en milieu ouvert
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	5	campagne cultivée avec au minimum arbres isolés pour l'installation du nid
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	4	milieux ouverts et semi-ouverts dans les vallées. Chasse exclusivement les gros insectes volants et les hirondelles.
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	0	Prairie de fauche
Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	0	Prairie de fauche
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	3	Cours d'eau à tendance lenticue et mare de dimension réduite riche en végétation
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage. Labours humides
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	0	Prairie de fauche
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Recherche de nourriture dans la campagne cultivée ouverte
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	0	Tous les milieux riches en petits passereaux (parasitisme)
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	0	Toutes les collections d'eau. Niche dans les berges sapées (espèce cavernicole)
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	5	Campagne cultivée bien pourvue en haies et en surfaces enherbées (espèce cavernicole)
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	0	Boisements en milieux ouverts (bosquet, haie, ripisylve)
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	2	Prairie de fauche. Pâturage.
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	0	Campagne cultivée. Très dépendante vis-à-vis de son habitat de reproduction : berges sapées (espèce cavernicole)
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	4	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	0	Boisements et lisières.
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage.
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	0	Boisements avec un bon couvert arbustif et buissonnants
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	0	Boisements avec un bon couvert arbustif et buissonnants
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	0	Boisements avec un bon couvert arbustif et buissonnants
Roussin philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	0	Boisements frais et humide avec couverts buissonnants denses
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	3	Prairie de fauche
Tarier pâle	<i>Saxicola torquata</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage. Plus dépendant vis-à-vis des ligneux que le tarier des prés.
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	0	Bosquets.
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	0	Massifs de roseaux (Phragmites australis) et végétation palustre près de l'eau
Hypolaïs polyglotte	<i>Hypolaïs polyglotta</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	2	Milieux buissonnants
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	0	Milieux buissonnants. Lisières et milieux forestiers.
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve) avec une strate buissonnante.
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	0	Boisements caducifoliés clairs.
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve) plutôt humides.
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	0	Boisements humides. Très présents en peupleraie.
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	3	Milieux ouverts avec buissons épineux.
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	0	Bosquets.
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	2	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	5	Campagne cultivée
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	2	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	1	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Se nourrit dans la campagne cultivée.
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	0	Milieux prairiaux avec haies.
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	2	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	2	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	2	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	2	Milieux ouverts avec haies et buissons
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	0	Prairies de fauche. Milieux palustres à végétation élevée
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	3	Prairie de fauche et pâturages très ouvertes

**Tableau 2. Prairie des Oies – Liste spécifique des oiseaux en période de nidification.**

**En gris : Espèces appartenant à l'avifaune nicheuse des milieux prairiaux de l'Est de la France  
Statut voir annexe 2.**

## VIII. Intérêt de la prairie des Oies

### VIII.1. Intérêt hydraulique

La prairie des Oies constitue un excellent champ d'expansion des crues. C'est une zone agricole de prairie et il ne subsiste pas d'habitation sur le site et en bordure immédiate.

La prairie des Oies a été considérée comme prioritaire pour la régulation des phénomènes de crues.

### VIII.2. Intérêt floristique

Les espèces retrouvées dans le fossé et l'ancien méandre sont communes des milieux humides.

D'un point de vue purement floristique le site a été jugé d'intérêt moyen.

### VIII.3. Intérêt avifaunistique

Le site est intéressant pour la reproduction de la plupart des espèces électives des systèmes prairiaux en vallée alluviale.

La densité des cantons de reproduction de certains taxons (pie-grièche écorcheur et tarier des prés) est limitée par le faible réseau de haies transversales sur le site.

A l'échelle du site, la grande superficie des parcelles implique une certaine homogénéité dans les modes de gestion qui se traduit par une homogénéité des habitats (pas d'effet mosaïque et peu d'habitats inter-parcelles) et l'absence de zone refuge notamment après les fauches synchrones. Cette caractéristique limite le nombre de cantons des nicheurs prairiaux et abaisse le taux de survie des nichées en l'absence de zone refuge.

Le site de la Prairie des Oies **présente un enjeu fort** pour les oiseaux nicheurs avec la plus forte diversité spécifique sur l'ensemble des sites de la Brenne et une forte proportion de nicheurs spécialistes des prairies humides.

### VIII.4. Intérêt pour la faune piscicole

La prairie des Oies est intéressante pour les poissons au niveau du fossé en bordure de route Départementale D 137 et dans l'ancien méandre de la Brenne. Le reste du site, c'est-à-dire la prairie ne présente que très peu d'intérêt pour les espèces piscicoles. La prairie s'inonde lors des crues, mais l'eau ne reste pas suffisamment longtemps pour permettre la ponte, l'éclosion et le grossissement des premiers stades des espèces piscicoles.

Ces deux milieux, fossé et méandre, restent en eau toute l'année. Le fossé est connecté en permanence avec la Brenne alors que l'ancien méandre est déconnecté du milieu principal pour des débits égaux ou inférieurs au module interannuel de la Brenne. Ce dernier secteur est colonisé par les poissons suite aux crues et constituent un piège lors de la baisse des niveaux d'eau.

Dans l'ensemble il s'agit d'un milieu intéressant pour un ensemble d'espèces piscicoles ubiquistes (gardon, chevesne...) et pour celles tout particulièrement adaptées aux milieux stagnants et fermés (fossés, trous d'eau) comme le rotengle, la tanche, la bouvière, le pseudorasbora.

Les poissons viennent s'y réfugier pendant les crues, ils peuvent s'y abriter et s'y développer pendant un certain temps. Les deux milieux sont bien ombragés et bordés d'une ripisylve d'intérêt assurant caches et abris (racines et branches) et source de nourriture.

Mais le méandre est aujourd'hui un piège à poisson. Il reste une pièce d'eau fermée et stagnante. Aussi, le fossé trop ombragé et vaseux favorise le développement d'espèce piscicole à faible intérêt écologique (pseudorasbora, poisson chat). Enfin le secteur n'est pas propice à la reproduction du brochet. En effet il s'agit de milieux trop profonds, trop ombragés, ne s'asséchant jamais et ne permettant pas le développement d'une végétation hydrophytique et herbacé suffisante pour assurer de bon support de ponte lors des crues printanières de février et mars.

Dans l'ensemble la prairie des Oies a été considérée comme présentant un intérêt piscicole moyen (grossissement et développement de certaines espèces). Il s'agit aussi d'un milieu peu propice à la reproduction du brochet.

## IX. Vulnérabilité du site

Deux menaces peuvent reposer sur le site.

La première viendrait du retournement des prairies en culture.

La seconde serait le comblement définitif de l'ancien méandre.

## X. Préconisations de gestion

→ Il faut tant que possible veiller à sensibiliser l'exploitant pour qu'il conserve le site en prairie. On peut espérer que la Politique Agricole Commune aide les exploitants en ce sens.

Aussi il pourrait être intéressant de prévoir une veille foncière. En cas de vente, il serait en effet intéressant de proposer le site à des structures ayant un rôle dans la Protection du Milieu Aquatique.

→ L'ancien bras mort pourrait être remis en communication avec la Brenne. Trois solutions sont envisageables :

- faire de l'ancien méandre le seul et unique chenal en comblant la partie rectiligne créée dans les années 1980.

- faire de l'ancien méandre un chenal secondaire, c'est-à-dire un bras dans lequel transite environ 1/3 du débit.

- faire de l'ancien méandre un bras mort, en le reconnectant exclusivement par l'aval à une côte proche de celle de l'étiage de la Brenne.

→ Le fossé en bordure de route départementale pourrait être aménagé de sorte à augmenter ses fonctionnalités pour la reproduction du brochet. Il serait alors nécessaire d'éclaircir la végétation rivulaire et de créer de légères banquettes ou baisses au niveau des berges côtés prairies.

## Le Bief de Cretey

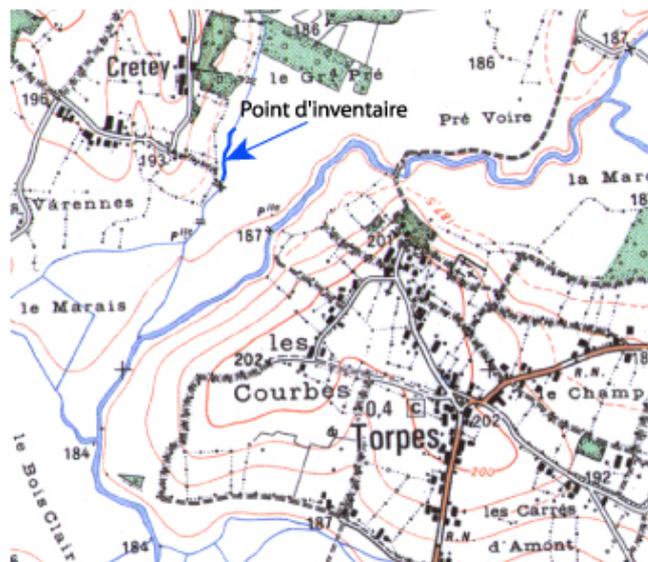


Figure 7. Localisation du Bief de Cretey

### I. Caractéristiques générales du site

- Nom : Bief de Cretey
- Commune : Torpes
- Lieu-dit : le Grand Pré - Cretey
- Coordonnées Lambert :  
X : 828 275  
Y : 2 209 544

Rive : droite

Domaine : privé

Contexte environnementale : Vallée de la Brenne -  
ZNIEFF type 1 : 0021 1415

Typologie du site : Ruisseau recalibré et sur creusé  
qui s'apparente à un fossé.



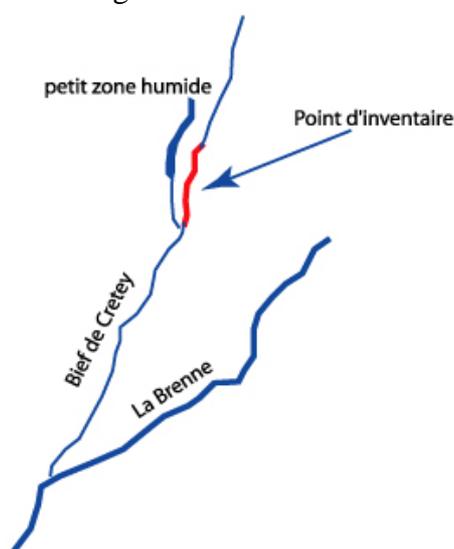
Photographie 2 : Bief de Cretey

### II. Investigations entreprises

- Pêche électrique dans le Bief de Cretey :  
07/04/2005
- Relevé botanique sommaire 07/04/2005
- Relevé topographique du bief de Cretey :  
15/11/2005
- Expertise avifaunistique : le 12/07/2005

### III. Description du site

Il s'agit d'un petit ruisseau, d'une longueur de 1500 mètres prenant sa source au lieu-dit les Estrapis sur la commune de Torpes. Pour l'assainissement des terres agricoles ce ruisseau a fait l'objet d'un recalibrage et de curages.



Sa morphologie est similaire à celle des fossés. C'est un milieu humide très encaissé aux berges abruptes et au substrat uniforme et homogène. Il ne s'écoule qu'une mince lame d'eau. De ce fait le bief de Cretey est caractérisé par une très faible richesse d'habitat piscicole. La forte présence de végétation aquatique contribue cependant à garantir un minimum d'abris aux espèces piscicoles. L'Ache Nodiflore recouvre à 80% le fond du bief au niveau de la station de pêche.

Lors des crues le bief de Cretey peut alimenter une petite zone humide (voir figure 8). Cette dernière est située au pied de la butte sur laquelle se trouve le hameau de Cretey. Elle reste très haut perchée par rapport au niveau d'eau de la Brenne (plus de 2 mètres) et au niveau d'eau du bief (plus de 1 mètre) (voir profil topographique figure 9.).

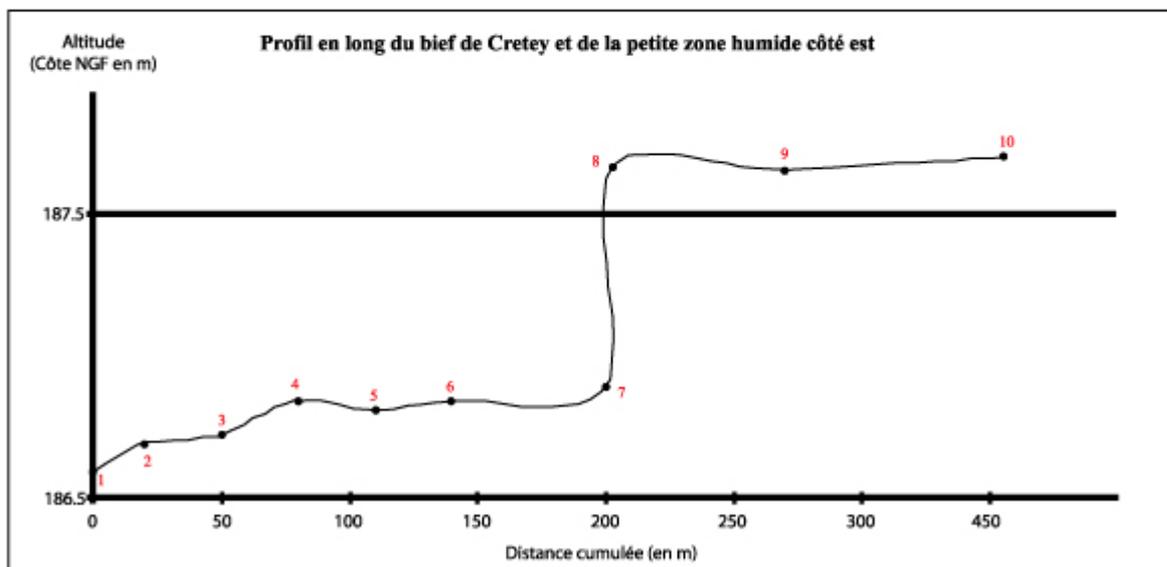
Figure 8. Représentation schématique du bief de Cretey et de sa zone humide associée

## IV. Profil topographique du Bief de Cretey et de sa zone humide associée

Niveau topographique du bief de Cretey depuis la buse en remontant vers la zone humide

Mardi 15 novembre 2005

Point de référence : niveau du amont bief de Cretey - (Côté fixée selon courbe niveau IGN scan 25 à 187 m)



Conception : Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique / novembre 2005.

Figure 9. Profil topographique du bief de Cretey

## V. Inventaire floristique sommaire

Un relevé botanique sommaire du fossé a été réalisé le 7 avril 2005. Il a été trouvé :

Nom latin	Nom français	Présence
<i>Apium nodiflorum L.</i>	Ache nodiflore	Très abondant
<i>Callitriche sp L.</i>	Menthe aquatique	peu commune
<i>Caltha palustris L.</i>	Populage des marais	rare
<i>Oenanthe aquatica L.</i>	Oenanthe aquatique	rare
<i>Phalaris arundinacea L.</i>	Baldingère	rare
<i>Filipendula vulgaris L.</i>	Reine des près	peu commune

Tableau 3. Liste des espèces végétales inventoriées sur le Bief de Cretey

Seul le fossé, au point d'inventaire piscicole, a été prospecté. Le bief de Cretey est entouré de nombreuses cultures ce qui limite grandement l'intérêt botanique du secteur.

## VI. Inventaires piscicoles

### VI.1. Richesse spécifique

D'un point de vue piscicole l'inventaire de pêche électrique a permis de **dénombrer 8 espèces piscicoles**.

#### VI.1.1. Liste des espèces capturées

##### a. Les poissons blancs (les cyprinidés)

La bouvière, le gardon, le pseudorasbora, le rotengle et la tanche.

##### b. Les loches

La loche franche

##### c. Les nuisibles

Le poisson-chat, la perche-soleil.

#### VI.1.2. Espèce d'intérêt écologique : protégée ou inscrite

La bouvière : inscrite à l'annexe III de la convention de Berne  
inscrite à l'annexe II de la Directive habitat faune flore  
susceptible de bénéficier de mesures de protection de biotopes (arrêté ministériel du 8/12/1988).

### VI.2. Détails du peuplement piscicole du bief de Cretey

Les poissons capturés sont dans l'ensemble des espèces piscicoles bien acclimatées au milieu de type fossé. Seul la loche franche est plus typique des petits ruisseaux ce qui rappelle que le Bief de Cretey est un ruisseau recalibré.

Les espèces les plus présentes sont le pseudorasbora (45% du peuplement), le gardon (32% du peuplement) et le rotengle (12% du peuplement).

Les espèces les moins représentées sont la perche soleil, la tanche et le poisson-chat.

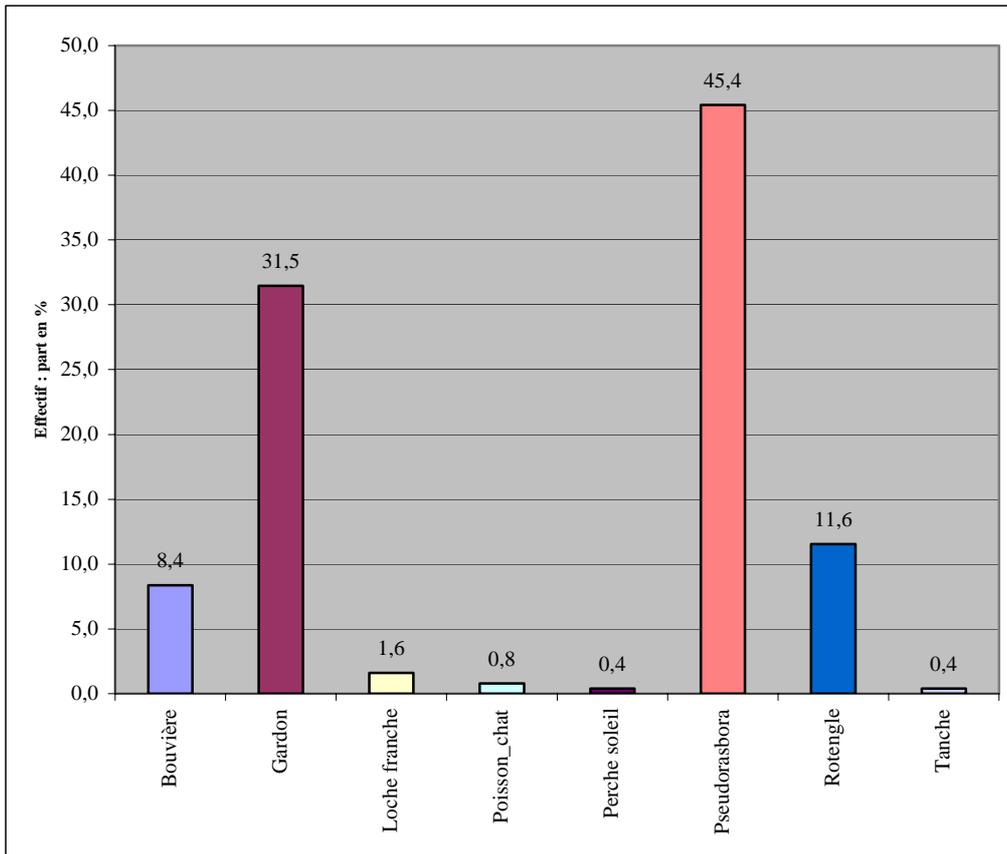


Figure 10. Détail du peuplement piscicole du bief de Cretey

Les poissons capturés sont pour la majeure part de jeunes sujets de 1 été ou 2 étés. Ainsi les juvéniles de gardon, rotengle et tanche profitent de ce fossé pour garantir leur grossissement. Leur naissance a lieu vraisemblablement dans la rivière Brenne. Par la suite les alevins viennent coloniser le fossé. Dans ce milieu, ils sont protégés des poissons piscivores et ils trouvent suffisamment de nourriture pour se développer.

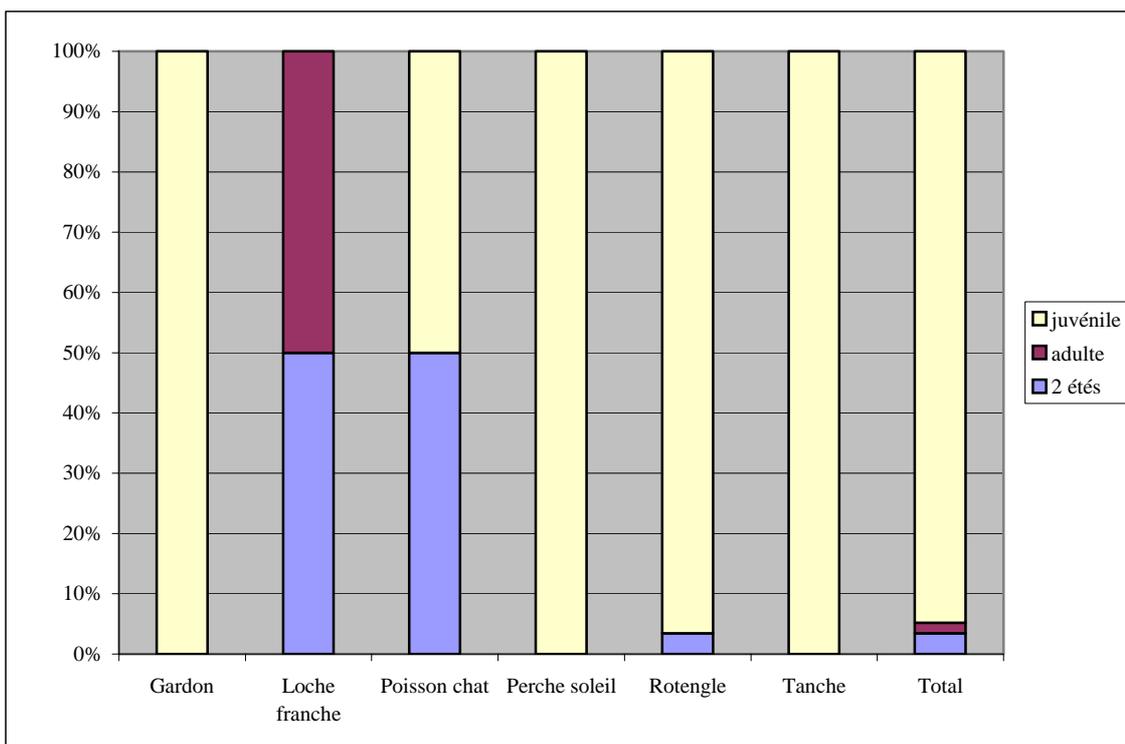


Figure 11. Détail des stades de développement des poissons capturés

La loche franche, bien qu'elle affectionne les eaux claires et fraîches de la zone truite, peut se développer sur les milieux eutrophes à fond couvert d'algues à condition qu'il soit suffisamment oxygéné. C'est pour cela qu'elle est présente sur le bief de Cretey depuis le stade juvénile jusqu'au stade adulte. Elle doit très certainement profiter de l'importance des plantes aquatiques présentes dans le bief pour y déposer ces œufs.

Aucun brochet n'a été capturé dans le bief de Cretey. Mais il faut remarquer que le bief de Cretey ne présente pas les caractéristiques morphologiques typiques des frayères à brochet.

Les travaux de recalibrage du ruisseau ont considérablement diminué l'intérêt de ce site pour la reproduction du brochet. Et bien que le Bief soit en relation avec une petite zone humide, il a été jugé comme présentant **un intérêt faible pour le brochet**.

## VII. Enjeux avifaunistiques

Nom Français	Nom Scientifique	Statut	Habitat électifs dans le cadre de l'étude
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	0	faciès lenticules sur le cours d'eau principal et mare de dimension moyenne riche en végétation
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	4	Secteurs en eau peu profonds et prairies
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	5	Vallées alluviales et campagne cultivée
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	5	campagne cultivée avec au minimum arbres isolés pour l'installation du nid
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	5	milieux ouverts et semi-ouverts dans les vallées. Chasse exclusivement les gros insectes volants et les hirondelles.
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	0	Prairie de fauche
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	0	Cours d'eau à tendance lentique et mare de dimension réduite riche en végétation
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage. Labours humides
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	0	Prairie de fauche
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	0	Tous les milieux riches en petits passereaux (parasitisme)
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	0	Toutes les collections d'eau. Niche dans les berges sapées (espèce cavernicole)
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	0	Campagne cultivée bien pourvue en haies et en surfaces enherbées (espèce cavernicole)
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	0	Boisements en milieux ouverts (bosquet, haie, ripisylve)
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage.
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	0	Campagne cultivée. Très dépendante vis-à-vis de son habitat de reproduction : berges sapées (espèce cavernicole)
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	4	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage.
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	3	Prairie de fauche
Tarier pâle	<i>Saxicola torquata</i>	3	Prairie de fauche. Pâturage. Plus dépendant vis-à-vis des ligneux que le tarier des prés.
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	2	Massifs de roseaux ( <i>Phragmites australis</i> ) et végétation palustre près de l'eau
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	1	Milieux buissonnants
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	0	Milieux buissonnants. Lisières et milieux forestiers.
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve) avec une strate buissonnante.
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve) plutôt humides.
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	2	Boisements humides. Très présents en peupleraie.
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	3	Milieux ouverts avec buissons épineux.
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	1	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	5	Campagne cultivée
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	2	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	1	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Se nourrit dans la campagne cultivée.
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	0	Milieux prairiaux avec haies.
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	2	Milieux ouverts avec haies et buissons
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	0	Prairies de fauche. Milieux palustres à végétation élevée
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	2	Prairie de fauche et pâtures très ouverte

**Tableau 4. Bief de Cretey – Liste spécifique des oiseaux en période de nidification.**

**En grisé : Espèces appartenant à l'avifaune nicheuse des milieux prairiaux de l'Est de la France  
Statut voir annexe 2.**

## VIII. Intérêt du Bief de Cretey

Le site du bief de Cretey est constitué de quelques prairies de fauche de superficie moyenne et d'une parcelle cultivée. La périphérie du site héberge quelques formations boisées semi-naturelles.

Les espèces prairiales (pie-grièche écorcheur et tarier des prés) ont été observées à proximité immédiate des fossés bordés d'hélophytes en marge de la parcelle cultivée et dans les secteurs de prairie avec haies. La faiblesse du réseau de haies et de fossés au sein des espaces en prairie limite la densité de ces 2 espèces dépendantes des graminées hautes pour l'une (tarier des prés) et des formations buissonnantes linéaires pour l'autre.

Les boisements feuillus situés à la périphérie du site abritent un cortège forestier riche en passereaux communs (mésanges, pics, turdidés).

La présence d'une parcelle cultivée (maïs) n'est pas limitante à l'échelle du site dans la mesure où elle représente une faible part en superficie relative. La généralisation de cette utilisation du sol ruinerait toutefois la totalité du potentiel des lieux pour les espèces patrimoniales.

La ripisylve au niveau de la Brenne est intéressante pour les petits passereaux arboricoles et héberge sur ce tronçon la reproduction d'une fauvette paludicole (la rousserolle effarvate) au sein des quelques phragmitaies présentes ici ou là.

### VIII.1. Intérêt hydraulique

Le Bief de Cretey ne se situe pas dans une zone préférentielle d'expansion de crue. En effet ce fossé s'écoule au milieu d'un ensemble paysager constitué de nombreuses terres agricoles. Certes il subsiste quelques prairies humides et quelques peupleraies. Mais le secteur n'est pas favorable à la rétention des eaux, et ce, d'autant plus qu'il a fait l'objet de travaux hydrauliques lors du dernier remembrement (2005 -communes de Mouthier-en-Bresse, Bellevesvre, Torpes)

**Il ne s'agit pas d'un secteur prioritaire pour lutter contre les inondations.**

### VIII.2. Intérêt floristique

Les espèces retrouvées dans le fossé et dans la mare sont communes des milieux humides.

Le site ne présente pas une diversité floristique riche.

**D'un point de vue floristique, il n'est pas considéré comme intéressant.**

### VIII.3. Intérêt avifaunistique

**L'intérêt du site pour les nicheurs spécialistes des milieux prairiaux apparaît comme étant moyen en raison de la faiblesse des corridors et du périmètre d'étude retenu.**

Les espèces à affinité forestière se rencontrent au sein des formations boisées situées en marge du site mais également au sein de la ripisylve qui présente en ce sens des enjeux certains.

## VIII.4. Intérêt pour la faune piscicole

Sur le plan piscicole, l'intérêt du site est moyen

Pour ce qui concerne la reproduction du Brochet, le Bief de Cretey ne doit pas être considéré comme un milieu favorable. La ponte n'est pas impossible, mais la nature même du site (fossé profond, berge abrupte et zone humide haut perchée par rapport au niveau moyen de la Brenne) ne favorise pas la reproduction de l'espèce.

Cependant, le Bief est un ruisseau connecté en permanence avec la Brenne. Lors des crues, il peut faire office de refuge. Au printemps il est colonisé par un ensemble de petits poissons (juvéniles) qui viennent s'y nourrir de petits invertébrés et s'abriter des espèces carnassières (absentes du fossé).

## IX. Vulnérabilité du site

Le bief de Cretey n'est pas particulièrement menacé. Il joue un rôle agricole essentiel puisqu'il permet le ressuyage d'une partie de la zone agricole.

La menace est plus forte pour la petite zone humide associée. Nous sommes sur un secteur où la culture est bien implantée et où des travaux de remembrement ont été entrepris en 2005.

Pour l'instant la petite zone humide et la parcelle de prairie qui lui est associée ont été préservées.

Le risque principal viendrait de l'implantation de culture à la place de la prairie.

## X. Préconisations de gestion

➔ Pour le secteur du bief de Cretey, **il pourrait être intéressant de prévoir une veille foncière** pour éviter le retournement des prairies restantes. Sur le secteur la culture est déjà bien implantée.

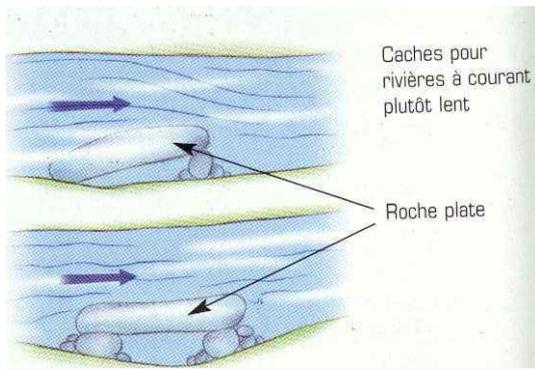
*La cellule Seille (Contrat de Rivière de Seille) du Syndicat Mixte Saône-et-Doubs, dans le souci d'assurer une gestion pérenne des zones humides a engagé une démarche de maîtrise foncière sur le Bassin de la Brenne.*

*Une étude foncière, dont l'objectif est de définir site par site les possibilités de maîtrise foncière grâce à un travail de terrain et de prospection, a ainsi été confié à la SAFER (détail en annexe 1). Cette étude est le point de départ à une gestion efficace et durable des zones humides de la Brenne. Elle constituera un très bon outil d'analyse puisqu'elle permettra de croiser les potentialités foncières avec les potentialités écologiques et hydrauliques des différentes zones humides.*

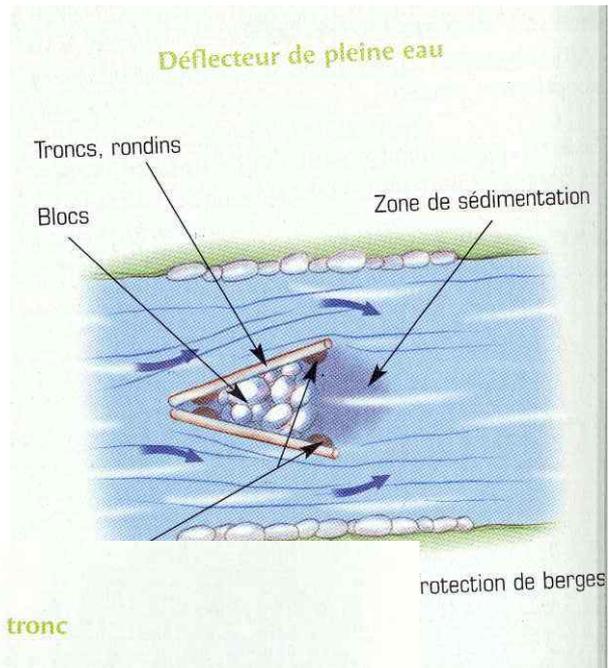
*Le Bief de Cretey est intégré à cette étude.*

→ Il pourrait être envisager des aménagements pour recréer de la diversité dans les écoulements et de l'habitat piscicole afin de redonner au bief de Cretey la morphologie d'un ruisseau.

**Abris piscicoles :**



**Défecteur :**



**Seuil :**



**Illustrations :** Les petits aménagements piscicoles - Guide technique - Conseil Supérieur de la Pêche - Agence de l'Eau Adour Garonne.

# Prairie de la Grande Brenne

## I. Caractéristiques générales du site



- Nom : Grande Brenne
- Commune : Torpes
- Lieu-dit : Grande Brenne
- Coordonnées Lambert :  
X : 828 500  
Y : 2 208 320
- Rive : gauche
- Domaine : privé
- Contexte environnemental : Vallée de la Brenne - ZNIEFF type 1 n°0021.1415
- Typologie du site : petits fossés peu profonds, fossé large et profond et mares en milieu prairial

Figure 12. Localisation de la Grande Brenne

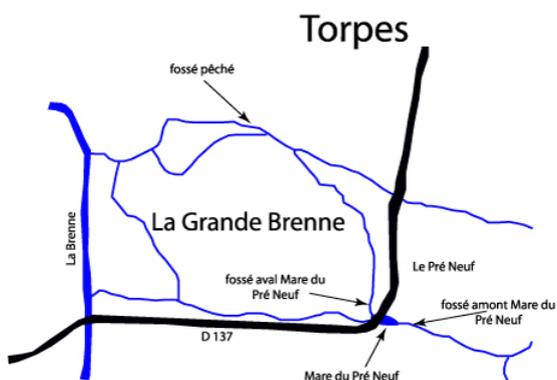
## II. Investigations entreprises

- 4 Pêches électriques (3 dans fossés et 1 dans mare) : 06/04/2005
- Relevé botanique sommaire : 06/04/2005
- Relevé topographique du fossé : 22/11/2005
- Expertise avifaunistique : le 12/07/2005



Photographies 3 et 4 : Fossé peu profond et prairie de la Grande Brenne

## III. Description du site

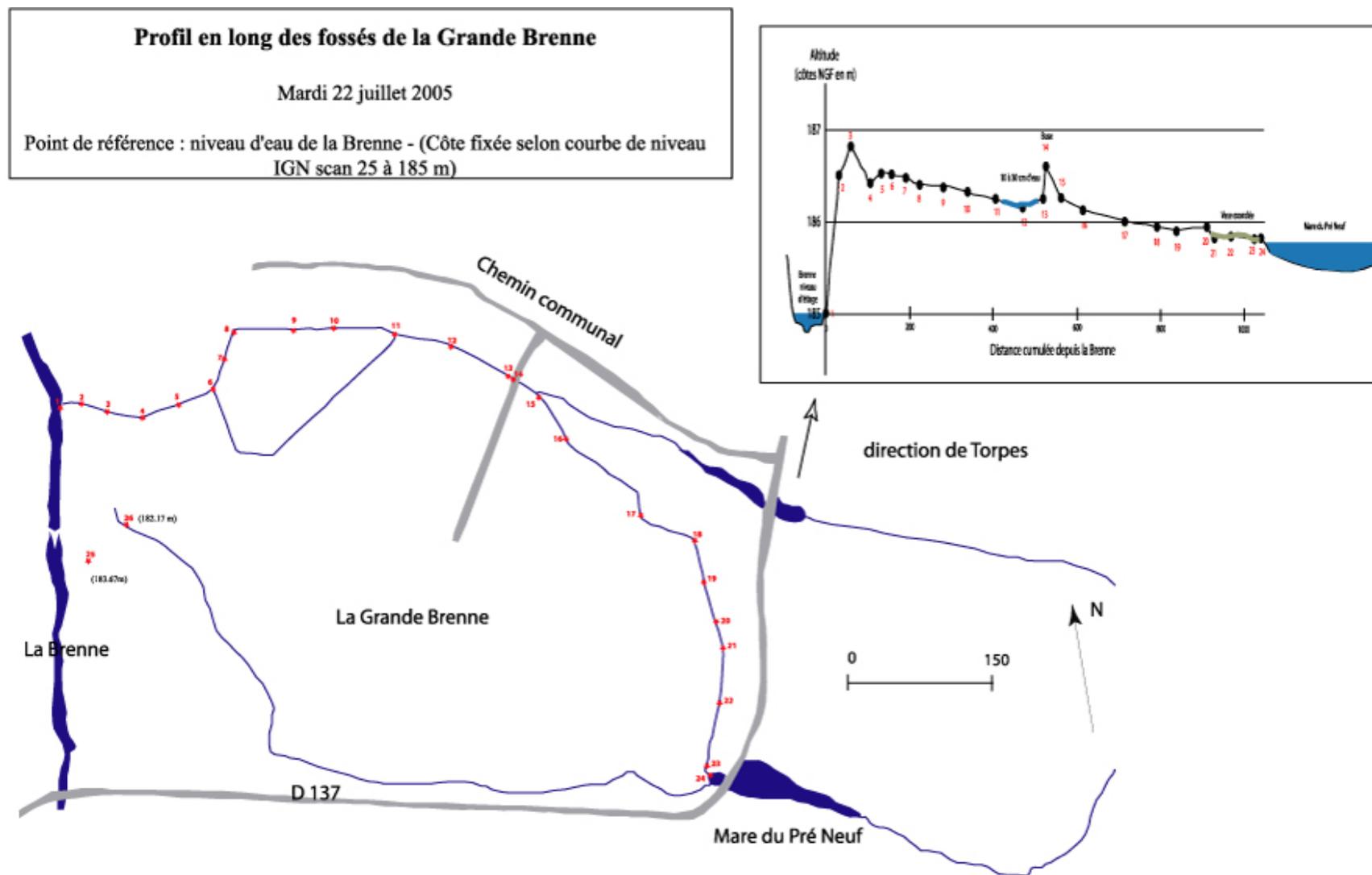


La Grande Brenne est une vaste prairie inondable drainée par un long réseau de fossés associés à deux mares toutes deux localisées sous la route départementale D 137.

Topographiquement, le secteur n'est pas très haut perché comparé au niveau d'eau moyen de la Brenne. La prairie reste facilement inondable. Les mares sont en eau toute l'année.

Figure 13. Représentation schématique de la Grande Brenne

## IV. Profil topographique des fossés de la Grande Brenne



Conception : Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique / juillet 2005.

Figure 14. Profil topographique des fossés de la Grande Brenne

## V. Inventaire floristique sommaire

Un relevé botanique sommaire des fossés et de la prairie aux alentours a été réalisé le 6 avril 2005. Il a été trouvé :

Nom latin	Nom français	Présence
<i>Nuphar lutea</i> L.	Nénuphar jaune	rare dans fossé commun dans mare
<i>Carex</i> sp.	Carex	commune
<i>Iris pseudacorus</i> L.	Iris faux accords	peu commun
<i>Catha palustris</i> L.	Populage des marais	rare
<i>Potamogeton crispus</i> L.	Potamot crépu	peu commun
<i>Callitriche</i> sp	callitriche	commune
<i>Oenanthe aquatica</i> L.	Oenanthe aquatique	rare
<i>Mentha aquatica</i> L.	Menthe aquatique	peu commun
<i>Fritillaria meleagris</i> L.	Fritillaire pintade	peu commun
<i>Ranunculus ficaria</i> L.	Renoncule ficaire	abondante
<i>Filipendula Ulmaria</i> L.	Reine des Pré	commun
<i>Sparganium angustifolium</i> Michx.	Rubanier	commun
<i>Juncus</i> sp	Jonc	commun
<i>Althaea officinalis</i> L.	Guimauve officinale	commun

Tableau 5. Liste des espèces végétales inventoriées sur le site de la Grande Brenne

L'ensemble de ces espèces se répartissent selon les niveaux d'eau.

Les nénuphars, les callitriches et les potamots (hydrophytes) se développent principalement dans les zones en eaux des fossés et des mares.

Les hydrophytes, tels que l'iris faux accords, les carex, les joncs, le populage des marais, l'oenanthe aquatique, la menthe et le rubanier poussent les pieds dans l'eau où sur les parties nouvellement exondées. Ces espèces peuvent constituer de bons supports de ponte pour le brochet.

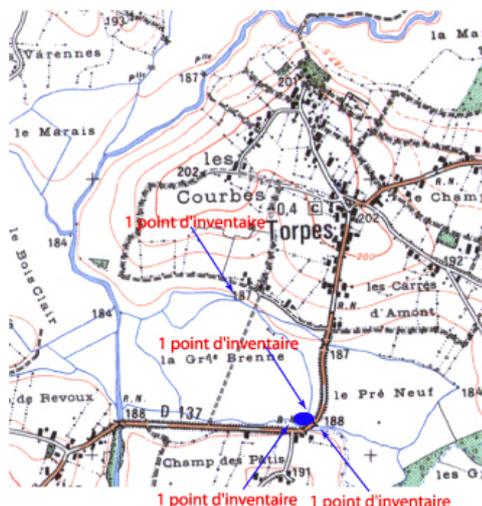
Enfin la fritillaire pintade, la reine des Pré, la guimauve officinale sont présentes dans la prairie et sur le sommet de berge des fossés.

Dans l'ensemble, ce sont toutes des espèces classiques et typiques des zones humides. Mais il subsiste sur la Grande Brenne, une diversité floristique assez intéressante.

Aussi il est important de remarquer la présence d'**une espèce remarquable : la fritillaire pintade.**

## VI. Inventaires piscicoles

La Grande Brenne a été inventoriée en 4 points de pêche électrique distincts:

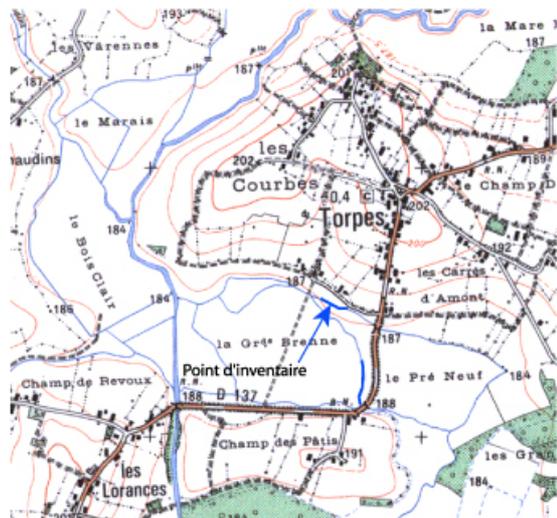


- 2 points dans des fossés peu profonds
- 1 point dans un fossé profond
- 1 point dans la mare du Pré neuf

Figure 15. Localisation des inventaires dans la Grande Brenne

## VI.1. Détail du peuplement piscicole du fossé de la Grande Brenne

Ce fossé permet le ressuyage des prairies de la Grande Brenne. Peu profond et bien végétalisé, il présente des caractéristiques écologiques intéressantes pour la faune piscicole et la batrachofaune. Lors de l'inventaire piscicole un triton palmé mâle a été inventorié.



L'inventaire de pêche électrique a permis de dénombrer **8 espèces piscicoles**.

### Les poissons blancs

La bouvière, le chevesne, le gardon, le pseudorasbora, le rotengle et la tanche

### Les nuisibles

Le poisson-chat, la perche-soleil.

Ce cortège d'espèces est typique des espèces piscicoles rencontrées dans les fossés.

Figure 16. Point d'inventaire piscicole du fossé de la Grande Brenne

Le pseudorasbora colonise très fortement le fossé avec 78% des effectifs capturés. Le rotengle et la bouvière inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats-faune-flore, à l'annexe III de la convention de Berne et protégée à l'échelle française par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 sont également bien présents.

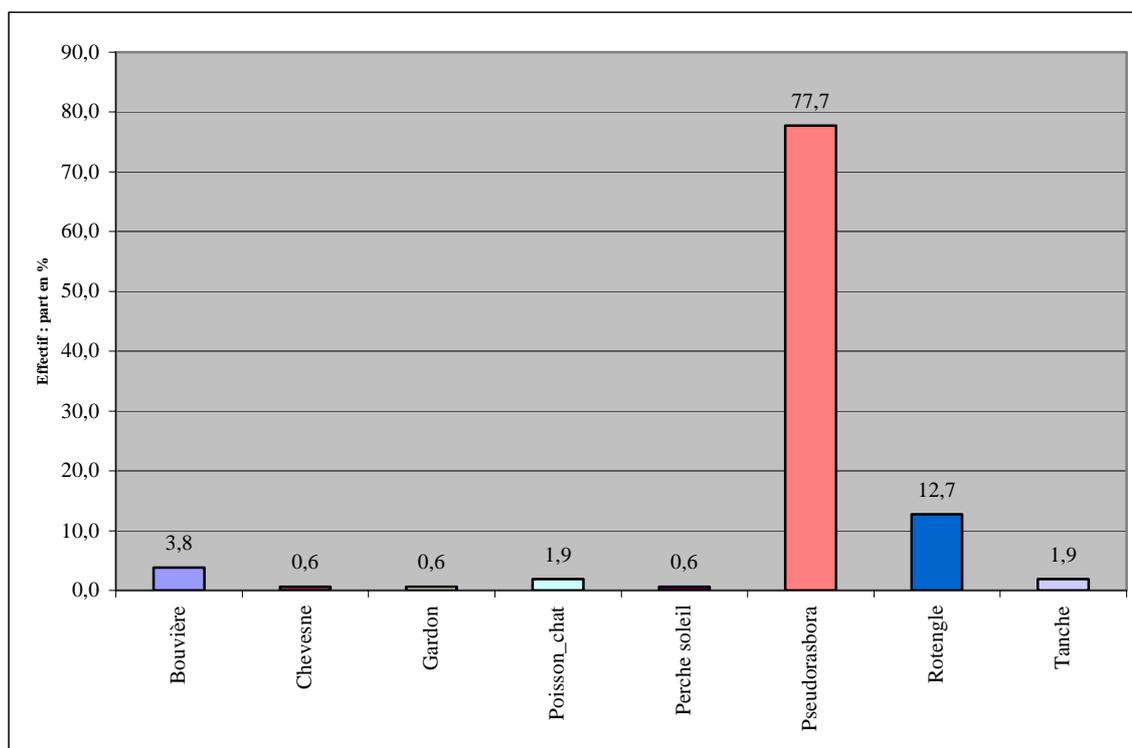


Figure 17. Détail du peuplement piscicole du fossé de la grande Brenne

Tous les sujets capturés étaient des juvéniles. Au sein du fossé, les alevins de toutes espèces piscicoles peuvent trouver les ressources alimentaires suffisantes pour assurer leur croissance en début de saison (fin d'hiver, début de printemps). Cependant la vie piscicole reste limitée puisque le fossé n'offre pas la lame d'eau suffisante pour garantir le maintien de sujets adultes et puisque le fossé s'assèche en été.

Aucun Brochet n'a été capturé dans le fossé.

Ce milieu reste néanmoins **très intéressant pour la reproduction du brochet** car il est caractérisé par une végétation dense et diversifiée qui lors de crues printanières offre de supports de ponte de grand intérêt.

De plus il est connecté avec la mare du Grand Pré, système aquatique colonisé par le brochet (pêche électrique avril 2005)

## VI.2. Détail du peuplement piscicole du fossé aval de la mare du Grand Pré

Le fossé peu large et peu profond est connecté à la mare du Pré Neuf dont il diffère grandement d'un point de vue morphologique. Fortement ensoleillé, il est colonisé par une végétation aquatique moyennement dense et par des algues filamenteuses.



Le fossé présente des caractéristiques morphologiques et écologiques intéressantes pour les jeunes poissons et pour les batraciens. Un sujet de triton palmé femelle a été échantillonné lors de l'inventaire de pêche électrique.

Le peuplement piscicole inventorié est classique des fossés connectés à la rivière Brenne. **7 espèces piscicoles** ont été capturées :

### Les poissons blancs

la bouvière, le gardon, le pseudorasbora, le rotengle, la tanche.

### Les nuisibles

le poisson-chat, la perche soleil,

Figure 18. Points d'inventaire piscicole du fossé aval de la mare du Grand Pré

Le pseudorasbora est l'espèce piscicole la plus abondante avec 62 % du peuplement. Le rotengle (20% du peuplement) et la bouvière (10% du peuplement) sont également bien présents. Comme dans tous les fossés de la Brenne, on retrouve aussi des juvéniles de gardon et de tanche.

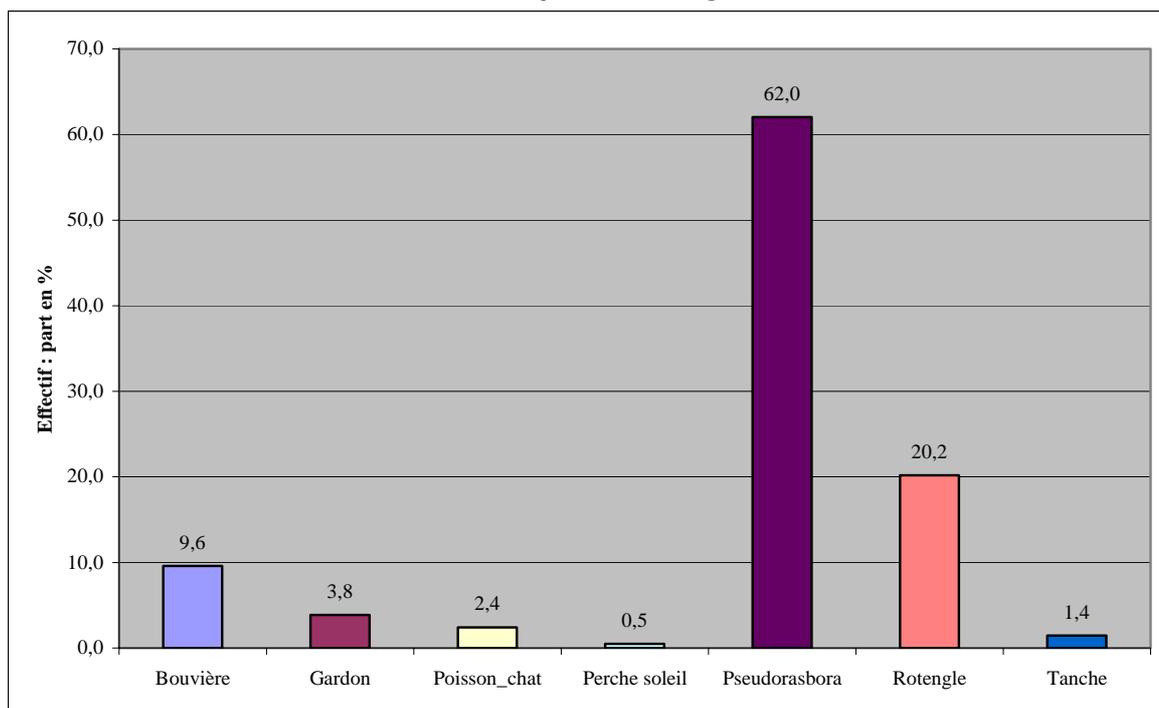


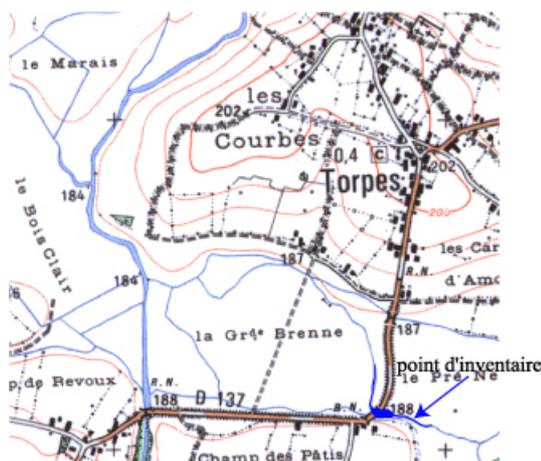
Figure 19. Détail du peuplement piscicole du fossé aval de la mare du Grand Pré

Aucun Brochet n'a été capturé dans le fossé lors de l'inventaire du 6 avril 2005.

Cependant pour la reproduction du brochet, ce fossé peut être de grand intérêt puisqu'il présente une végétation aquatique suffisante pour la ponte et puisqu'il est relié à la mare du Pré Neuf, écosystème aquatique fréquenté par des géniteurs (résultat de pêche électrique 2005 et captures de pêcheurs aux lignes).

**Remarque :** Un très rapide sondage en juin 2006 lors d'une crue a permis la capture d'un géniteur de brochet dans cette portion de fossé. Ceci souligne l'intérêt de ce milieu pour l'espèce.

### VI.3. Détail du peuplement piscicole du fossé amont du Pré Neuf



Ce fossé fait le prolongement de la mare du Pré Neuf. Large d'une dizaine de mètres, profond de 40 à 50 cm et recouvert par un important couvert végétal, il se caractérise par la faible présence de végétation aquatique. Les racines et les branches immergées constituent l'essentiel de l'habitat piscicole.

Ce milieu accueille **12 espèces piscicoles :**

**Les poissons blancs :**

La bouvière, la brème commune, le chevesne, le gardon, le goujon, le pseudorasbora, le rotengle et la tanche.

**Les Nuisibles :** le poisson-chat, la perche-soleil.

**Les Carnassiers :** le brochet, la perche.

Figure 20. Points d'inventaire piscicole du fossé amont de la mare du Grand Pré

Compte tenu de son gabarit important (profondeur et largeur), le fossé est propice à la vie piscicole puisqu'il apporte les conditions nécessaires au grossissement des alevins et au maintien des sujets adultes.

L'espèce la plus fréquemment échantillonnée est la bouvière (30% du peuplement). Parmi les espèces bien représentées, on retrouve le gardon (18% du peuplement), le poisson-chat (15% du peuplement), le pseudorasbora (12% du peuplement), le rotengle (10% du peuplement), la perche-soleil (6% du peuplement) et la tanche (4% du peuplement).

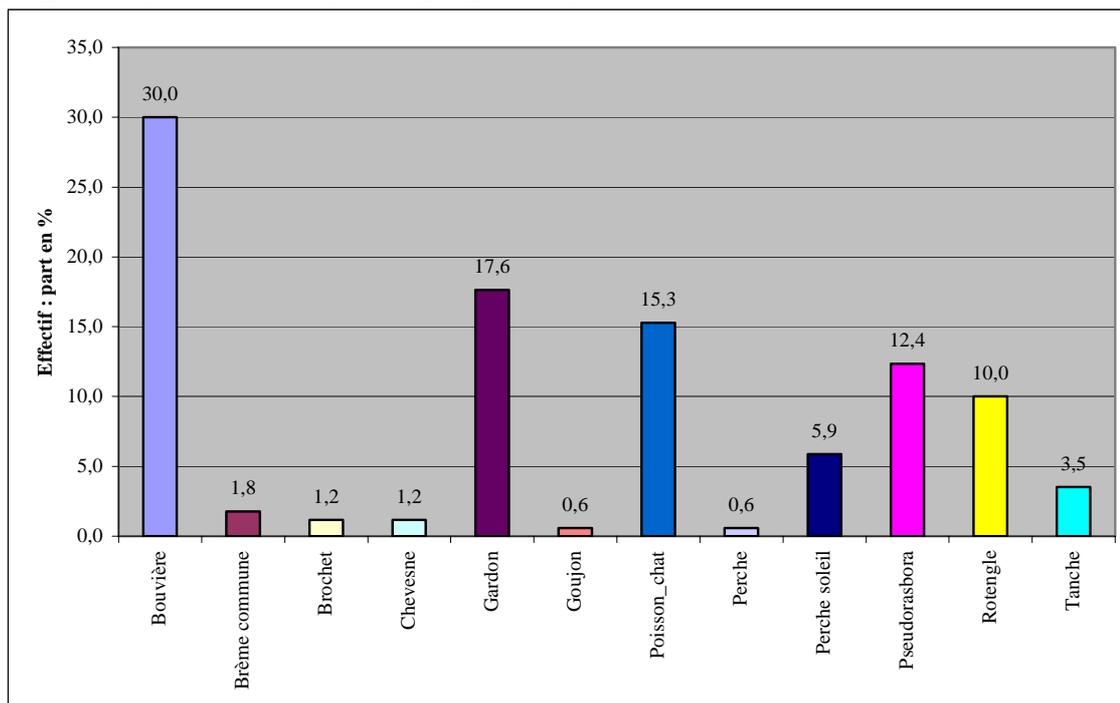


Figure 21. Détail du peuplement piscicole du fossé aval de la mare du Grand Pré

Dans l'ensemble, il s'agit d'espèces bien inféodées au milieu stagnant, mais la présence du chevesne, du goujon, de la brème commune, de la perche et du brochet laisse penser que la Brenne est fréquemment en liaison avec la mare du Pré Neuf et son réseau de fossé.

Pour la majeure part, les poissons capturés étaient de jeunes sujets de 2 étés à l'exception des goujons dont les effectifs n'étaient constitués que de poissons de l'année.

Il faut noter la présence du brochet : 2 individus de 2 étés ont été capturés (45 et 48 cm). Le fossé profond directement associé à la mare du Pré Neuf, reste en eau tout l'été. Les sujets adultes profitent des crues printanières pour venir se reproduire sur le secteur de la Grande Brenne. Après le réessuyage de la prairie, les géniteurs n'ayant pu regagner la rivière, restent bloqués dans les mares et les fossés les plus profonds de la Grande Brenne.

Cependant le fossé amont à la mare du Pré Neuf, n'est **pas très favorable à la ponte du brochet** compte tenu de l'absence de végétation aquatique.

#### VI.4. Détail du peuplement piscicole de la mare du Pré Neuf

La mare du Pré Neuf est un trou d'eau large et profond connecté aux fossés de la Grande Brenne. Protégé par une importante ripisylve, le site est peu ensoleillé, et colonisé par une végétation aquatique peu dense constituée pour l'essentiel de nénuphars. Les racines et les branches immergées forment les habitats piscicoles.

Compte tenu de l'importante profondeur de la mare, seule la rive droite a été prospectée.

La mare est un écosystème d'intérêt pour la faune piscicole. Offrant de nombreux abris, et garantissant des ressources alimentaires suffisantes, elle peut permettre le développement de l'ensemble des espèces piscicoles y compris des sujets de grande taille. De nombreux poissons peuvent y accomplir l'intégralité de leur cycle biologique à savoir : éclosion, croissance, reproduction.

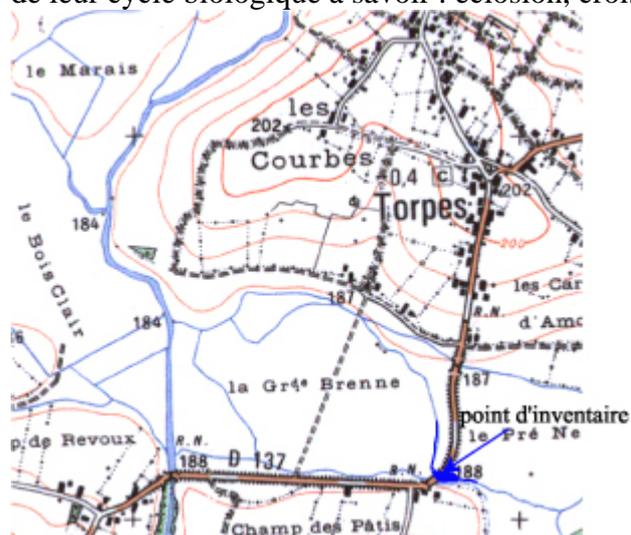


Figure 22. Points d'inventaire piscicole du fossé amont de la mare du Grand Pré

D'un point de vue piscicole l'inventaire de pêche électrique a permis de dénombrer **11 espèces piscicoles**.

##### Les poissons blancs

la bouvière, la brème commune, le gardon, le goujon, le pseudorasbora, le rotengle et la tanche.

##### Les nuisibles

le poisson-chat, la perche.

##### Le carnassier

le brochet, la perche.

Parmi les espèces piscicoles inventoriées, certaines comme le goujon et la brème commune sont plus spécifiques des habitats de cours d'eau. Ceci souligne les connections fréquentes entre la mare et la rivière Brenne.

L'espèce dominante est le poisson-chat avec 63% du peuplement. Pour le reste des espèces piscicoles, on note une présence en faible abondance : la bouvière (11%), la perche-soleil (5%), la tanche (5%), le gardon (4%), le rotengle (4%) et le brochet (2%).

Il est intéressant de souligner la très faible présence du pseudorasbora (1%).

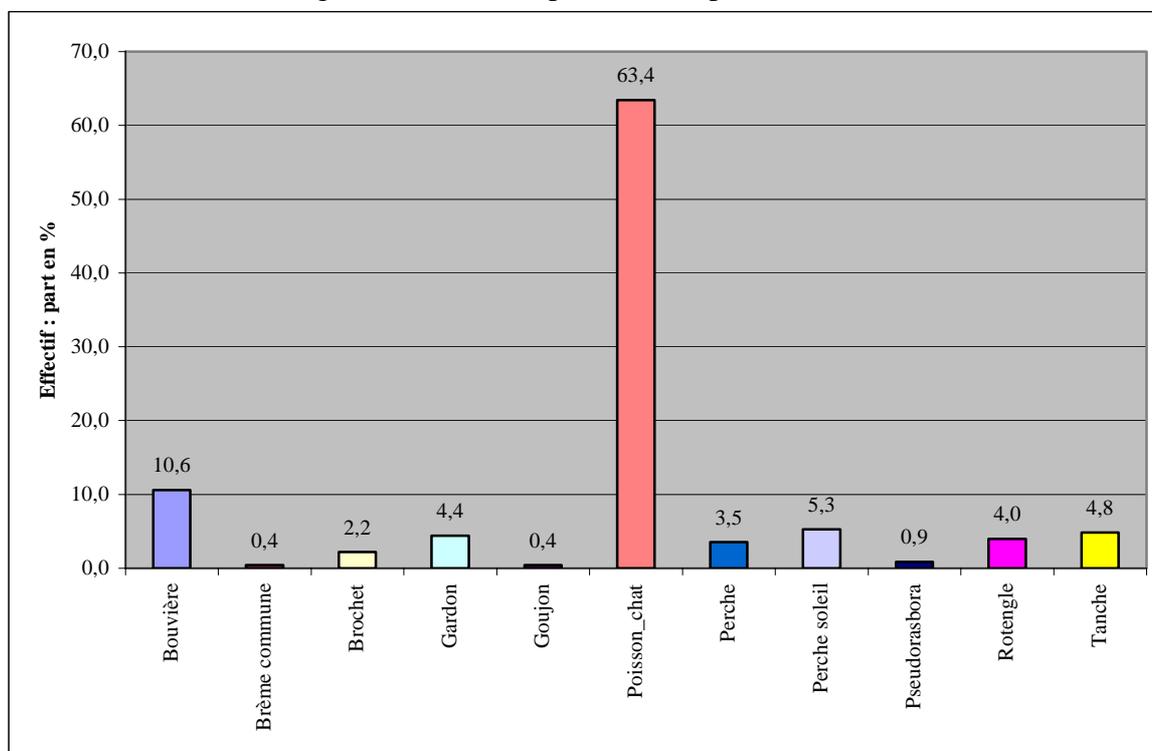


Figure 23. Détail du peuplement piscicole de la mare du Grand Pré

Parmi les brochets capturés, 4 sujets sont des juvéniles de 1<sup>er</sup> été (22, 23, 26 et 28 cm). Leur croissance a été très lente peut-être en raison du fait qu'ils restent piégés dans la mare. Un individu adulte de 66 cm a aussi été échantillonné. N'ayant pu prospecter qu'une partie de la mare, on peut penser que des brochets ont pu échapper à l'inventaire.

On constate aisément l'importance de la prédation du brochet sur un cortège d'espèces piscicoles fourrage. Habituellement, en l'absence de poissons carnassiers comme le brochet, les pseudorasboras, les gardons, les rotengles et les perches soleil dominent le peuplement piscicole des fossés et des annexes hydrauliques de la Brenne. Les brochets ne s'alimentant pas de poissons-chats, cette espèce est fortement dominante sur la mare du Pré Neuf.

La mare **n'est pas très favorable à la ponte du brochet** en raison de la faible présence de végétation aquatique.

Mais le système hydraulique des prairies de la Grande Brenne offre un ensemble de garanties permettant la reproduction du brochet : des mares constituant des zones refuges et des fossés bien végétalisés favorables à la ponte.

Régulièrement les pêcheurs aux lignes viennent rechercher le brochet sur ce site. Aux dires du garde fédéral Didier Pageaux, les captures sont régulières.

**La mare du Pré Neuf et les fossés associés sont donc de grand intérêt pour le Brochet.**

## VII. Enjeux avifaunistiques

Nom Français	Nom Scientifique	Statut	Habitat électifs dans le cadre de l'étude
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	0	faciès lentiques sur le cours d'eau principal et mare de dimension moyenne riche en végétation
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	5	Secteurs en eau peu profonds et prairies
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	0	nidification sur des surfaces en eau bordée d'une végétation dense - mares et drain principal de la Brenne
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	5	Vallées alluviales et campagne cultivée
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	4	Nid installée dans les bosquets, chasse en milieu ouvert
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	5	campagne cultivée avec au minimum arbres isolés pour l'installation du nid
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	5	milieux ouverts et semi-ouverts dans les vallées. Chasse exclusivement les gros insectes volants et les hirondelles.
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	0	Prairie de fauche
Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	0	Prairie de fauche
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	2	Cours d'eau à tendance lentique et mare de dimension réduite riche en végétation
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	0	Prairie de fauche. Pâture. Labours humides
Coullis cendré	<i>Numenius arquata</i>	0	Prairie de fauche
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	0	Tous les milieux riches en petits passereaux (parasitisme)
Éffraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	0	Toutes les collections d'eau. Niche dans les berges sapées (espèce cavernicole)
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	0	Campagne cultivée bien pourvues en haies et en surfaces enherbées (espèce cavernicole)
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	0	Boisements en milieux ouverts (bosquet, haie, ripisylve)
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	0	Prairie de fauche. Pâture.
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	0	Campagne cultivée. Très dépendante vis-à-vis de son habitat de reproduction : berges sapées (espèce cavernicole)
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	0	Prairie de fauche. Pâture.
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	1	Milieux ouverts à proximité de l'homme ou de l'eau
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	3	Prairie de fauche
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata</i>	0	Prairie de fauche. Pâture. Plus dépendant vis-à-vis des ligneux que le tarier des prés.
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	1	Milieux buissonnants
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	0	Milieux buissonnants. Lisières et milieux forestiers.
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve) plutôt humides.
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	3	Milieux ouverts avec buissons épineux.
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	0	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	5	Campagne cultivée
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	2	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Se nourrit dans la campagne cultivée.
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	0	Milieux prairiaux avec haies.
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	2	Milieux ouverts avec haies et buissons
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	0	Prairies de fauche. Milieux palustres à végétation élevée
Bruant royer	<i>Miliaria calandra</i>	2	Prairie de fauche et pâtures très ouverte

Tableau 6. Grande Brenne – Liste spécifique des oiseaux en période de nidification.

En grisé : Espèces appartenant à l'avifaune nicheuse des milieux prairiaux de l'Est de la France  
Statut voir annexe 2.

Le site de la Grande Brenne partage de fortes similitudes avec le site de la Prairie des Oies. Le cortège des espèces prairiales pressenti est identique à celui de la Prairie des Oies en raison de la même typologie de prairies (gestion et superficie).

Le réseau linéaire (fossé + haie) est mieux représenté et se traduit par une plus forte densité des petites espèces à enjeu (pie-grièche écorcheur et tariers) sans permettre une augmentation de la richesse spécifique.

Cette dernière est d'ailleurs faible sur la Grande Brenne car cet espace abrite peu de milieux boisés denses, et conduit à la faiblesse du nombre d'espèces forestières par rapport au jeu d'espèces sur la globalité des sites.

Cette diversité spécifique moindre n'est pas un dysfonctionnement du site : le peuplement aviaire de la Grande Brenne est plus spécialisé et de composition proche du cortège prairial. Ceci confirme le caractère prairial fort de la Grande Brenne.

## VIII. Intérêt du réseau de fossé et de mare de la Grande Brenne

### VIII.1. Intérêt hydraulique

Le site de la Grande Brenne est une vaste prairie inondable. La zone conserve un rôle de rétention des eaux important en période crue. Le volume d'eau immobilisé n'est pas négligeable.

Le site de la Grande Brenne est de tout premier intérêt pour la réduction des phénomènes de crue.

### VIII.2. Intérêt floristique

Les espèces retrouvées sont assez classiques. Seule la fritillaire pintade est considérée comme remarquable dans le département de Saône-et-Loire.

Mais il subsiste une relative diversité floristique sur la Grande Brenne.

D'un point de vue floristique la Grande Brenne a donc été jugé d'intérêt fort.

### VIII.3. Intérêt avifaunistique

La grande superficie des parcelles en prairie constitue ici un atout pour des espèces telles que le râle des genêts ou le courlis cendré.

Le réseau de fossés humides à héliophytes concentre les cantons des passereaux d'intérêt : tariers des prés et pâtre, bruant des roseaux et bergeronnette printanière. Ces rideaux d'héliophytes et de graminées hautes constituent des sites pour l'implantation des nids, des zones refuges pour les juvéniles avant l'émancipation et des réservoirs trophiques importants.

Le site de la Grande Brenne présente un enjeu fort pour les oiseaux nicheurs spécialistes des prairies humides.

### VIII.4. Intérêt pour la faune piscicole

Sur le plan piscicole, l'intérêt de la Grande Brenne est fort.

D'une part il s'agit d'un des secteurs de zone humide étudiée où la reproduction du brochet semble la plus évidente. Des brochets ont été capturés lors des inventaires de pêche électrique. Mais aussi, le système hydraulique des prairies de la Grande Brenne offre un ensemble de garanties permettant

la reproduction du brochet : des fossés bien végétalisés favorables à la ponte et des mares constituant des zones refuges et de grossissement avant un retour dans la Brenne.

D'autre part tout un ensemble d'espèces piscicoles (gardon rotengle, tanche.....) colonise le site toute l'année. Certaines espèces peuvent y accomplir l'intégralité de leur cycle biologique.

## IX. Vulnérabilité du site

Le site pourrait être considérablement altéré d'un point de vue piscicole (et écologique au sens plus large) **si les prairies de la Grande Brenne destinées à l'élevage devaient être remplacées par des zones de cultures céréalières.**

## X. Préconisations de gestion

L'étude a montré que la Grande Brenne est un site prioritaire.

→ Le point essentiel et **primordial** est de veiller à la pérennisation des prairies actuelles.

Le site de la Grande Brenne est de grand intérêt. Rappelons qu'il joue un rôle essentiel lors des crues (rétention des eaux), qu'il présente une végétation de grand intérêt et que sur le plan piscicole et avifaunistique, il a été jugé très fonctionnel.

Il faut tant que possible veiller à sensibiliser l'exploitant pour qu'il conserve le site en prairie. On peut espérer que la Politique Agricole Commune aide les exploitants en ce sens.

En cas de vente des parcelles, il serait intéressant que ces dernières soient destinées à un maître d'ouvrage ayant un rôle dans la préservation des milieux aquatiques (Conservatoire des Sites, Fédération et Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique).

*La cellule Seille (Contrat de Rivière de Seille) du Syndicat Mixte Saône-et-Doubs, dans le souci d'assurer une gestion pérenne des zones humides a engagé une démarche de maîtrise foncière sur le Bassin de la Brenne.*

*Une étude foncière, dont l'objectif est de définir site par site les possibilités de maîtrise foncière grâce à un travail de terrain et de prospection, a ainsi été confiée à la SAFER (détail en annexe 1). Cette étude est le point de départ à une gestion efficace et durable des zones humides de la Brenne. Elle constituera un très bon outil d'analyse puisqu'elle permettra de croiser les potentialités foncières avec les potentialités écologiques et hydrauliques des différentes zones humides.*

*Les prairies de la Grande Brenne sont intégrées à cette étude.*

→ Une étude topographique hydraulique plus complète pourrait être entreprise pour mieux appréhender la mise en eau et le ressuyage des prairies de la Grande Brenne. Quelques aménagements (terrassement, calage de buses) réalisés sur la base de cette étude pourraient améliorer les fonctionnalités du site pour la reproduction du Brochet.

# La Lande de Montjay

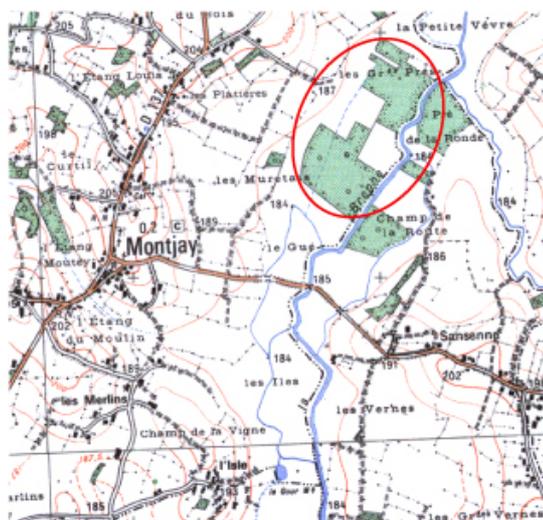


Figure 24. Localisation de la lande de Montjay

## I. Caractéristiques générales du site

- Nom : Marais de Montjay
- Commune : Montjay
- Lieu-dit : les Muretais, les Grands Près
- Coordonnées Lambert :  
X : 827 930  
Y : 2 205 630
- Rive : Droite :
- Domaine : privé
- Contexte environnemental :
- Typologie du site : Ancienne peupleraie transformée en lande humide.

## II. Investigations entreprises

- Relevé botanique sommaire : 19 octobre 2004
- Relevé topographique : 15 novembre 2005
- Expertise avifaunistique le 12/07/2005

Aucune pêche électrique n'a été entreprise sur le site, car la lande mise en eau lors des crues se ressuie rapidement. Il reste quelques trous d'eau et quelques chenaux peu marqués.



Photographie 5 : Les Grands Près à Montjay

## III. Description du site

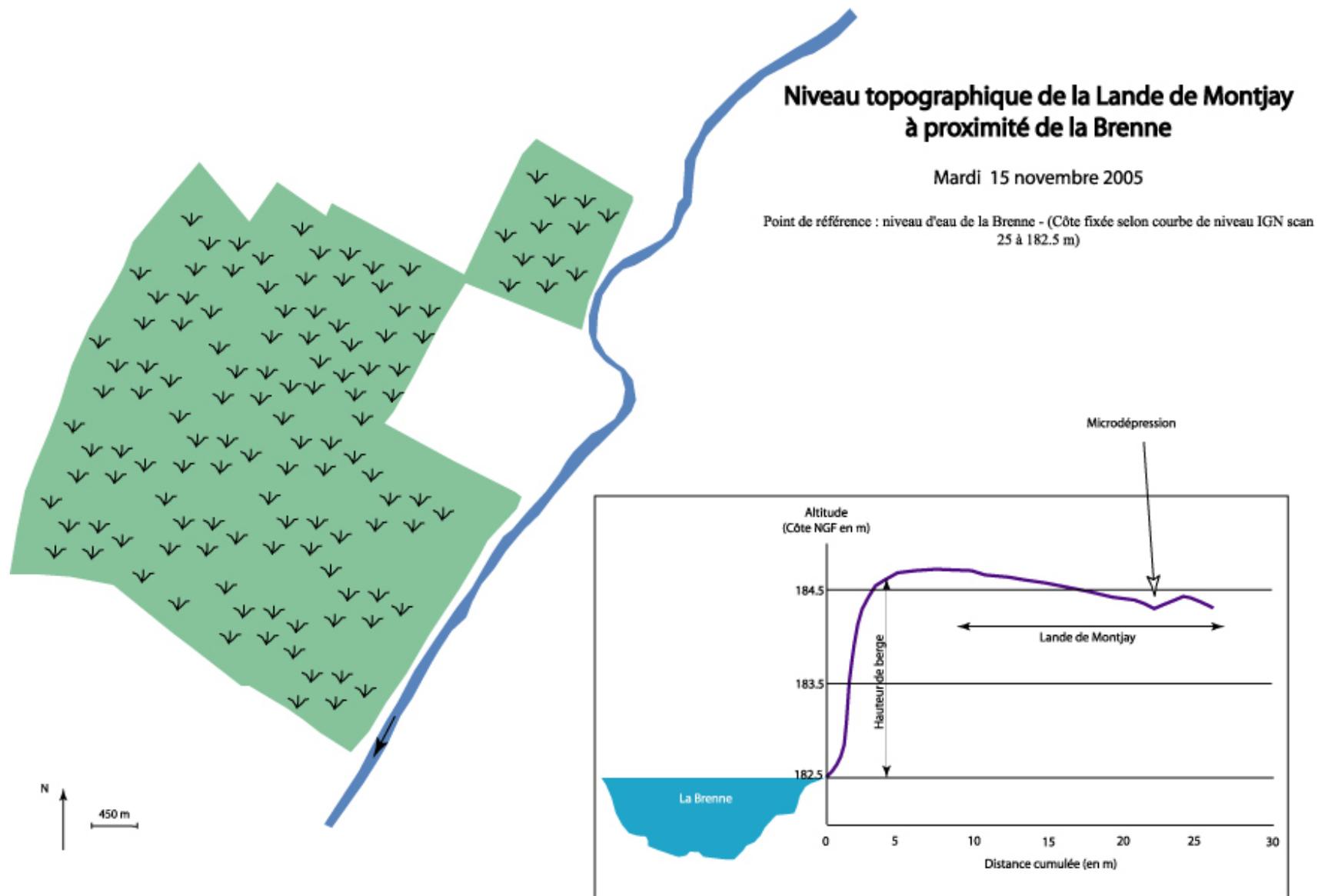
La Lande de Montjay est constituée en partie d'une ancienne peupleraie. Là où elle n'est pas pâturée, elle est colonisée par d'un important ensemble de baldingère.

La présence de vieilles souches donne au terrain une topographie très irrégulière et accidentée. On observe ainsi de nombreuses bosses et dépressions. Après les crues les dépressions constituent des poches d'eau. Mais l'ensemble de la Lande se ressuie rapidement.

Le site peut rester humide jusqu'au début du mois de juillet dans les points les plus bas.

La Lande de Montjay reste assez haut perchée par rapport au niveau d'eau moyen de la Brenne (*voir profil topographique*). C'est un milieu humide de grande valeur (entomofaune et avifaune) bien qu'il ne soit pas très propice à la vie piscicole.

## IV. Profil topographique de la Lande de Montjay



Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique -- (Novembre 2005)

Figure 25. Profil topographique de la Lande de Montjay

Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (octobre 2006)

## V. Inventaire floristique sommaire

L'inventaire botanique a été réalisé le 19 octobre 2004. Les zones les plus humides de la Landes ont été prospectées.

Nom latin	Nom français	Présence
<i>Phalaris arundinacea</i> L.	Baldingère	abondant
<i>Bidens frondosa</i> L.	Bidens à fleur noir	commun
<i>Carex</i> sp	Carex	commun
<i>Juncus</i> sp	Joncs	commun
<i>Stachys palustris</i> L.	Epiaire des marais	commun
<i>Geranium molle</i>	Géranium à feuilles molles	rare
<i>Iris pseudacorus</i> L.	Iris feu accords	rare
<i>Mentha aquatica</i> L.	Menthe aquatique	commun
<i>Rumex hydrolapathum</i> L.	Patience d'eau	peu commun
<i>Lamium album</i> L.	Ortie blanche	peu commun
<i>Polygonum hydropiper</i> L.	Renouée poivre d'eau	commun
<i>Lythrum salicaria</i> L.	Salicaire commune	commun
<i>Phragmites australis</i> Cav.	Roseau	rare
<i>Callitriche cophocarpa</i> Sendtner.	Callitriche	rare

Tableau 7. Liste des espèces végétales inventoriées sur la Lande de Montjay

La lande est susceptible de présenter un intérêt botanique fort. C'est un milieu particulier et unique dans la Vallée de la Brenne. Ce pourquoi il pourrait être intéressant de réaliser une étude botanique plus précise et de procéder à des inventaires à des périodes variées.



Photographie 6 et 7 : Colonies de baldingère de la Lande de Montjay



Photographie 8 : partie pâturée de la lande de Montjay

## VI. Enjeux avifaunistique

La Lande de Montjay et la mare du Gué sont deux sites contigus. Dans un souci de justesse, ils ont été traités en commun. Les résultats sont exprimés dans de la partie mare du Gué (pages 37 et 38).

## VII. Intérêts de la lande de Montjay

### VII.1. Intérêt hydraulique

La lande de Montjay représente une surface intéressante pour la rétention des eaux.

Les marais et les landes humides figurent en général parmi les zones humides qui présentent le plus intérêt (leur rôle dans l'écrêtement des crues n'est plus à démontrer tout comme leurs capacités auto-épurations).

L'intérêt hydraulique du site est jugé comme fort.

### VII.2. Intérêt floristique

La lande est susceptible de présenter un intérêt botanique fort.

### VII.3. Intérêt avifaunistique

(Voir Mare du Gué page 45)

### VII.4. Intérêt pour la faune piscicole

Le ressuyage de la Lande est très rapide. De plus il ne subsiste pas de fosse suffisamment profonde et connecté avec la Brenne qui pourrait constituer un milieu intéressant pour la faune piscicole.

La lande n'est pas propice à la vie piscicole

## VIII. Vulnérabilité du site

Le changement d'occupation des sols pourrait altérer considérablement le site.

Le drainage et le retournement de la Lande en culture seraient fortement préjudiciables. Le retour à une peupleraie aurait aussi des conséquences néfastes.

Le maintien de l'ensemble de la surface de la Lande est non seulement nécessaire à la régulation des crues mais aussi à la qualité des eaux et du paysage, sans parler de l'intérêt faunistique.

## IX. Préconisations de gestion

Il semble très important de maintenir l'intégrité de la Lande de Montjay par des actions de sensibilisation auprès du propriétaire ou bien par une veille foncière et si besoin est, par des actions de maîtrise foncière (acquisition ou signature de conventions longue durée).

Ce site pourrait tout particulièrement intéresser le conservatoire des sites Bourguignons.

*La cellule Seille (Contrat de Rivière de Seille) du Syndicat Mixte Saône-et-Doubs, dans le souci d'assurer une gestion pérenne des zones humides a engagé une démarche de maîtrise foncière sur le Bassin de la Brenne.*

*Une étude foncière, dont l'objectif est de définir site par site les possibilités de maîtrise foncière grâce à un travail de terrain et de prospection, a ainsi été confiée à la SAFER (détail en annexe 1). Cette étude est le point de départ à une gestion efficace et durable des zones humides de la Brenne. Elle constituera un très bon outil d'analyse puisqu'elle permettra de croiser les potentialités foncières avec les potentialités écologiques et hydrauliques des différentes zones humides.*

*Le Lande de Montjay est intégrée à cette étude.*

# Fossé et mare du gué à Montjay

## I. Caractéristiques générales du site



- Nom : Fossé et mare du Gué
- Commune : Montjay
- Lieu-dit : Le Gué
- Coordonnées Lambert  
X : 827 538  
Y : 2 205 009
- Rive : droite
- Domaine : Privé
- Contexte environnemental : Vallée de la Brenne et Haute Seille - ZNIEFF type 1 n°0021 1416
- Typologie du site : Petit fossé peu profond associé à une mare en milieu prairial

Figure 26. Localisation du Gué

## II. Investigations entreprises

- Pêche électrique dans le fossé du Gué : 06/04/2005
- Pêche électrique dans la mare du Gué : 06/04/2005
- Relevé botanique sommaire du fossé et de la mare du Gué : 06/04/2005
- Relevé topographique du fossé et de la mare du Gué : 22/07/2005
- Expertise avifaunistique le 12/07/2005



Photographie 9 : Fossé du Gué

## III. Description du site

Localisé dans un secteur de prairie naturelle humide, le site du Gué à Montjay, peut être divisé en 2 entités distinctes :

- la mare du Gué localisée de part et d'autre de la D137,
- le fossé du Gué relié à la Brenne et alimentant en partie la mare du Gué.



Figure 27. Représentation schématique du fossé et de la mare du Gué

⇒ La mare reste en eau toute l'année. Bien ombragée sur sa partie amont, et alimentée entre autre par la nappe alluviale de la Brenne, elle reste suffisamment fraîche pour permettre la survie estivale d'un grand nombre de poissons.

C'est un milieu relativement profond dont on doit distinguer deux grands ensembles fonctionnels distinct :

- une zone peu profonde, ensoleillée, colonisée par une végétation essentiellement hydrophytique (*zone bleu clair sur la figure 26*).

- un secteur profond plus ou moins ensoleillé selon la présence d'arbres en bordures (*zone bleu fossé sur la figure*). La ripisylve par son système racinaire offre des caches et des abris aux poissons.

⇒ Le fossé du Gué permet le ressuyage des prairies non remembrées du secteur de Montjay. Assez haut perché par rapport au niveau d'étiage de la Brenne, il s'exonde assez rapidement. Non surcreusé, il est colonisé en période printanière par une végétation hydrophytique et hélophytique intéressante.

## IV. Profil topographique du site du Gué à Montjay

### Profil en long du bief de Montjay

Vendredi 22 juillet 2005

Point de référence : niveau d'eau Brenne (côte fixée selon courbe niveau IGN scan 25 à 182.5 m)

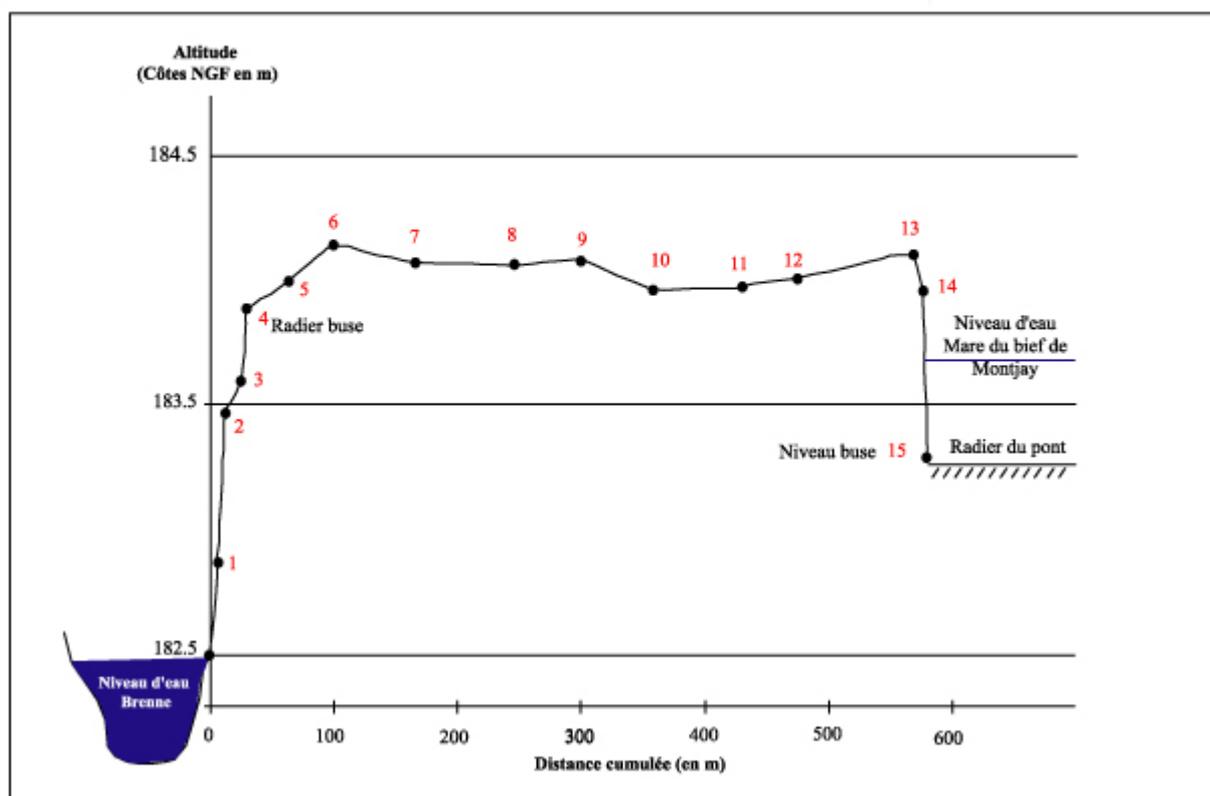
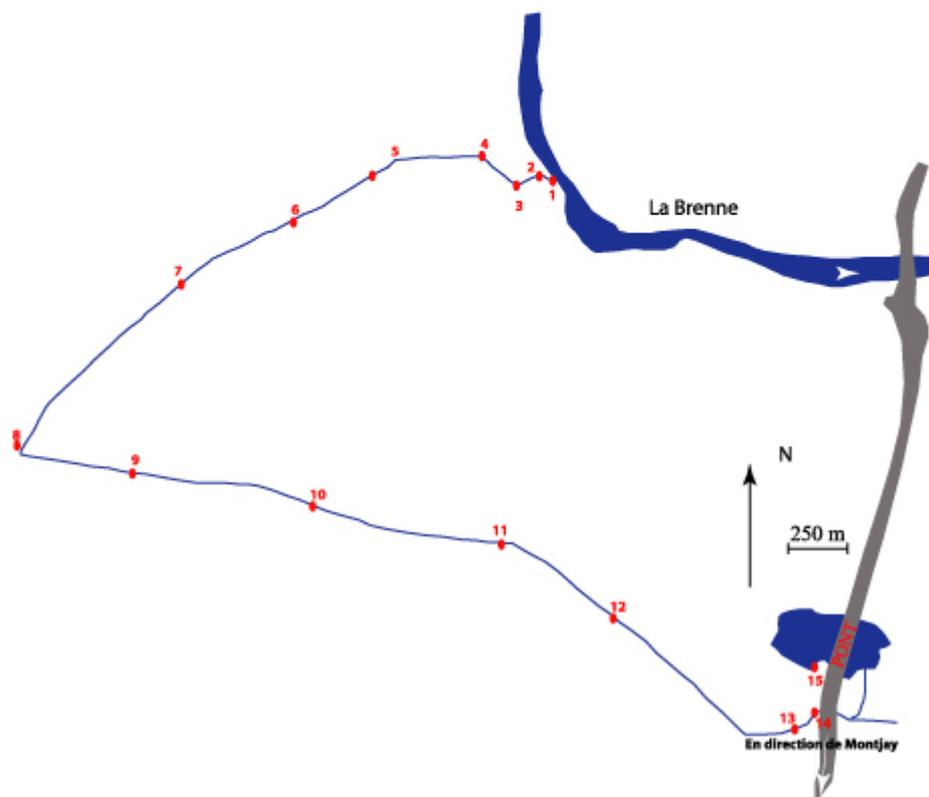


Figure 28. Profil topographique du bief de Montjay au lieu-dit le Gué

Un relevé botanique sommaire du fossé a été réalisé le 6 avril 2005. Il a été trouvé :

Nom latin	Nom français	Présence
<i>Callitriche sp</i>	Callitriche	Commun
<i>Juncus sp</i>	Jonc	Rare
<i>Catha palustris L.</i>	Populage des marais	Rare
<i>Sparganium emersum Rehmman</i>	Rubanier	
<i>Myosotis scorpioides L.</i>	Myosotis des marais	Commun
<i>Alisma plantago aquatica L.</i>	Plantain d'eau	Peu abondant
<i>Ranunculus sp.</i>	Renoncule sp	Peu abondant
<i>Carex sp</i>	Carex sp	Peu abondant
<i>Iris pseudacorus L.</i>	Iris faux accords	Commun
<i>Filipendula ulmaria L.</i>	Reine des Prés	Rare pousse en berge du fossé
<i>Rumex sp</i>	Oseille	
<i>Oenanthe aquatica L.</i>	Oenanthe aquatique	

Tableau 8. Liste des espèces végétales inventoriées sur le Bief de Montjay

La végétation retrouvée sur le fossé est classique des milieux humides. On retrouve des hydrophytes et des héliophytes courantes. De nombreuses graminées poussent en berge (photographie 9). Pour le reste le secteur est colonisé par les graminées se développant en zone prairiale. Les prairies sont pâturées. A priori aucune espèce protégée n'a été retrouvée.



Photographie 10 : Mare du Gué à Montjay

## V. Inventaires piscicoles

Le secteur a fait l'objet de deux inventaires piscicoles distincts le 6 avril 2005.

- La mare du Gué
- Le fossé connecté à la mare

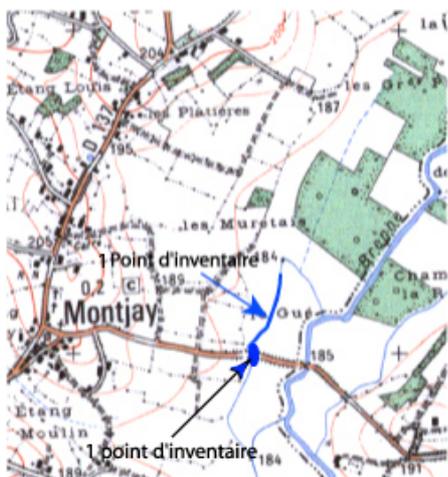


Figure 29. Points d'inventaire fossé et mare du Gué

### V.1. Peuplements piscicoles de la mare du Gué

Compte tenu de la profondeur importante de la pièce d'eau, l'échantillonnage n'a pas pu être réalisé de façon complète.

Les bordures et les zones centrales les moins profondes ont été pêchées.

#### V.1.1. Richesse spécifique :

Avec **15 espèces piscicoles capturées**, la richesse spécifique de la Mare du Gué est considérée comme forte pour une zone humide annexe à la rivière Brenne. Le brochet quelque soit son stade n'a pas été capturé sur la mare du Gué. Il convient aussi de souligner l'absence d'autres espèces carnassières lors de l'opération de pêche électrique

#### a. Liste des espèces capturées

##### ➤ Les poissons blancs (les Cyprinidés)

Ablette, bouvière, brème bordelière, carassin, carpe, chevesne, gardon, goujon, hotu, pseudorasbora, rotengle, spirilin, tanche.

##### ➤ Les Nuisibles

Poisson chat et perche soleil

#### b. Espèces d'intérêt écologique : protégées ou inscrites

La bouvière : inscrite à l'annexe III de la convention de Berne  
inscrite à l'annexe II de la directive habitat faune flore  
susceptible de bénéficier de mesures de protection de biotopes (arrêté ministériel du 8/12/1988)

Le hotu : inscrit à l'annexe III de la convention de Berne

Le spirilin : inscrit à l'annexe III de la convention de Berne

### V.1.2. Détails du peuplement piscicole de la mare du Gué

Parmi le peuplement, on retrouve :

⇒ Des espèces piscicoles typiques de cours d'eau : ablette, brème bordelière, chevesne, goujon, hotu et spirin.

⇒ Des espèces plus opportunistes affectionnant les rivières et les plans d'eau : carpe, gardon, poisson-chat, perche-soleil, rotengle.

⇒ Des espèces des milieux plus lenticques, type plan d'eau, fossé, mare : bouvière, carassin, pseudorasbora, tanche.

La présence d'espèces typiques de cours d'eau laisse penser que ce site fait office de zone refuge lors de crue.

Les espèces les plus présentes sont la bouvière (31% du peuplement), le goujon (30% du peuplement), le pseudorasbora (10% du peuplement) et le chevesne (8% du peuplement).

Les espèces les moins abondantes sont le spirin (1 seul sujet capturé), la brème bordelière (1 seul sujet), l'ablette, la carpe, le carassin et la tanche.

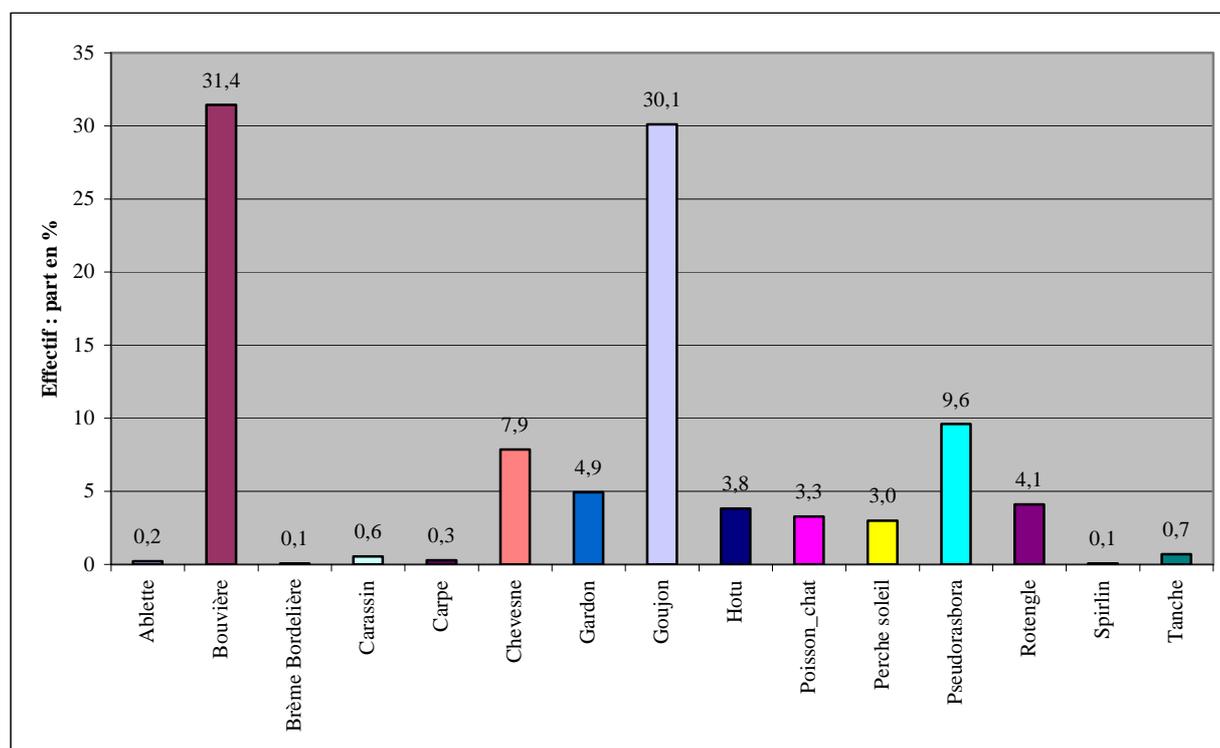


Figure 30. Détail du peuplement piscicole de la mare du Gué à Montjay

L'absence de Brochet est à souligner.

Malgré cela, la mare du Gué présente **un intérêt moyen pour la ponte du brochet**. La zone peu profonde et bien végétalisée (voir figure 27) peut offrir des supports de ponte intéressants. La zone profonde offre un habitat suffisant pour la survie et le grossissement des juvéniles. Elle peut aussi permettre aux géniteurs restés piégés de survivre pendant la période estivale.

## V.2. Peuplement piscicole du fossé du Gué

Le fossé a été pêché dans sa partie amont non loin de sa connexion avec la rivière Brenne.

### V.2.1. Richesse spécifique

Lors de l'inventaire de pêche électrique, **9 espèces piscicoles** ont été échantillonnées.

#### a. Liste des espèces capturées

##### ➤ Les poissons blancs (les cyprinidés)

La bouvière, le chevesne, le goujon, le hotu, le pseudorasbora, le rotengle et la tanche.

##### ➤ Les nuisibles

Le poisson chat, la perche soleil

#### b. Espèce d'intérêt écologique : protégées ou inscrites

La bouvière : inscrite à l'annexe III de la convention de Berne  
inscrite à l'annexe II de la directive habitat faune flore  
susceptible de bénéficier de mesures de protection de biotopes (arrêté ministériel du 8/12/1988)

Le hotu : inscrit à l'annexe III de la convention de Berne

### V.2.2. Détail du peuplement piscicole du fossé du Gué

Tous les poissons capturés étaient des juvéniles de petites tailles.

La bouvière est l'espèce la plus fréquente (33% du peuplement en effectif).

Le goujon (30% du peuplement), le pseudorasbora (21% du peuplement) et la perche soleil (9% du peuplement) sont également bien présents sur le fossé.

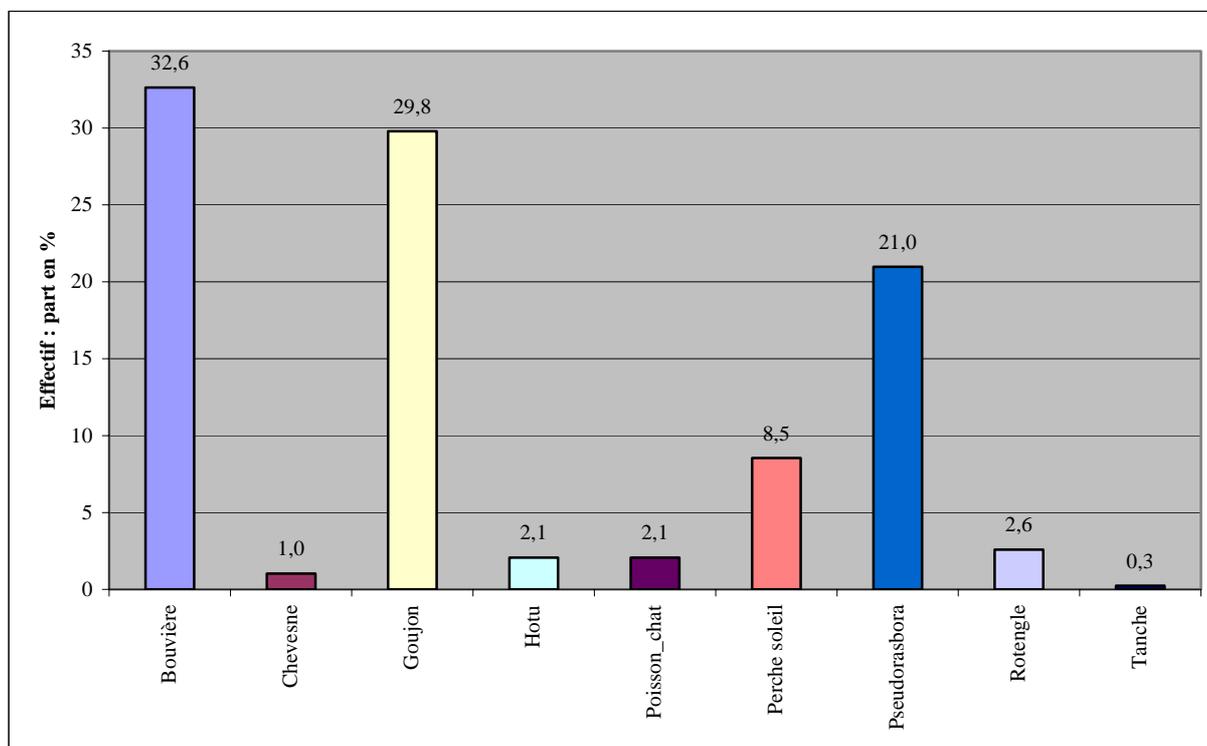


Figure 31. Détail du peuplement piscicole de la mare du Gué à Montjay

Il est intéressant de souligner la présence du hotu, espèce inscrite à l'annexe III de la convention de Berne et plutôt atypique des milieux de type fossé comme le bief de Montjay. Sa présence est liée très certainement aux crues de la Brenne. Lors de fortes montées des eaux et de forts courants, les juvéniles de hotu peuvent profiter du fossé et de la mare, qui lui est associée, pour venir s'abriter. Ces milieux constituent alors une zone refuge.

**Aucun Brochet** n'a été capturé dans le fossé de Montjay.

Ce milieu présente néanmoins un **potentiel intéressant pour la reproduction du Brochet** (ponte et développement des jeunes alevins, 1<sup>er</sup> stade). Mais il est haut perché par rapport au niveau d'étiage de la Brenne, ce qui limite les durées de submersion de zone potentiellement favorable à la ponte.

### V.3. Enjeux avifaunistiques (Mare et fossé du Gué et Lande de Montjay)

Le complexe « mare du gué et bief » abrite les passereaux classiques des milieux prairiaux (tarier des prés et pie-grièche écorcheur) dont les cantons se concentrent autour des réseaux corridors (haies, fossés, dans une moindre mesure clôture).

La mare du Gué, de part ses faibles dimensions, ne permet pas la reproduction d'espèces aquatiques mais est régulièrement fréquentée par les hérons exploitant les poissons et les batraciens. Cette petite collection d'eau abrite une entomofaune riche (odonates en particulier) qui constitue une ressource alimentaire disponible pour les oiseaux insectivores.

Les secteurs de ripisylve (strate arborescente dominante) abrite un cortège d'espèces à affinité forestière et les espèces de lisières (mésanges, fauvettes, pics).

La partie nord du site, la Lande de Montjay, est constituée d'une prairie de fauche tardive ou non annuelle très humide (présence de graminées hautes en abondance) abritant des espèces de passereaux typiquement prairiales (bruant des roseaux, tarier des prés, locustelle tachetée) présents en densité importante. Ce mode de gestion est une garantie pour la réussite des nichées et s'avère productif en matière de jeunes portés à l'envol.

Ce secteur humide constitue un habitat pouvant abriter la reproduction de la marouette ponctuée, espèce très rare en Bourgogne et sporadique en France.

**Sur l'ensemble des sites inventoriés sur la Brenne ce secteur est unique.**

Nom Français	Nom Scientifique	Statut	Habitat électifs dans le cadre de l'étude
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	1	faciès lenticques sur le cours d'eau principal et mare de dimension moyenne riche en végétation
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	4	Secteurs en eau peu profonds et prairies
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	5	Vallées alluviales et campagne cultivée
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	5	campagne cultivée avec au minimum arbres isolés pour l'installation du nid
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	5	milieux ouverts et semi-ouverts dans les vallées. Chasse exclusivement les gros insectes volants et les hirondelles.
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	0	Prairie de fauche
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	0	Secteur les plus humides en prairies de fauche à proximité de diverses collections d'eau superficielles
Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>	0	Caricaies humides en prairie de fauche
Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	0	Prairie de fauche
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	0	Cours d'eau à tendance lentique et mare de dimension réduite riche en végétation
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage. Labours humides
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	0	Prairie de fauche
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	0	Tous les milieux riches en petits passereaux (parasitisme)
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	0	Toutes les collections d'eau. Niche dans les berges sapées (espèce cavernicole)
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	0	Campagne cultivée bien pourvues en haies et en surfaces enherbées (espèce cavernicole)
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	0	Boisements en milieux ouverts (bosquet, haie, ripisylve)
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	1	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage.
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	0	Campagne cultivée. Très dépendante vis-à-vis de son habitat de reproduction : berges sapées (espèce cavernicole)
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage.
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	1	Milieux ouverts à proximité de l'homme ou de l'eau
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	3	Prairie de fauche
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage. Plus dépendant vis-à-vis des ligneux que le tarier des prés.
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	1	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	2	Prairie de fauche. Milieux palustres à végétation élevée
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	2	Massifs de roseaux ( <i>Phragmites australis</i> ) et végétation palustre près de l'eau
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	1	Milieux buissonnants
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	0	Milieux buissonnants. Lisières et milieux forestiers.
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve) plutôt humides.
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	2	Boisements humides. Très présents en peupleraie.
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	3	Milieux ouverts avec buissons épineux.
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	1	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	5	Campagne cultivée
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	2	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	2	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Se nourrit dans la campagne cultivée.
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	0	Milieu prairiaux avec haies.
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	1	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	2	Milieux ouverts avec haies et buissons
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	3	Prairies de fauche. Milieux palustres à végétation élevée
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	2	Prairie de fauche et pâturages très ouverte

**Tableau 9. Lande de Montjay et Mare du Gué – Liste spécifique des oiseaux en période de nidification.**

**En grisé : Espèces appartenant à l'avifaune nicheuse des milieux prairiaux de l'Est de la France  
Statut voir annexe 2**

## VI. Intérêts du fossé et la Mare du Gué

### VI.1. Intérêt hydraulique :

Le secteur du Gué est situé en prairie naturelle inondable. Le site n'a pas fait l'objet de remembrement et de travaux hydrauliques forts. En effet le fossé du Gué n'a pas été surcreusé. La zone conserve donc un rôle de rétention des eaux important lors des crues. Aussi les prairies du Gué sont adjacentes à la lande de Montjay, lui-même très utile dans les rétentions des eaux en période de fort débit.

C'est pourquoi le site du Gué associé à la Lande de Montjay a été considéré comme prioritaire pour la diminution des phénomènes de crue.

### VI.2. Intérêt floristique

Les espèces retrouvées dans le fossé et dans la mare sont communes des milieux humides. Pour le reste il s'agit de graminées inféodées aux prairies pâturées.

L'ensemble de cette végétation (jonc, carex, iris.....et diverses graminées) peut constituer de bons supports de ponte pour le brochet. Aussi, offre t-elle abris et nourriture à toute une faune aquatique (invertébrés benthiques, batraciens et poissons).

Du point de vue purement floristique le site a été jugé d'intérêt moyen.

### VI.3. Intérêt avifaunistique (Mare et fossé du Gué et Lande de Montjay)

L'intérêt du site repose sur le secteur humide à graminées hautes qui abrite des populations de passereaux prairiaux en densité forte et constitue un système où la survie des juvéniles est élevée (abondance de la ressource trophique et fauche absente ou tardive intervenant après l'envol des jeunes).

La ripisylve dense et diversifiée présente encore des arbres vieillissants et morts bien représentés favorables au groupe des pics (potentiellement 3 espèces nicheuses).

Le site de Montjay présente un fort enjeu dans la mesure où il comprend un milieu de référence pour les petits passereaux des milieux prairiaux.

### VI.4. Intérêt pour la faune piscicole

Sur le plan piscicole l'intérêt du site est fort. Certes la reproduction du brochet n'est pas facilitée sur ce secteur, mais le Gué reste propice à la vie piscicole.

En effet le site du Gué est constitué d'un ensemble de milieux humides diversifiés aux fonctionnalités distinctes : une mare permanente connectée à un fossé en prairie inondable.

⇒ La mare du Gué est composée d'une zone profonde bordée d'une ripisylve assurant ombre, caches (racines) et apport de nourriture (insecte tombant dans l'eau et matière organique) ainsi que d'une zone peu profonde et ensoleillée colonisée par une végétation héliophytique et hydrophytique constituant de bons supports de ponte.

Certaines espèces de poissons des eaux lentes et calmes (rotengle, tanche, gardon, carassin, bouvière) peuvent y accomplir l'intégralité de leur cycle biologique (éclosion, reproduction, croissance) sans risque de mortalité lié à l'étiage. Elle est aussi un excellent refuge lors des fortes crues pour les espèces piscicoles typiques de rivière (goujon, hotu, spirilin).

⇒ Le fossé du Gué s'exonde les meilleures années en fin de printemps. Il est peu favorable au développement des espèces piscicoles. Il offre d'excellent support de ponte aux géniteurs de brochet. Mais le fait qu'il soit assez haut perché par rapport au niveau d'eau d'étiage de la Brenne limite les durées de submersion et peut limiter l'efficacité de reproduction du brochet (risque de mise à sec des œufs et des alevins).

## VII. Vulnérabilité du site

Sur le secteur du Gué, nous sommes en zone prairiale. Comme pour la plupart des zones humides du Val de Brenne, la principale menace serait le retournement de la prairie en culture.

Si le fossé et la mare venaient à disparaître, le site n'aurait plus d'intérêt piscicole.

## VIII. Préconisations de gestion

➔ Il faut tant que possible veiller à sensibiliser l'exploitant pour qu'il conserve le site en prairie. On peut espérer que la Politique Agricole Commune aide les exploitants en ce sens.

Aussi il pourrait être intéressant de prévoir une veille foncière. En cas de vente, il serait en effet intéressant de proposer le site à des structures ayant un rôle dans la Protection du Milieu Aquatique.

*La cellule Seille (Contrat de Rivière de Seille) du Syndicat Mixte Saône-et-Doubs, dans le souci d'assurer une gestion pérenne des zones humides, a engagé une démarche de maîtrise foncière sur le Bassin de la Brenne.*

*Une étude foncière, dont l'objectif est de définir site par site les possibilités de maîtrise foncière grâce à un travail de terrain et de prospection, a ainsi été confiée à la SAFER (détail en annexe 1). Cette étude est le point de départ à une gestion efficace et durable des zones humides de la Brenne. Elle constituera un très bon outil d'analyse puisqu'elle permettra de croiser les potentialités foncières avec les potentialités écologiques et hydrauliques des différentes zones humides.*

*Le Bief de Montjay et sa mare sont intégrés à cette étude.*

➔ Enfin il serait intéressant de mettre le bief et la mare en meilleure communication avec la Brenne de sorte à éviter que la mare ne soit un piège à poisson. Les relevés topographiques ont montré que le bief était perché 1,5 mètre plus haut que le niveau d'étiage de la Brenne. Il serait bien de caler le bief au niveau du module interannuel de la Brenne.

# Mare du Gour

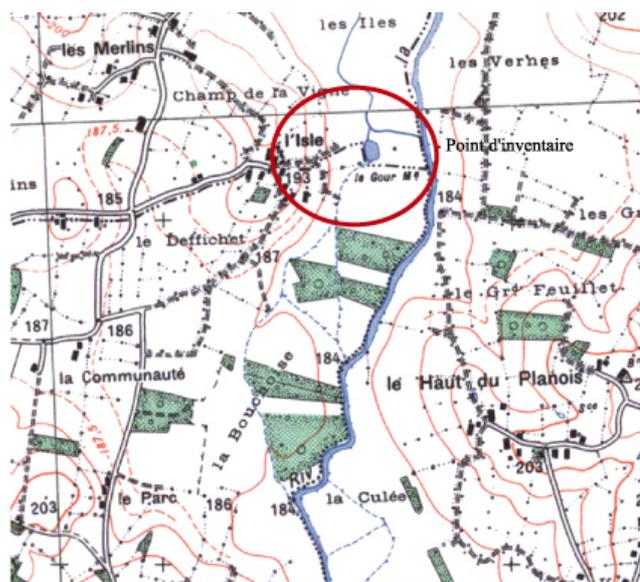


Figure 32. Localisation de la mare du Gué

## I. Caractéristiques générales du site

- Nom : Mare du Gour
- Commune : Bouhans - Montjay
- Lieu-dit : Le Gour - L'Isle
- Coordonnées Lambert :
  - X : 827 590
  - Y : 2 204 210
- Rive : droite
- Domaine : privé
- Contexte environnemental : Vallée de la Brenne et Haute Seille - ZNIEFF type 1 n°0021 1416
- Typologie du site : Fossés associés à une mare en milieu prairial.

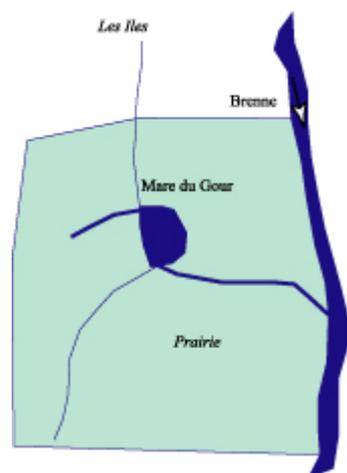
## II. Investigations entreprises

- 2 pêches électriques : 24 mai 2006
- Relevé botanique sommaire : 26 juin 2006
- Relevé topographique du réseau de fossé : 26 juin 2006.
- Expertise avifaunistique : 29 juin 2006



Photographie 11: La mare du Gour

## III. Description du site



Le secteur de la mare du Gour est une vaste prairie drainée par un long réseau de fossé.

La mare du Gour reste en eau toute l'eau. Surcreusée et curée très récemment, elle est alimentée par la nappe d'accompagnement de la Brenne et par les fossés descendant des Iles.

Profonde, elle est envahie par les nénuphars (80% de recouvrement estival), ce qui permet le maintien d'une eau assez fraîche.

Les fossés sont très profonds, et en connexion quasi permanente avec la Brenne. Lors de petites crues, ils sont très facilement mis en charge.

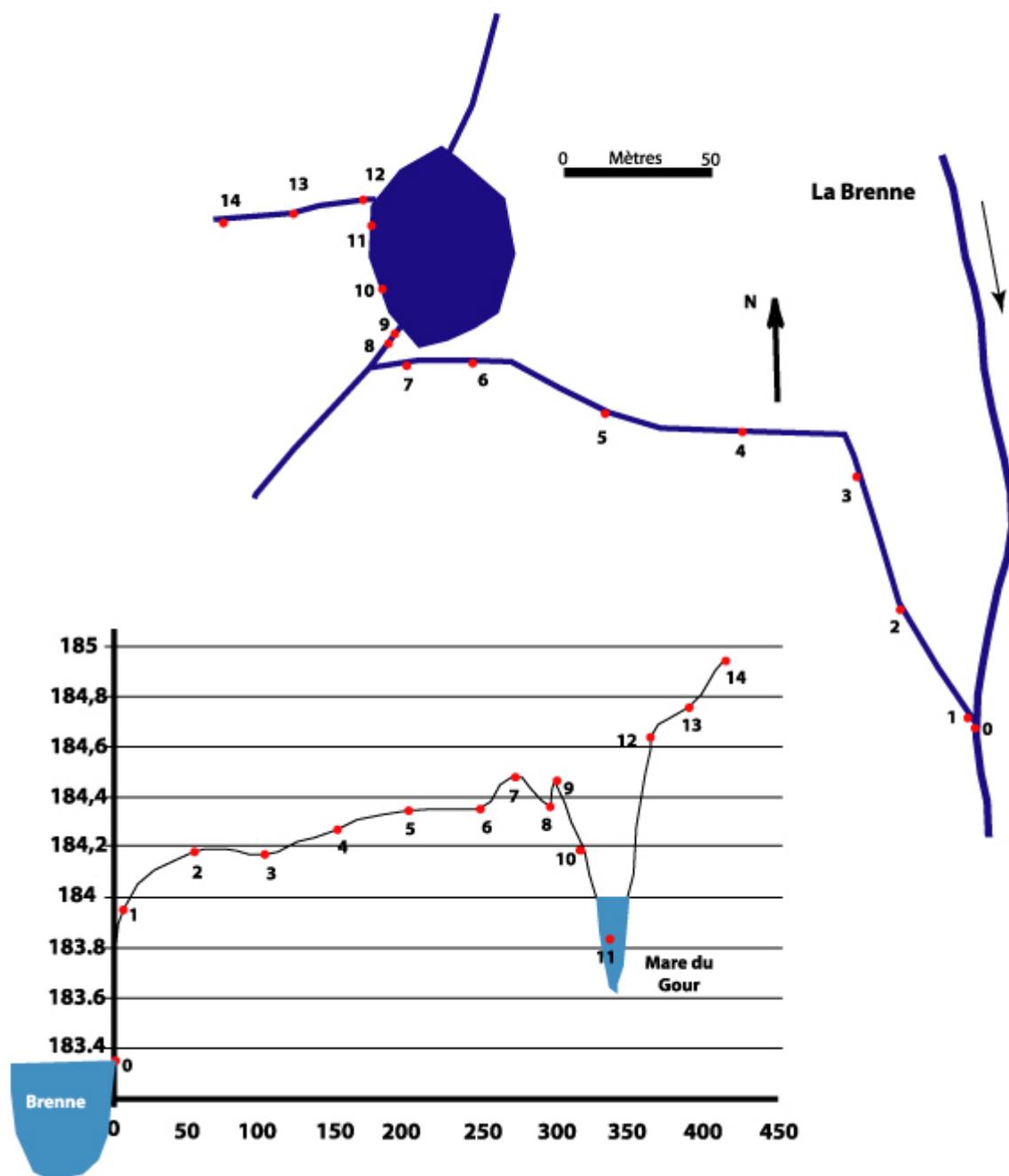
Figure 33. Représentation schématique du secteur de la mare du Gour

## IV. Profil topographique de la mare du Gour et ses fossés

### Profil en long des fossés et de la mare du Gour

Lundi 26 juin 2006

Point de référence : niveau d'eau de la Mare (Côte fixé selon courbe de niveau IGN scan 25 à 184 m)



Conception : Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique / août 2006

Figure 34. Profil topographique de la mare du Gour

## V. Inventaire floristique sommaire

Un relevé botanique sommaire a été réalisé le 26/06/2006 dans le fossé et dans la mare. La mare étant profonde, la flore n'a pu être observée que depuis la berge.

Nom latin	Nom français	Présence
<i>Nuphar lutea</i> L.	Nénuphar jaune	Très abondant dans la mare
<i>Juncus</i> sp	Jonc	rare
<i>Equisetum palustre</i> L.	Prêle des Marais	abondant
<i>Polygonum hydropiper</i> L.	Renouée poivre d'eau	
<i>Myosotis scorpioides</i> L.	Myosotis des marais	commun
<i>Alisma plantago aquatica</i> L.	Plantain d'eau	commun
<i>Potamogeton</i> sp L.	Potamot	commun dans la mare
<i>Carex</i> sp	Carex sp	rare
<i>Myriophyllum</i> sp	Myriophyle	commun
<i>Berula erecta</i> Coville.	Berle dressée	rare
<i>Lycopus europaeus</i> L.	Lycophe d'Europe	rare
<i>Mentha aquatica</i> L.	Menthe aquatique	rare
<i>Veronica anagallis-aquatica</i> L.	Mouron d'eau	rare
<i>Urtica dioica</i> L.	Ortie dioïque	rare
<i>Alisma lanceolatum</i> With.	Plantain d'eau à feuilles lancéolées	rare

Tableau 10. Liste des espèces végétales inventoriées sur les fossés et la mare du Gour

## VI. Inventaires piscicoles

Le site de la mare du Gour a été prospecté en deux points distincts : une pêche dans le fossé amont et une pêche dans le fossé aval. La mare du Gour n'a pas pu être inventoriée en raison de sa profondeur et l'importante couche de vase meuble. La pêche électrique a été réalisée en pleine décrue mais les fossés étaient encore bien en eau.

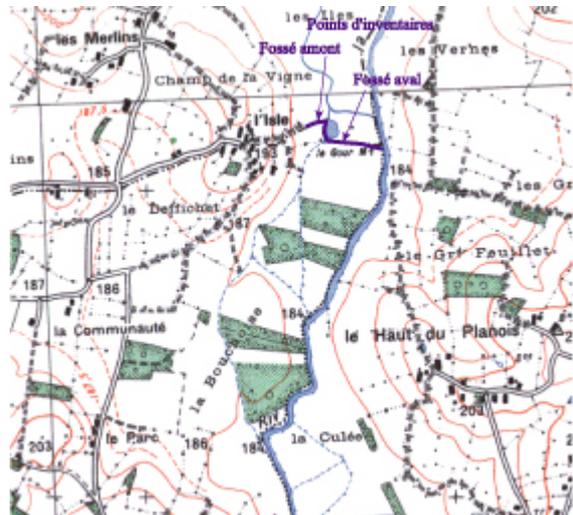


Figure 35. Points d'inventaire fossés mare du Gour

Le fossé situé en amont de la mare du Gour, est beaucoup moins encaissé que le fossé aval. Il est colonisé par une végétation héliophytique lorsqu'il est en eau. Les graminées recolonisent le fossé après que celui-ci soit asséché. Lors de la pêche électrique seules deux espèces de poissons ont été capturées (le rotengle : 16 individus et la bouvière : 2 individus). Les poissons sensibles à la décrue avaient déjà fui le fossé.

C'est pourquoi les résultats de pêches électriques de ce fossé n'ont pas été intégrés à l'analyse des peuplements piscicoles du secteur.

Le fossé aval de la mare du Gour est un bief de ressuyage des prairies alentour. Fortement encaissé, il est colonisé par une végétation héliophytique et hydrophytique d'intérêt pour la ponte du Brochet. La Prêle des Marais est bien représentée.

Il est déconnecté avec la Brenne à l'étiage et s'assèche. Des poches d'eau peuvent aussi constituer des pièges à poisson. D'un point de vue hydraulique il ne subsiste pas de problème de connexion entre la mare, le fossé et la Brenne pour des niveaux d'eau moyen (module).

## VI.1. Richesse spécifique

10 espèces de poissons ont été inventoriées le 24 mai 2006. La mare n'ayant pu être inventoriée, il est probable que d'autres espèces piscicoles soient présentes sur le secteur.

Le brochet n'a pas été capturé dans les fossés.

### VI.1.1. Liste des espèces capturées

#### a. Les poissons blancs (les Cyprinidés)

Ablette, bouvière, chevesne, gardon, goujon, hotu, rotengle vandoise.

#### b. Les nuisibles

Poisson chat et perche soleil

### VI.1.2. Espèces d'intérêt écologique : protégées ou inscrites

La bouvière : inscrite à l'annexe III de la convention de Berne  
inscrite à l'annexe II de la directive habitat faune flore  
susceptible de bénéficier de mesures de protection de biotopes (arrêté ministériel du 8/12/1988)

Le hotu : inscrit à l'annexe III de la convention de Berne  
La Vandoise susceptible de bénéficier de mesures de protection de biotopes (arrêté ministériel du 8/12/1988)

## VI.2. Détails du peuplement piscicole de la mare du Gour

Le peuplement piscicole de la mare du Gour peut s'analyser de la même manière que celui de la mare du Gué à Montjay ou bien encore de la mare du Pré Neuf à Torpes. Tous ces sites sont typologiquement proches : de grandes mares profondes connectées à la Brenne par un système de fossé.

Parmi le peuplement on retrouve :

☞ Des espèces piscicoles typiques des cours d'eau : ablette, chevesne, goujon, hotu, vandoise

☞ Des espèces plus opportunistes affectionnant les rivières et les milieux plus lenticques, type plan d'eau, fossé, mare : gardon, bouvière, poisson chat, rotengle

L'absence de sondage dans la mare, explique très certainement la non présence d'espèces typiques des milieux lenticques (tanche, carassin). Il est aussi intéressant de souligner l'absence du pseudorasbora qui habituellement est omniprésent sur les zones humides de la Brenne.

La période de crue dans laquelle la pêche électrique a été réalisée explique aussi pourquoi l'on retrouve autant d'espèces de rivière (en diversité et en densité) dans cette zone humide.

Le goujon, le hotu et l'ablette, espèces plutôt classiques des cours d'eau colonisent fortement le secteur (voir graphique 36). En effet le goujon est la deuxième espèce la mieux représentée du peuplement. Il totalise 21% des effectifs capturés. Le hotu vient en 4<sup>ème</sup> position avec 10 % de l'effectif total.

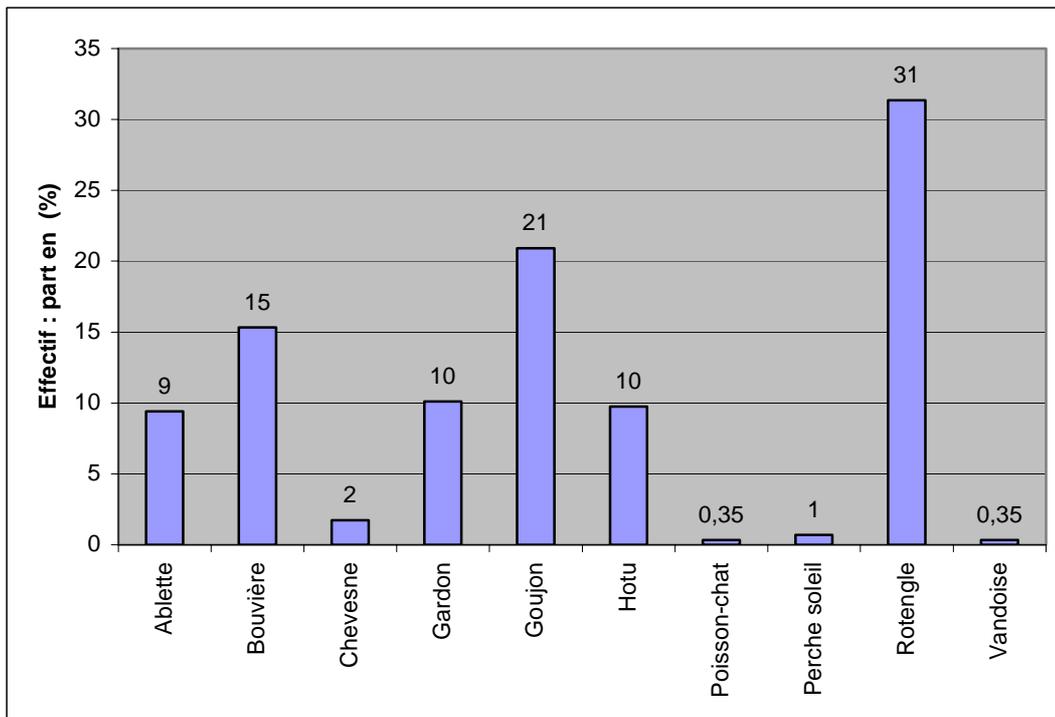


Figure 36. Détail du peuplement piscicole de la mare du Gour

Pour autant le rotengle et la bouvière, tout deux classiques des zones humides, restent dominant dans le peuplement avec respectivement 31% et 15 % de l'effectif total.

Aucun brochet n'a été inventorié. Il est certain que la mare peut constituer un milieu de reproduction pour cette espèce emblématique. Mais il faut souligner que le fossé aval tout comme la mare sont des milieux profonds ne présentant pas les caractéristiques optimums pour la ponte et le développement des premiers stades des alevins.

Quoiqu'il en soit la mare du Gour reste un excellent milieu pour la faune piscicole dans son ensemble.

## VII. Enjeux avifaunistique

Nom Français	Nom Scientifique	Statut	Habitat électifs dans le cadre de l'étude
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	0	faciès lentiques sur le cours d'eau principal et mare de dimension moyenne riche en végétation
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	4	Secteurs en eau peu profonds et prairies
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	1	nidification sur des surfaces en eau bordée d'une végétation dense - mares et drain principal de la Brenne
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	5	Vallées alluviales et campagne cultivée
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	5	campagne cultivée avec au minimum arbres isolés pour l'installation du nid
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	5	milieux ouverts et semi-ouverts dans les vallées. Chasse exclusivement les gros insectes volants et les hirondelles.
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	0	Prairie de fauche
Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	0	Prairie de fauche
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	2	Cours d'eau à tendance lentique et mare de dimension réduite riche en végétation
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	0	Prairie de fauche. Pâture. Labours humides
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	0	Prairie de fauche
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Recherche de nourriture dans la campagne cultivée ouverte
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	0	Tous les milieux riches en petits passereaux (parasitisme)
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	5	Toutes les collections d'eau. Niche dans les berges sapées (espèce cavernicole)
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	0	Campagne cultivée bien pourvues en haies et en surfaces enherbées (espèce cavernicole)
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	1	Boisements en milieux ouverts (bosquet, haie, ripisylve)
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	0	Prairie de fauche. Pâture.
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	0	Campagne cultivée. Très dépendante vis-à-vis de son habitat de reproduction : berges sapées (espèce cavernicole)
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	4	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	0	Prairie de fauche. Pâture.
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	1	Milieux ouverts à proximité de l'homme ou de l'eau
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	3	Prairie de fauche
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata</i>	3	Prairie de fauche. Pâture. Plus dépendant vis-à-vis des ligneux que le tarier des prés.
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	1	Milieux buissonnants
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	0	Milieux buissonnants. Lisières et milieux forestiers.
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve) plutôt humides.
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	0	Milieux ouverts avec buissons épineux.
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	0	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	5	Campagne cultivée
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	1	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Se nourrit dans la campagne cultivée.
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	0	Milieux prairiaux avec haies.
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	1	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	2	Milieux ouverts avec haies et buissons
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	3	Prairies de fauche. Milieux palustres à végétation élevée
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	2	Prairie de fauche et pâtures très ouverte

Tableau 11. Mare du Gour – Liste spécifique des oiseaux en période de nidification.

En grisé : Espèces appartenant à l'avifaune nicheuse des milieux prairiaux de l'Est de la France  
Statut voir annexe 2

Les enjeux avifaunistiques liés à la seule mare du Gour sont restreints et la liste spécifique proposée est liée à la nature de l'environnement prairial où s'intègre ce petit plan d'eau.

Le cortège des espèces prairiales est bien représenté sur un périmètre élargi en raison d'un bon réseau corridor (fossé à hélophytes) au sein des surfaces herbeuses.

La mare héberge des espèces strictement aquatiques grâce à sa superficie moyenne et sa végétation aquatique riche : canard colvert, grèbe castagneux, poule d'eau.

La quasi absence d'hélophytes de bordure ne permet pas la reproduction des petits passereaux paludicoles (rousserolles) et s'avère limitante pour celle des espèces aquatiques précitées.

Par ailleurs, cette collection d'eau abrite une entomofaune riche (odonates en particulier) qui constitue une ressource alimentaire disponible pour les oiseaux insectivores.

Le site est bien fréquenté par les hérons à la recherche de poissons, batraciens et insectes aquatiques.

## VIII. Intérêt des fossés et de la mare du Gour

### VIII.1. Intérêt hydraulique

L'intérêt hydraulique est fort. La mare du Gour est située au sein d'une très grandes prairies qui constitue de vastes champs d'expansion des crues.

### VIII.2. Intérêt floristique

Les espèces retrouvées ne sont pas particulièrement rares ou remarquables. Ce sont les hélophytes et les hydrophytes classiques des mares et fossés ainsi que les graminées des prairies pâturées.

L'ensemble de cette végétation de milieux humides constitue un habitat particulier et un support de ponte lors des crues pour les espèces piscicoles dont le brochet

Sur le plan floristique, le site a été jugé d'intérêt moyen.

### VIII.3. Intérêt avifaunistique

Le site est jugé d'intérêt fort pour la plupart des espèces prairiales classiques étant donné la présence d'un bon réseau de corridors (fossés) au sein des prairies dans le périmètre élargi.

L'intérêt de la mare seule réside dans la présence d'espèces aquatiques strictes que l'on retrouve sur la rivière Brenne. Ce plan d'eau constitue localement un bon élément de diversification du milieu et doit jouer un rôle important en période de migration pour les limicoles.

### VIII.4. Intérêt piscicole

Il existe entre la mare du Gour et la Brenne une étroite relation hydraulique responsable de nombreux échanges piscicoles. Le fossé reste assez haut perché entre 70 cm et 90 cm par rapport au niveau d'étiage, mais lors des crues cette côte est facilement inondable.

L'intérêt piscicole du site est fort.

Il s'agit d'un excellent milieu de grossissement et de développement d'un grand nombre d'espèces. C'est aussi une zone refuge de tout premier intérêt puisqu'un grand nombre d'espèces typiques de cours d'eau viennent s'y abriter et s'y développer lors des crues de la Brenne.

La reproduction du brochet n'a pas été observée lors de l'étude, mais elle est plus que probable compte tenu des étroites relations hydrauliques existant entre la mare, les fossés et la Brenne et compte tenu de la présence d'un support de ponte plutôt favorable. La profondeur des milieux peut cependant être un frein à l'efficacité de la reproduction du Brochet. L'espèce se reproduisant en février-mars, il est important que l'eau puisse se réchauffer rapidement sous l'action du soleil pour permettre le développement des œufs, des alevins avant résorption de leur vésicule, mais aussi du phytoplancton point de départ de toute la chaîne alimentaire aquatique.

On peut toutefois regretter que la mare du Gour de part sa profondeur reste « un piège à poisson ». Elle ne se vidange pas. De plus en situation d'étiage (juillet-août), il subsiste tout de même une déconnexion entre la mare et la Brenne. Les poissons restent alors bloqués.

## IX. Vulnérabilité du site

Nous sommes au sein d'un grand ensemble prairial. Le risque majeur pour ce site serait le retournement des prairies au profit des cultures céréalières et où de la populiculture.

La mare pourrait aussi être comblée. Cependant avec le propriétaire actuel, ceci reste très peu probable. D'autant plus qu'il a tout récemment fait curer.

## X. Préconisation de gestion

➔ Il faut tant que possible veiller à sensibiliser l'exploitant pour qu'il conserve le site en prairie. On peut espérer que la Politique Agricole Commune aide les exploitants en ce sens.

Aussi il pourrait être intéressant de prévoir une veille foncière. En cas de vente, il serait en effet intéressant de proposer le site à des structures ayant un rôle dans la Protection du Milieu Aquatique.

*La cellule Seille (Contrat de Rivière de Seille) du Syndicat Mixte Saône-et-Doubs, dans le souci d'assurer une gestion pérenne des zones humides a engagé une démarche de maîtrise foncière sur le Bassin de la Brenne.*

*Une étude foncière, dont l'objectif est de définir site par site les possibilités de maîtrise foncière grâce à un travail de terrain et de prospection, a ainsi été confiée à la SAFER Bourgogne (détail en annexe 1). Cette étude est le point de départ à une gestion efficace et durable des zones humides de la Brenne. Elle constituera un très bon outil d'analyse puisqu'elle permettra de croiser les potentialités foncières avec les potentialités écologiques et hydrauliques des différentes zones humides.*

*La mare du Gour est intégrée à cette étude.*

➔ La mare du Gour est un piège à poisson. Elle se déconnecte de la Brenne en période d'étiage. De nombreux poissons restent bloqués dans la mare. Pour permettre un retour plus facile des espèces piscicoles à la rivière il serait nécessaire de reprofiler le fossé à une côte plus basse (niveau d'étiage).

# Le fossé de la Bouchoise

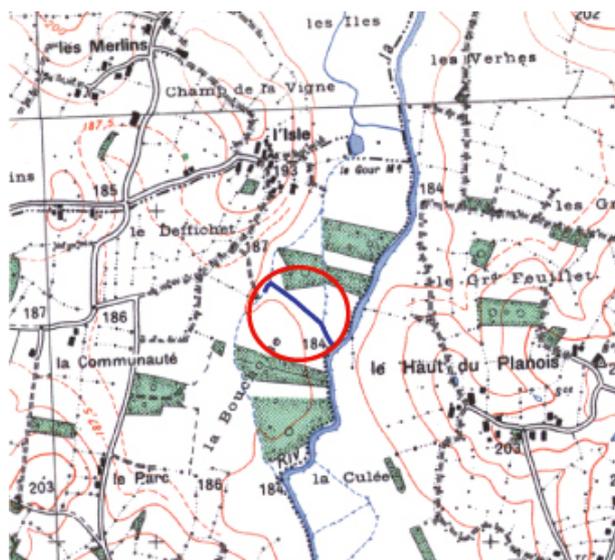


Figure 37. Localisation du fossé de la Bouchoise

## I. Caractéristiques générales du site

- Nom : Fossé de la Bouchoise
- Commune : Bouhans
- Lieu-dit : Le Deffichet - la Bouchoise
- Coordonnées Lambert :  
X : 827 380  
Y : 2 203 190
- Rive : droite
- Domaine : privé
- Contexte environnemental : Vallée de la Brenne et Haute Seille - ZNIEFF type 1 n°0021 1416
- Typologie du site : fossé profond permettant le drainage des prairies et cultures alentours.

## II. Investigations entreprises

- Pêche électrique : 09/05/2006
- Relevé botanique sommaire : 26/06/2006
- Relevé topographique de la partie aval du fossé : 26/06/2006
- Expertise avifaunistique : 29/06/2006

## III. Description du site



Photographie 12 : fossé de la Bouchoise

Le fossé de la Bouchoise fait partie d'un grand ensemble de fossés localisés sur les communes de Montjay et Bouhans. Cet ensemble prend naissance au lieu-dit le Gué à Montjay (secteur étudié). Il se prolonge jusqu'à la mare du Gour (secteur étudié) en passant par le lieu-dit les Iles et se termine à la Bouchoise.

Le fossé de la Bouchoise est un fossé de drainage classique. Profond et très incisé il reste bien en eau pour des débits moyens de la Brenne. Il ne présente pas de problème de connexion avec la rivière Brenne. La partie la plus aval reste même connectée à l'étiage. Il est colonisé par une végétation peu diversifiée mais dense, constituée d'hélophyte et d'hydrophyte ; la partie aval du fossé étant plus riche que les parties médianes et amont.

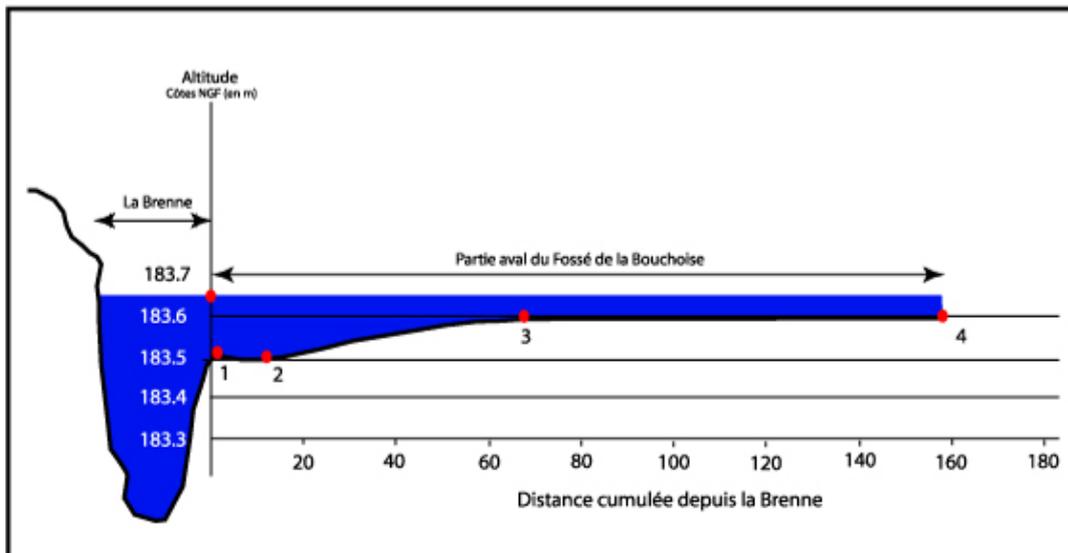
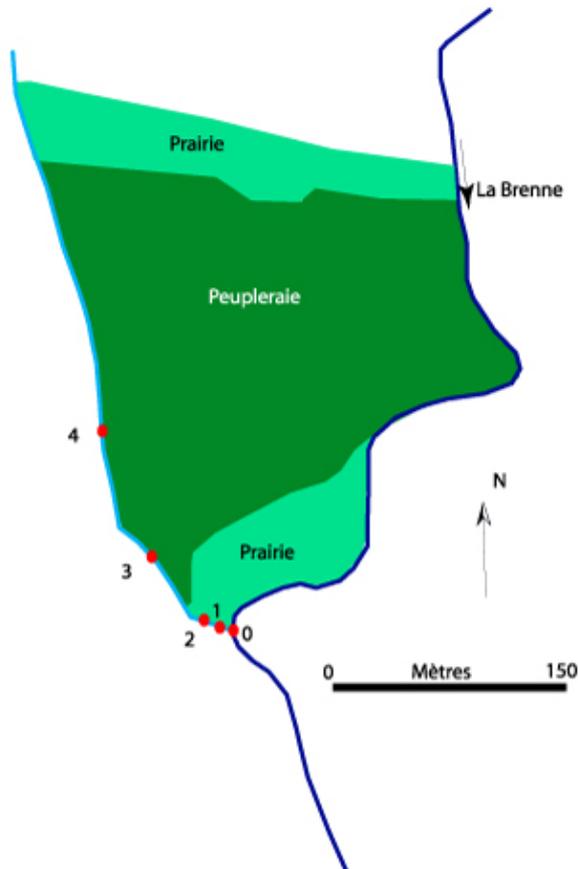
Le fossé s'écoule au milieu d'un paysage agricole diversifié (prairie, peupleraie, culture).

## IV. Profil topographique du fossé de la Bouchoise

### Profil en long de la partie aval du fossé de la Bouchoise à Bouhans

Lundi 26 juin 2006

Point de référence : niveau d'eau de la Brenne - (Côte fixée selon courbe de niveau IGN scan 25 à 183.65 m)



Conception : Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique / août 2006.

Figure 38. Profil topographique de la partie aval du fossé de la Bouchoise



### VI.1.2. Espèce d'intérêt écologique : protégée ou inscrite

La bouvière : inscrite à l'annexe III de la convention de Berne  
inscrite à l'annexe II de la directive habitat faune flore  
susceptible de bénéficier de mesures de protection de biotopes (arrêté ministériel du 8/12/1988)

## VI.2. Détail du peuplement piscicole de la Mare du Gour

On retrouve les espèces piscicoles classiques des milieux humides à savoir la bouvière, le pseudorasbora, le rotengle et la tanche. Mais ces poissons ne dominent pas fortement le peuplement.

Les espèces typiques des cours d'eau sont aussi très bien représentées. Ainsi, l'ablette est l'espèce qui a été majoritairement échantillonnée (47% du peuplement pêché). Le gardon et le chevesne, deux espèces assez ubiquistes sont mieux représentées que la bouvière et le pseudorasbora, espèces typiques des fossés.

Pour expliquer ces observations, il suffit de constater que la pêche électrique a eu lieu en début de crue, en pleine montée des eaux. C'est une période où le poisson se déplace beaucoup. C'est aussi une période, où les espèces plutôt classiques des cours d'eau profitent de la montée des eaux pour venir se réfugier dans les zones annexes. Dès la décrue ces poissons chercheront à regagner la rivière. Les espèces inféodées aux zones humides (tanche, rotengle, pseudorasbora) reste plus longtemps dans les milieux annexes.

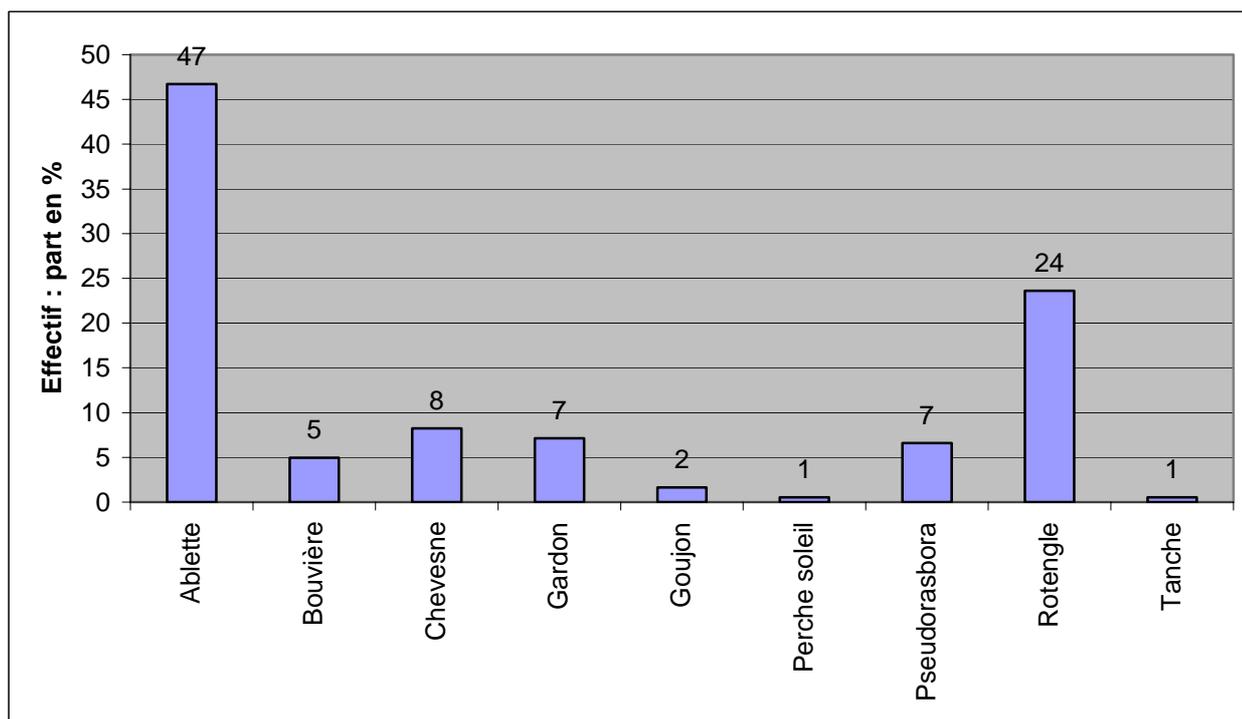


Figure 40. Détail du peuplement piscicole du fossé de la Bouchoise

Le fossé de la Bouchoise est donc une excellente zone de refuge en période de crue. Le fossé peut certainement être un bon milieu de grossissement pour tout un ensemble d'espèces piscicoles lorsque ce dernier est bien en eau.

Enfin, le fait d'avoir constaté la présence d'un alevin de brochet confirme que les brochets sont venus se reproduire sur le secteur dans le courant du printemps 2006.

## VII. Enjeux avifaunistiques

Nom Français	Nom Scientifique	Statut	Habitat électifs dans le cadre de l'étude
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	0	faciès lenticules sur le cours d'eau principal et mare de dimension moyenne riche en végétation
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	5	Secteurs en eau peu profonds et prairies
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	5	Vallées alluviales et campagne cultivée
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	5	campagne cultivée avec au minimum arbres isolés pour l'installation du nid
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	5	milieux ouverts et semi-ouverts dans les vallées. Chasse exclusivement les gros insectes volants et les hirondelles.
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	0	Prairie de fauche
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	0	Secteur les plus humides en prairies de fauche à proximité de diverses collections d'eau superficielles
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	0	Cours d'eau à tendance lentique et mare de dimension réduite riche en végétation
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	0	Prairie de fauche
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Recherche de nourriture dans la campagne cultivée ouverte
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	0	Tous les milieux riches en petits passereaux (parasitisme)
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	0	Toutes les collections d'eau. Niche dans les berges sapées (espèce cavernicole)
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	0	Campagne cultivée bien pourvue en haies et en surfaces enherbées (espèce cavernicole)
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	0	Boisements en milieux ouverts (bosquet, haie, ripisylve)
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage.
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	0	Campagne cultivée. Très dépendante vis-à-vis de son habitat de reproduction : berges sapées (espèce cavernicole)
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage.
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	3	Prairie de fauche
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	2	Bosquets.
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	2	Milieux buissonnants
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	2	Milieux buissonnants. Lisières et milieux forestiers.
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	2	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve) avec une strate buissonnante.
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve) plutôt humides.
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	3	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	0	Boisements humides. Très présents en peupleraie.
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	3	Milieux ouverts avec buissons épineux.
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	0	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	5	Campagne cultivée
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	2	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Se nourrit dans la campagne cultivée.
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	0	Milieux prairiaux avec haies.
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	1	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	2	Milieux ouverts avec haies et buissons
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	0	Prairies de fauche. Milieux palustres à végétation élevée
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	0	Prairie de fauche et pâtures très ouverte

Tableau 13. Fossé du Deffichet – Liste spécifique des oiseaux en période de nidification.

En grisé : Espèces appartenant à l'avifaune nicheuse des milieux prairiaux de l'Est de la France  
Statut voir annexe 2

Sur le plan avifaunistique, le « Fossé de la Bouchoise » est le site le plus « dégradé » de l'étude, étant donné la présence en importante surface de peupliers sur le périmètre d'intérêt.

Le peuplement est donc moins conforme et tend à s'éloigner du cortège des espèces prairiales.

En raison de l'existence de prairies avec haies, les passereaux des milieux prairiaux sont malgré tout présents sur le site mais ne colonisent pas les espaces voués à la popuiculture et leurs effectifs à l'échelle du site sont restreints.

L'abondance relative de la peupleraie apporte des espèces liées aux milieux forestiers. Les peupleraies plus anciennes sont plus diversifiées étant donné la présence de sujets vieillissants (bois morts) et d'un couvert arbustif mieux représenté. Ces formations conviennent bien à de nombreux passereaux (loriot, mésanges, fauvelles, fringillidés) mais il s'agit ici d'espèces plutôt généralistes de faible valeur patrimoniale.

Les peupleraies jeunes sont souvent trop entretenues et sont très pauvres sur le plan ornithologique. Les lisières de ces formations parfois riches en graminées hautes peuvent convenir à la nidification de passereaux prairiaux mais ne compensent pas la disparition des prairies au profit des peupliers.

## VIII. Intérêt du fossé de la Bouchoise

### VIII.1. Intérêt hydraulique

Le fossé de la Bouchoise est situé dans un paysage agricole assez diversifié, constitué de cultures, de prairie pâturées et de peupleraie. Cet ensemble s'inonde bien évidemment lors des crues et constitue une zone de rétention des eaux.

Cependant comme il s'agit aussi d'une zone cultivée, l'intérêt hydraulique du site a été jugé moyen.

### VIII.2. Intérêt floristique

L'inventaire floristique n'a pas permis l'observation d'espèce remarquable ou protégée. Le fossé est colonisé par une végétation dense et peu diversifié qui fait office de support de ponte au brochet.

Sur le plan floristique, l'intérêt du fossé est jugé moyen.

### VIII.3. Intérêt avifaunistique

Le site du fossé de la Bouchoise conserve un attrait pour l'avifaune prairiale dans les secteurs encore en prairie. La présence des peupliers en abondance se traduit par la disparition des espèces prairiales au profit d'un peuplement généraliste de valeur patrimoniale faible.

Le vieillissement des peupleraies permet une augmentation de la richesse spécifique mais le peuplement aviaire demeure assez banal en leur sein.

### VIII.4. Intérêt pour la faune piscicole

Le fossé de la Bouchoise est une zone refuge pour un grand nombre d'espèces piscicoles. Il est certes profond et très incisé. Il offre peu d'habitat aux poissons. Mais il est très bien connecté avec la Brenne.

C'est un bon milieu refuge.

Aussi les diverses investigations de terrain ont permis l'observation d'un alevin de brochet.

De ce fait, même si le fossé ne présente pas les caractéristiques typiques des frayères à brochet, ce dernier a été considéré comme potentiellement intéressant pour la reproduction de l'espèce.

## **IX. Vulnérabilité du site**

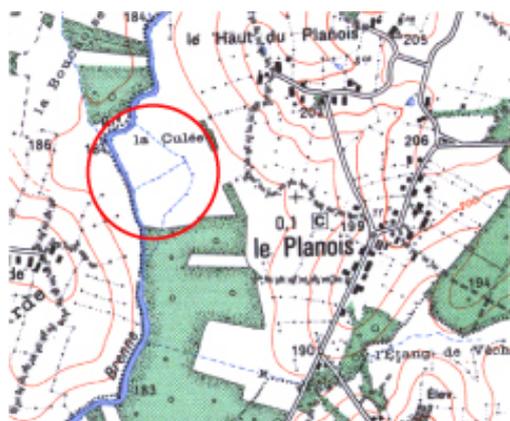
S'agissant d'un fossé de drainage de grand intérêt agricole, la vulnérabilité du site reste faible.

## **X. Préconisation de gestion**

Il pourrait être intéressant pour la faune piscicole de retravailler le profil transversal du fossé. Ce dernier pourrait être élargi et ses berges adoucies. Des banquettes végétalisées pourraient ainsi être constituées.

# Prairie de la Culée

## I. Caractéristiques générales du site



- Nom : Prairie de la Culée
- Commune : Le Planois
- Lieu-dit : la Culée
- Coordonnées Lambert  
X : 832 780  
Y : 2 211 692
- Rive : gauche
- Domaine : privé
- Contexte environnemental : Vallée de la Brenne et Haute Seille
- ZNIEFF type 1 n°0021 1416
- Typologie du site : Prairies humides et réseaux de fossés

Figure 41. Localisation de la Culée au Planois

## II. Investigations entreprises :

- Relevé topographique : 15/11/2005
- Relevé botanique sommaire : 19/10/2004
- Expertise avifaunistique le 12/07/2005

Aucune pêche électrique n'a pu être entreprise sur le site. Les fossés sont peu profonds. La prairie s'inonde et se ressuie rapidement. La pêche n'est possible qu'en période de crue. Mais en temps de crue la pêche est difficile à réaliser sur le plan matériel.



Photographie 13 : Prairie de la Culée au Planois

## III. Description du site

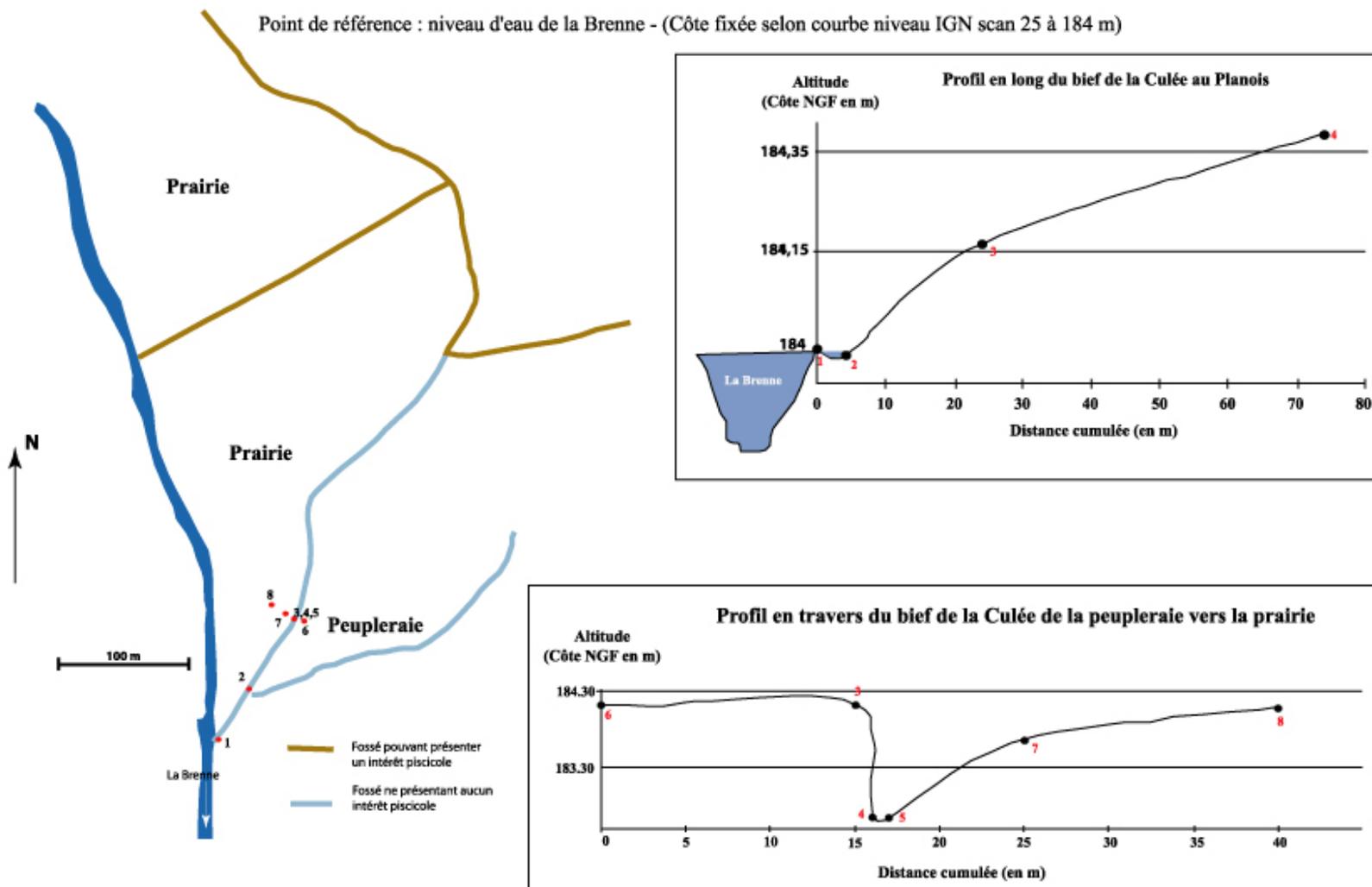
La Culée au Planois est un secteur de prairies inondables drainées par des petits fossés peu larges et peu profonds. La prairie est marquée par quelques légères dépressions (baisses).

La prairie et les fossés sont très vite inondés lors des crues, mais le ressuyage est tout aussi rapide. Seule la partie la plus aval du fossé entre la peupleraie et la prairie au niveau de la connexion avec la Brenne reste quelque temps en eau (*voir profil topographique*). En effet, les 150 derniers mètres du fossé ne sont pas très haut perchés au dessus du niveau d'eau moyen de la Brenne (entre 10 et 45 cm).

## IV. Profil topographique du bief de la Culée

### Niveau topographique du bief et des prairies de la Culée au Planois

Mardi 15 novembre 2005



Conception : Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique / novembre 2005.

Figure 42. Profils topographiques du bief et de la prairie de la Culée au Planois

## V. Inventaire floristique sommaire

Un relevé botanique sommaire a été réalisé le 19/10/2004.

Nom latin	Nom français	Présence
<i>Artemisia vulgaris L.</i>	Armoise commune	commun
<i>Carex sp</i>	Carex	commun
<i>Géranium molle L.</i>	Géranium à feuille molle	rare
<i>Althaea officinalis L.</i>	Guimauve officinale	rare
<i>Lycopus europaeus L.</i>	Lycophe d'Europe	commun
<i>Typha latifolia L.</i>	Massette à larges feuilles	rare
<i>Rumex acetosa L.</i>	Oseille commune	commun
<i>Filipendula ulmariaL.</i>	Reine des près	commun
<i>Plantago lanceolata L.</i>	Plantain lancéolé	rare
<i>Potentilla reptans L.</i>	Potentille rampante	abondant
<i>Polygonum hydropiper L.</i>	Renouée poivre d'eau	commun
<i>Centaurea jacea L.</i>	Centaurée jacée	commun

Tableau 14. Liste des espèces végétales inventoriées sur les biefs de la prairie de la Culée

La végétation retrouvée sur la prairie de la Culée est assez classique. Les quelques hélophytes typiques (Massette à larges feuilles, plantain lancéolé, renouée poivre d'eau) ont été retrouvés dans les fossés. Le reste des espèces a été inventorié en berge ou sommet de fossé.

## VI. Enjeux avifaunistiques

Les espèces de milieux prairiaux sont potentiellement bien présentes sur ce site dominé par les prairies de fauche. Les milieux corridors sont peu représentés sur le site et les densités des petits passereaux typiques doivent être faibles.

Au sein du périmètre d'intérêt, l'existence de formations boisées semi-naturelles se traduit par la présence d'un peuplement à affinité forestière (pics, mésanges, pouillots, turdidés).

La grande surface des parcelles et l'absence de corridors sous-entend une homogénéité des modes de gestion à l'échelle du site rendant précaire la réussite de la reproduction des espèces prairiales se reproduisant au sol.

Nom Français	Nom Scientifique	Statut	Habitat électifs dans le cadre de l'étude
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	0	faciès lenticues sur le cours d'eau principal et mare de dimension moyenne riche en végétation
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	4	Secteurs en eau peu profonds et prairies
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	5	Vallées alluviales et campagne cultivée
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	5	campagne cultivée avec au minimum arbres isolés pour l'installation du nid
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	5	milieux ouverts et semi-ouverts dans les vallées. Chasse exclusivement les gros insectes volants et les hirondelles.
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	0	Prairie de fauche
Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	0	Prairie de fauche
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	0	Cours d'eau à tendance lenticue et mare de dimension réduite riche en végétation
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage. Labours humides
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	0	Prairie de fauche
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	0	Tous les milieux riches en petits passereaux (parasitisme)
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	0	Toutes les collections d'eau. Niche dans les berges sapées (espèce cavernicole)
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	0	Campagne cultivée bien pourvue en haies et en surfaces enherbées (espèce cavernicole)
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	0	Boisements en milieux ouverts (bosquet, haie, ripisylve)
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage.
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	0	Campagne cultivée. Très dépendante vis-à-vis de son habitat de reproduction : berges sapées (espèce cavernicole)
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage.
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	0	Boisements avec un bon couvert arbustif et buissonnants
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	0	Boisements avec un bon couvert arbustif et buissonnants
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	0	Boisements avec un bon couvert arbustif et buissonnants
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	0	Boisements frais et humide avec couverts buissonnants denses
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	3	Prairie de fauche
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata</i>	3	Prairie de fauche. Pâturage. Plus dépendant vis-à-vis des ligneux que le tarier des prés.
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	1	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	0	Bosquets.
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	0	Milieux buissonnants. Lisières et milieux forestiers.
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve) avec une strate buissonnante.
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	0	Boisements caducifoliés clairs.
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve) plutôt humides.
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	0	Boisements humides. Très présents en peupleraie.
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	0	Milieux ouverts avec buissons épineux.
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	0	Bosquets.
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	1	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	5	Campagne cultivée
Cornille noire	<i>Corvus corone</i>	2	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Se nourrit dans la campagne cultivée.
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	0	Milieux prairiaux avec haies.
Pinson des arbres	<i>Fringilla caelebs</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	2	Milieux ouverts avec haies et buissons
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	0	Prairies de fauche. Milieux palustres à végétation élevée
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	2	Prairie de fauche et pâtures très ouverte

**Tableau 15. La Culée – Liste spécifique des oiseaux en période de nidification.**

**En grisé : Espèces appartenant à l'avifaune nicheuse des milieux prairiaux de l'Est de la France  
Statut voir annexe 2**

## VII. Intérêt de la prairie de la Culée

### VII.1. Intérêt hydraulique

La Culée est un secteur de prairie inondable de grand intérêt pour la réduction des phénomènes de crues.

#### **Remarque :**

D'après le propriétaire, rencontré sur le site, les travaux de remembrement qui viennent tout juste de s'achever (2005) sur les communes de Mouthier-en-Bresse, Bellevesvre et Torpes auraient déjà comme conséquences de provoquer des variations plus brutales des niveaux d'eau de la Brenne. Sa prairie s'inonde ainsi beaucoup plus rapidement et violemment qu'auparavant.

Ceci justifie l'intérêt de conserver un maximum de secteurs tels que les prairies de la Culée.

### VII.2. Intérêt floristique

Sur le plan floristique, la prairie de la Culée ne présente pas d'intérêts particuliers.

### VII.3. Intérêt avifaunistique

Les boisements présents sur le site sont plus diversifiés que les milieux prairiaux en terme d'espèces. La composition spécifique demeure néanmoins relativement banale.

Le faible linéaire de haies est un facteur limitant pour une espèce telle que la pie-grièche écorcheur.

Les enjeux actuels sur le site de la Culée sont moyens mais peuvent être développés en augmentant les habitats corridors.

### VII.4. Intérêt piscicole

Hormis les 150 derniers mètres du fossé, la prairie et les biefs ne restent pas suffisamment longtemps en eau.

L'intérêt piscicole est faible. La reproduction du Brochet est possible sur les parties les plus basses de la prairie, mais cette dernière reste très limitée.

## VIII. Vulnérabilité du site

La Culée est un grand ensemble prairial. Le risque majeur pour ce site serait le retournement des prairies au profit des cultures céréalières et où de la populiculture.

## IX. Préconisation de gestion

Les préconisations de gestions sont orientées vers le maintien des prairies.

Il faut tant que possible veiller à sensibiliser l'exploitant pour qu'il conserve le site en prairie. On peut espérer que la Politique Agricole Commune aide les exploitants en ce sens.

En cas de vente des parcelles, il serait intéressant que ces dernières soient destinées à un maître d'ouvrage ayant un rôle dans la préservation des milieux aquatiques (Conservatoire des Sites, Fédération et Association Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique).

*La cellule Seille (Contrat de Rivière de Seille) du Syndicat Mixte Saône-et-Doubs, dans le souci d'assurer une gestion pérenne des zones humides a engagé une démarche de maîtrise foncière sur le Bassin de la Brenne.*

*Une étude foncière, dont l'objectif est de définir site par site les possibilités de maîtrise foncière grâce à un travail de terrain et de prospection, a ainsi été confié à la SAFER (détail en annexe 1). Cette étude est le point de départ à une gestion efficace et durable des zones humides de la Brenne. Elle constituera un très bon outil d'analyse puisqu'elle permettra de croiser les potentialités foncières avec les potentialités écologiques et hydrauliques des différentes zones humides.*

*Les prairies de la Culée sont intégrées à cette étude.*

# Baisse de la Brévière

## I. Caractéristiques générales du site

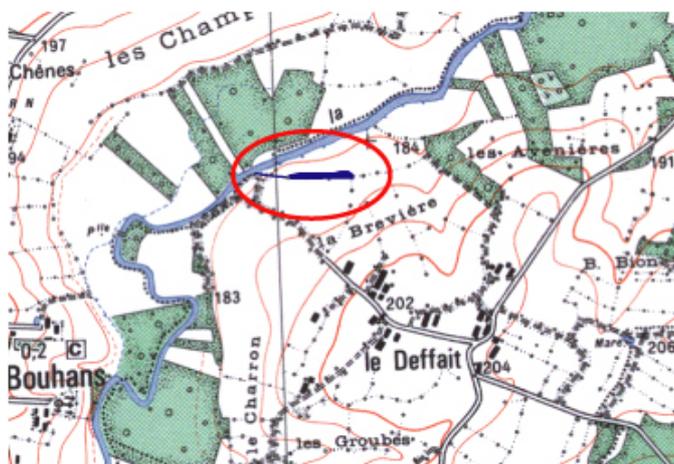


Figure 43. Localisation de la Baisse de La Brévière

- Nom : Baisse de la Brévière
- Commune : Le Planois
- Lieu-dit : La Brévière au Deffait
- Coordonnées Lambert :  
X : 826 800  
Y : 2 201 920
- Rive : gauche
- Domaine : privé
- Contexte environnemental : Vallée de la Brenne et Haute Seille - ZNIEFF type 1 n°0021 1416
- Typologie du site : petit fossé très aplani dans une prairie très basse et très facilement mise en eau. Certainement un ancien bras de la Brenne.

## II. Investigations entreprises :

- Pêche électrique : 24 mai 2006.
- Relevé botanique sommaire : 26 juin 2006 -10 août 2006.
- Relevé topographique : 10 août 2006.
- Expertise avifaunistique : 29 juin 2006.



Photographie 14 : Baisse de la Brévière

## III. Description du site

La baisse de la Brévière semble être un ancien bras de la Brenne qui aurait été comblé. La zone humide est constituée d'une zone basse plus ou moins large : sorte de fossé aplani très facilement mis en eau car topographiquement proche du niveau d'eau moyen de la Brenne (*voir profil topographique*).

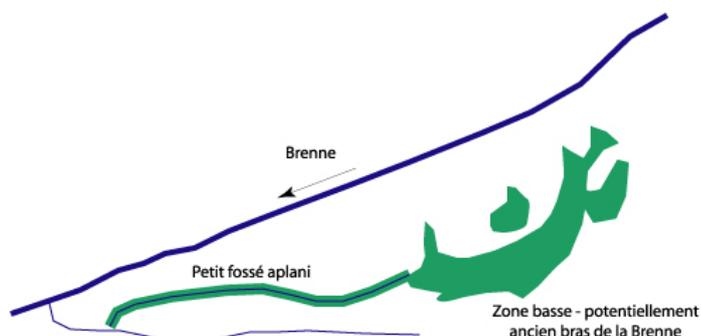


Figure 44. Représentation schématique de la Baisse de La Brévière

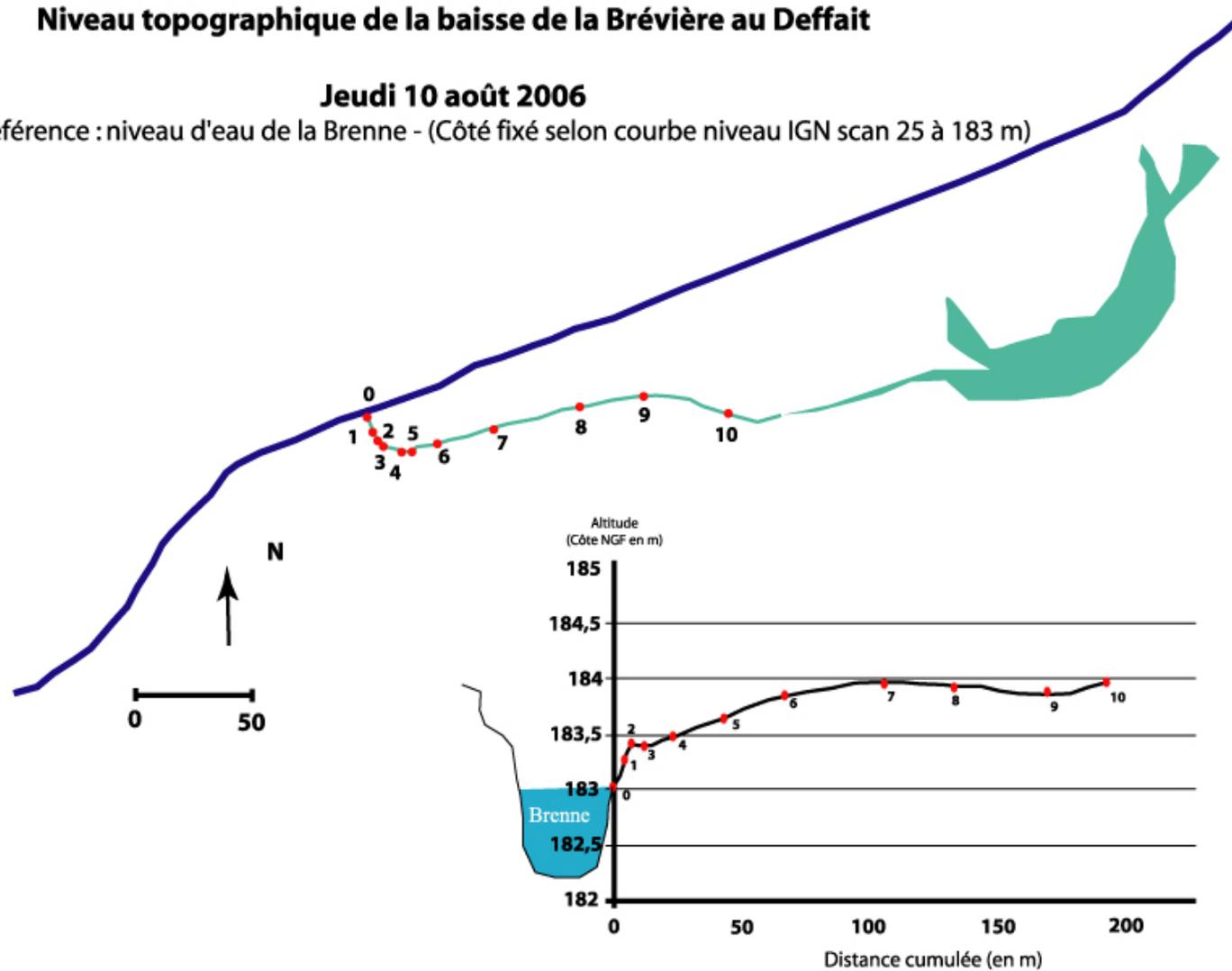
Sur sa portion amont, la baisse s'élargit et s'approfondit alors que sur sa partie aval elle est assez étroite et aplaniée. En son centre le tout petit fossé draine la zone.

## IV. Profil topographique de la Baisse de la Brévière

### Niveau topographique de la baisse de la Brévière au Deffait

Jeudi 10 août 2006

Point de référence : niveau d'eau de la Brenne - (Côté fixé selon courbe niveau IGN scan 25 à 183 m)



Conception : Fédération de Pêche et la Protection du Milieu Aquatique / août 2006.

Figure 45. Profil topographique de la baisse de la Brévière au Planois.

## V. Inventaire floristique sommaire

Deux relevés botaniques sommaires de la baisse ont été réalisés le 29 juin 2006 et le 10 août 2006.

Nom latin	Nom français	Présence
<i>Phalaris arundinacea L.</i>	Baldingère	peu commun
<i>Carex sp</i>	Carex	commun
<i>Althaea officinalis L.</i>	Guimauve officinale	rare
<i>Juncus sp</i>	Jonc	peu commun
<i>Lycopus europaeus L.</i>	Lycope d'Europe	peu commun
<i>Lysimachia vulgaris.L.</i>	Lysimaque vulgaire	rare
<i>Mentha aquatica L.</i>	Menthe aquatique	abondant
<i>Myosotis scorpioidesL.</i>	Myosotis des marais	rare
<i>Urtica dioïca L.</i>	Ortie dioïque	abondant
<i>Alisma plantago aquatica L.</i>	Plantain d'eau	rare
<i>Potentilla ansérina L.</i>	Potentille ansérine	commune
<i>Potentilla reptans L.</i>	Potentille rampante	commune
<i>Equisetum palustre L.</i>	Prêle des Marais	rare
<i>Polygonum hydropiper L.</i>	Renouée poivre d'eau	peu commune
<i>Polygonum persicaria L.</i>	Renouée persicaire	commun
<i>Lythrum salicaria L.</i>	Salicaire	rare
<i>Scutellaria minor Hudson</i>	Toque mineur	rare

Tableau 16. Liste des espèces végétales inventoriées sur la baisse de la Brévière.

Les espèces végétales inventoriées sont classiques des milieux humides. Toutes les espèces de plantes déterminées sont des hélophytes ; le site s'étant asséché à la mi-juin, il ne restait plus d'hydrophytes.

La baisse est colonisée par un grand nombre de graminées non déterminées car il s'agit d'une prairie.

Les graminées et les hélophytes forment un tapis dense et épais qui lors des crues offre de bons supports de ponte pour les espèces piscicoles.

## VI. Inventaire piscicole

Le site a été pêché en période de décrue au moment de la dévalaison des poissons. Le fossé et sa baisse associée ont été pêchés dans leur partie aval au niveau de la connexion avec la Brenne sur une vingtaine de mètres en remontant vers l'amont.

La pêche électrique a été réalisée sur une petite longueur en raison des fortes densités de poissons présentes dans le fossé.

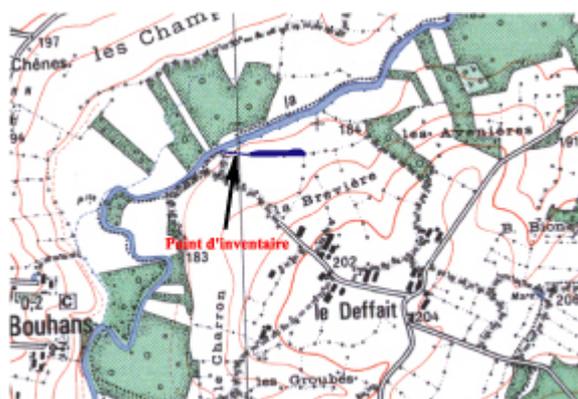


Figure 46. Localisation de l'inventaire de pêche électrique de la baisse de La Brévière

## VI.1. Richesse spécifique

La baisse de la Brévière est assez riche en espèces piscicoles puisque **11 espèces ont été capturées**. C'est aussi le seul secteur où un alevin de brochet (fingerling) a été échantillonné lors de l'opération de pêche électrique.

### VI.1.1. Liste des espèces capturées

#### a. Les poissons blancs (Les cyprinidés)

Ablette, bouvière, chevesne, gardon, goujon, pseudorasbora, tanche,

#### b. Les nuisibles

Poisson chat, perche soleil,

#### c. Les carnassiers

Brochet

### VI.1.2. Espèces d'intérêt écologique : protégées ou inscrites

La bouvière : inscrite à l'annexe III de la convention de Berne  
inscrite à l'annexe II de la directive habitat faune flore  
susceptible de bénéficier de mesures de protection de biotopes (arrêté ministériel du 8/12/1988).

Le brochet : susceptible de bénéficier de mesures de protection de biotopes (arrêté ministériel du 8/12/1988).

## VI.2. Détails peuplement piscicole de la baisse de la Brévière.

Le peuplement piscicole est diversifié, mais 4 espèces seulement dominent la population échantillonnée :

- le goujon ultra dominant avec 62% de l'effectif total,
- le rotengle avec 17% de l'effectif total
- la bouvière avec 14% de l'effectif total
- le chevesne avec 4% de l'effectif total.

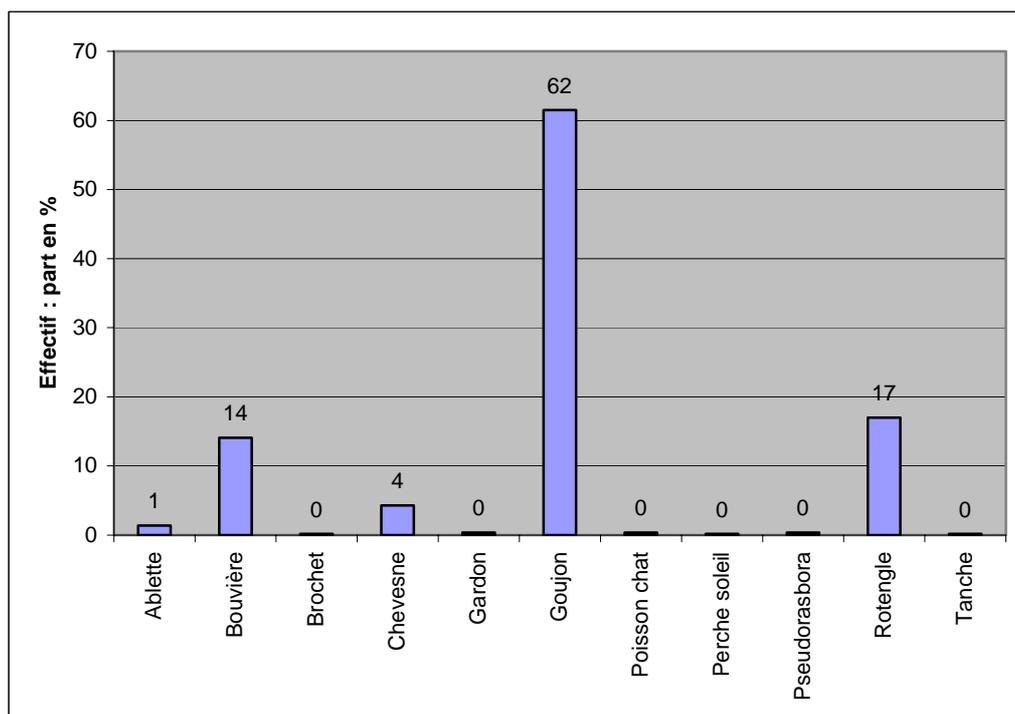


Figure 47. Détail du peuplement piscicole de la Baisse de la Brévière

Parmi les espèces précédemment citées certaines comme le rotengle et la bouvière sont très inféodées au milieu stagnant et aux zones humides. Elles sont très fréquemment rencontrées dans les fossés, les mares et les baisses.

Lors des crues, mêmes les espèces typiques de cours d'eau comme le goujon, le chevesne et l'ablette viennent se réfugier et s'abriter dans les zones humides.

La baisse de La Brévière est une bonne zone de refuge et de grossissement.

Aussi la présence d'un alevin de Brochet confirme le fort intérêt piscicole de la baisse. Les brochets viennent s'y reproduire lors des crues hivernales et printanières. De plus le niveau topographique du site étant plutôt bas, le site semble conserver de l'eau suffisamment longtemps pour permettre la survie des alevins jusqu'à leur dévalaison en Brenne.

## VII. Enjeux avifaunistiques

La baisse de la Brévière est un milieu restreint présentant assez peu d'habitats différents.

La présence des habitations proches associées à une haie apporte sur le site des espèces anthropophiles telles que la huppe fasciée, la tourterelle turque ou encore les moineaux domestique et friquet.

Les corridors sont peu représentés et limitent l'abondance de certains passereaux tels que la pie-grièche écorcheur ou les tariers.

La ripisylve arborée convient bien aux pics, fauvettes et autres passereaux insectivores des formations boisées.

Le secteur humide de la baissière présente à certaines périodes de l'année un intérêt pour la migration ou l'hivernage des bécassines des marais et sourde et d'autres limicoles.

Nom Français	Nom Scientifique	Statut	Habitat électifs dans le cadre de l'étude
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	0	faciès lenticules sur le cours d'eau principal et mare de dimension moyenne riche en végétation
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	5	Secteurs en eau peu profonds et prairies
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	4	secteurs en eau peu profonds souvent fortement végétalisés
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	5	Vallées alluviales et campagne cultivée
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	3	Nid installée dans les bosquets, chasse en milieu ouvert
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	5	campagne cultivée avec au minimum arbres isolés pour l'installation du nid
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	5	milieux ouverts et semi-ouverts dans les vallées. Chasse exclusivement les gros insectes volants et les hirondelles.
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	0	Prairie de fauche
Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	0	Prairie de fauche
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	0	Cours d'eau à tendance lenticule et mare de dimension réduite riche en végétation
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage. Labours humides
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	0	Prairie de fauche
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	2	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	2	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	0	Tous les milieux riches en petits passereaux (parasitisme)
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	1	Toutes les collections d'eau. Niche dans les berges sapées (espèce cavernicole)
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	2	Campagne cultivée bien pourvues en haies et en surfaces enherbées (espèce cavernicole)
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	0	Boisements en milieux ouverts (bosquet, haie, ripisylve)
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage.
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	0	Campagne cultivée. Très dépendante vis-à-vis de son habitat de reproduction : berges sapées (espèce cavernicole)
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	4	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage.
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	2	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	0	Prairie de fauche
Tarier pâle	<i>Saxicola torquata</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage. Plus dépendant vis-à-vis des ligneux que le tarier des prés.
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	1	Milieux buissonnants
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	2	Milieux buissonnants
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	2	Milieux buissonnants. Lisières et milieux forestiers.
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve) plutôt humides.
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	3	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	3	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	2	Boisements humides. Très présents en peupleraie.
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	3	Milieux ouverts avec buissons épineux.
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	0	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	5	Campagne cultivée
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	2	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	2	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	1	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Se nourrit dans la campagne cultivée.
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	2	Milieux prairiaux avec haies.
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	1	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	1	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	2	Milieux ouverts avec haies et buissons
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	0	Prairies de fauche. Milieux palustres à végétation élevée
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	2	Prairie de fauche et pâtures très ouverte

**Tableau 17. Baisse de la révière – Liste spécifique des oiseaux en période de nidification.**

**En grisé : Espèces appartenant à l'avifaune nicheuse des milieux prairiaux de l'Est de la France  
Statut voir annexe 2**

## VIII. Intérêts de la baisse de la Brévière

### VIII.1. Intérêt hydraulique

Les prairies du Deffait au lieu dit la Brévière sur la commune du Planois s'inondent assez facilement. Naturellement elles constituent une bonne zone de rétention des eaux.

Mais la baisse reste limitée en surface ce pourquoi l'intérêt hydraulique du secteur est moyen.

### VIII.2. Intérêt floristique

Le peuplement végétal de la Baisse forme un tapis dense composé de graminées et d'hélophytes. Lors des crues il forme un excellent support de ponte au brochet.

L'intérêt botanique a donc été jugé fort, bien qu'il ne subsiste à priori pas d'espèces remarquables ou protégées.

### VIII.3. Intérêt pour la faune piscicole

L'intérêt du site est fort pour la faune piscicole.

Les poissons viennent s'y réfugier et s'alimenter lors des crues. Sur 20 mètres d'échantillonnage, 11 espèces piscicoles ont été inventoriées. C'est une richesse spécifique plutôt forte.

De plus, la reproduction du Brochet est avérée. Il s'agit de la seule zone humide de l'étude sur laquelle, un alevin de brochet a été capturé.

### VIII.4. Intérêt avifaunistique

De dimensions réduites, le site présente un intérêt pour quelques espèces prairiales classiques : tarier des prés et pie-grièche écorcheur.

La proximité d'une zone bâtie et d'une peupleraie apporte des espèces nouvelles en gagnage sur le site.

Le secteur le plus humide de la baissière peut s'avérer intéressant pour les limicoles en période de migration.

## IX. Vulnérabilité du site

La baisse de la Brévière reste un site de grande vulnérabilité. La prairie humide pourrait être drainée et retournée au profit de la culture céréalière.

## X. Préconisation de gestion

→ Il faut tant que possible veiller à sensibiliser l'exploitant pour qu'il conserve le site en prairie. On peut espérer que la Politique Agricole Commune aide les exploitants en ce sens.

Aussi il pourrait être intéressant de prévoir une veille foncière. En cas de vente, il serait en effet intéressant de proposer le site à des structures ayant un rôle dans la Protection du Milieu Aquatique.

*La cellule Seille (Contrat de Rivière de Seille) du Syndicat Mixte Saône-et-Doubs, dans le souci d'assurer une gestion pérenne des zones humides a engagé une démarche de maîtrise foncière sur le Bassin de la Brenne.*

*Une étude foncière, dont l'objectif est de définir site par site les possibilités de maîtrise foncière grâce à un travail de terrain et de prospection, a ainsi été confié à la SAFER (détail en annexe 1). Cette étude est*

*le point de départ à une gestion efficace et durable des zones humides de la Brenne. Elle constituera un très bon outil d'analyse puisqu'elle permettra de croiser les potentialités foncières avec les potentialités écologiques et hydrauliques des différentes zones humides.*

*La baisse de La Brévière est intégrée à cette étude.*

➔ Un aménagement piscicole pourrait être entrepris sur la baisse. Cette dernière pourrait être élargi et approfondi très légèrement pour accentuer sa morphologie de baisse. Aussi un ouvrage (seuil) disposé au niveau de la connexion avec la Brenne pourrait retenir de l'eau. Cependant il ne nous semble pas utile de s'orienter vers ce type d'action. Il nous apparaît plus intéressant de veiller à la préservation du site qui est déjà fonctionnel pour la reproduction du Brochet

## Fossé de l'Estalet

### I. Caractéristiques générales du site

- Nom : Fossé de l'Estalet
- Commune : Sens-sur-Seille
- Lieu-dit : Le Carrouge
- Coordonnée Lambert :  
X : 825 750  
Y : 2 198 360
- Rive : droite
- Domaine : Privé
- Contexte environnemental : Vallée de la Brenne et Haute Seille - ZNIEFF type 1 n°0021 1416
- Typologie du site : Fossé bien végétalisé et assez profond en milieu prairial.

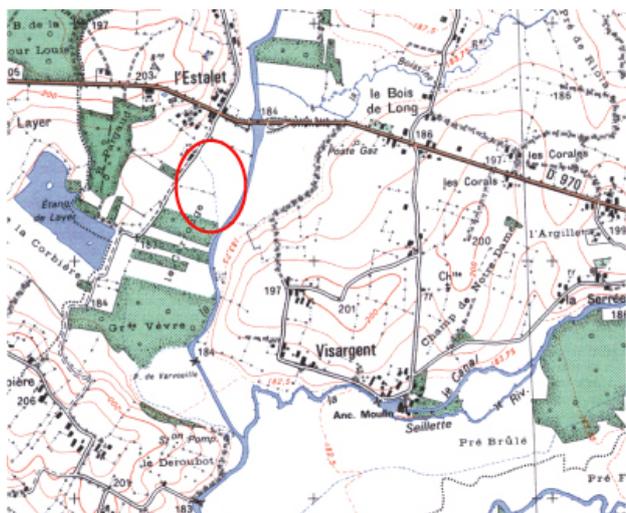


Figure 48. Localisation du fossé de l'Estalet

### II. Investigations entreprises

- Pêche électrique dans le fossé : 24/05/2006
- Relevé botanique sommaire du fossé : 26/06/2006
- Relevé topographique du fossé : 26/06/2006
- Expertise avifaunistique : 29/06/2006

### III. Description du site

Il s'agit d'un fossé présentant une végétation hélophytique et hydrophytique dense et diversifiée. Ce fossé est bordé d'une belle ripisylve composée de quelques saules têtard. Il reste en eau longtemps même lorsque la Brenne est en étiage. En certains endroits, dépôts de vase et d'embâcles forment des atterrissements. Bien que le fossé reste connectée avec la Brenne pour de faible débit (*voir profil topographique*), il peut constituer un piège à poisson.



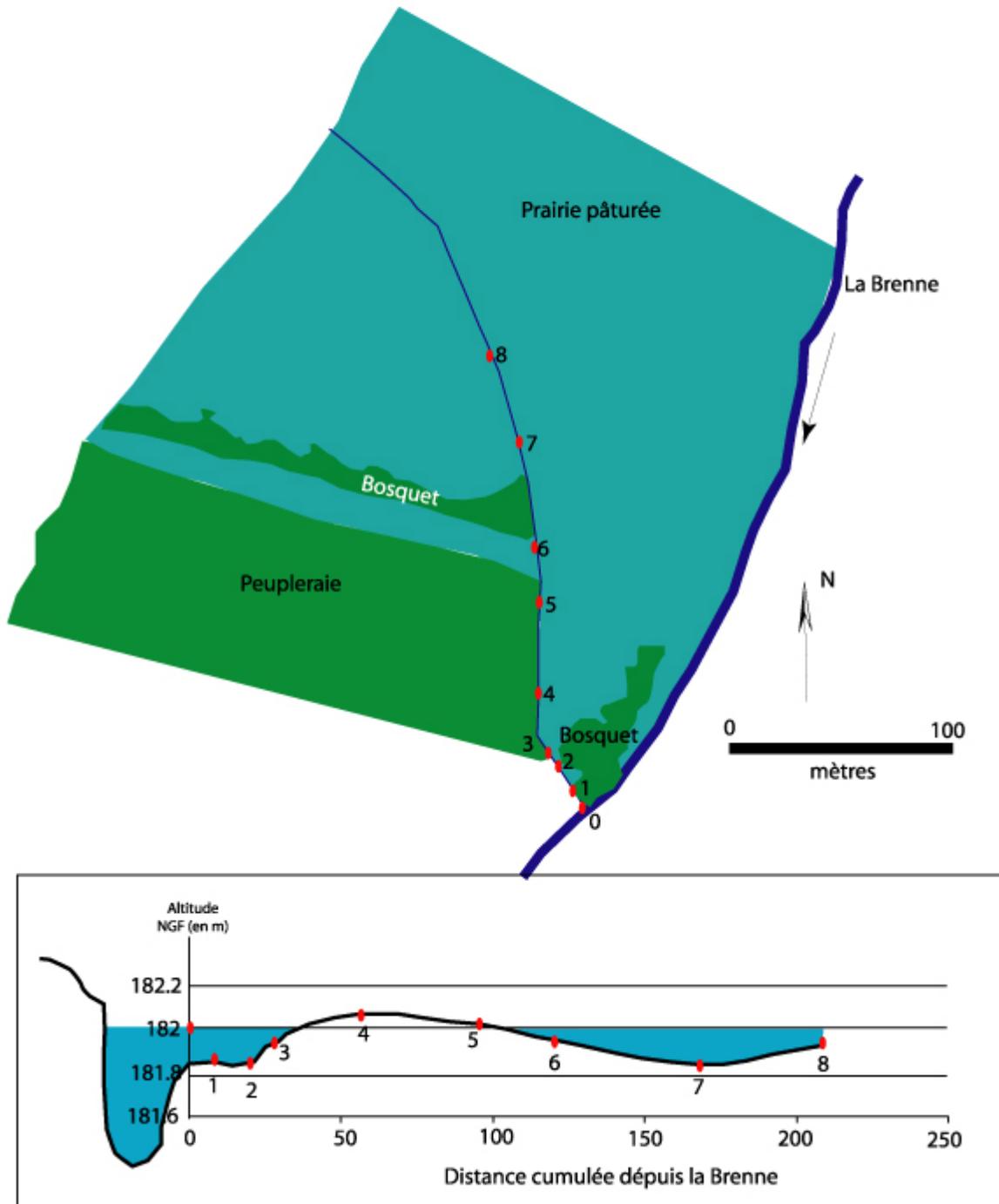
Photographie 15 : Végétation du Bief de l'Estalet

#### IV. Profil topographique du fossé de l'Estalet

## Niveau topographique du fossé de l'Estalet à Sens-sur-Seille

Lundi 26 juin 2006

Point de référence : niveau d'eau Brenne (Côte fixée selon courbe niveau IGN scan 25 à 181 m)



Conception : Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique -- (Août 2006)

Figure 49. Profil topographique du fossé de l'Estalet.

## V. Inventaire floristique sommaire :

Un relevé botanique sommaire du fossé dans sa partie aval (200 derniers mètres avant la connexion) a été réalisé le 26 juin 2006.

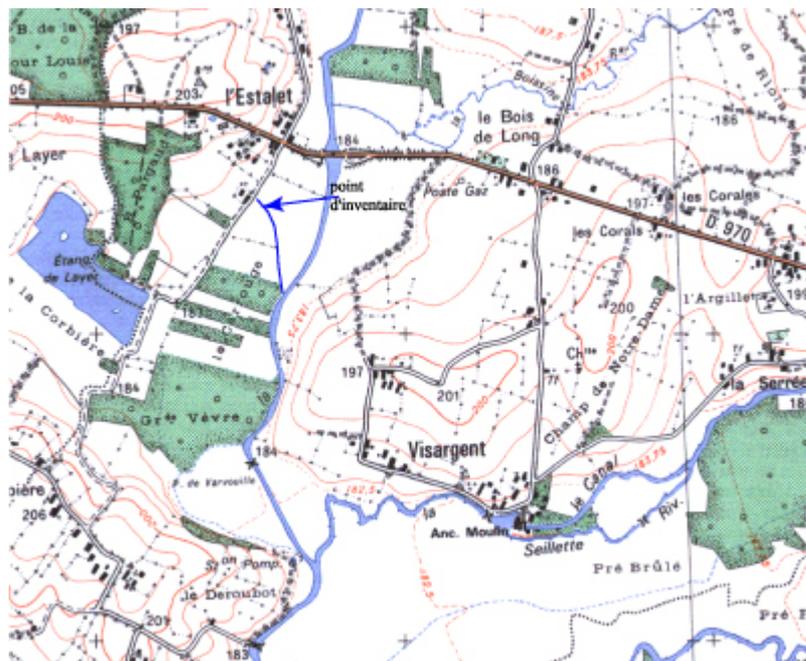
Nom latin	Nom français	Présence
<i>Carex sp.</i>	Carex	commun
<i>Mentha aquatica L.</i>	Menthe aquatique	commun
<i>Nuphar lutea L.</i>	Nénuphar jaune	commun
<i>Equisetum palustre L.</i>	Prêle des Marais	commun
<i>Sparganium angustifolium Michx.</i>	Ruban d'eau (rubanier)	commun
<i>Galium palustre L.</i>	Gailllet des marais	peu commun
<i>Juncus sp.</i>	Jonc	peu commun
<i>Lycopus europaeus L.</i>	Lycopée d'Europe	peu commun
<i>Lysimachia vulgaris L.</i>	Lysimaque vulgaire	peu commun
<i>Alisma plantago-aquatica L.</i>	Plantain d'eau	peu commun
<i>Alisma lanceolatum L.</i>	Plantain à feuille lancéolée	peu commun
<i>Lythrum salicaria L.</i>	Salicaire	peu commun
<i>Typha latifolia Funck L.</i>	Massette à larges feuilles	rare
<i>Stachis palustris L.</i>	Epiaire des marais	rare

Tableau 18. Liste des espèces végétales inventoriées sur le fossé de l'Estalet.

Aucune espèce remarquable n'est à signaler.

La végétation du fossé peut constituer un bon support pour la ponte d'espèces piscicoles en particulier le brochet.

## VI. Inventaires piscicoles



Le fossé de l'Estalet a été l'objet d'un inventaire piscicole le 24 mai 2006 en hautes eaux. Le fossé a été échantillonné sur 72 mètres dans sa partie amont au moment de la décrue.

### VI.1. Richesse spécifique

Avec 13 espèces piscicoles capturées, la richesse spécifique du fossé de l'Estalet est considérée comme forte pour ce type de milieu. Sur les fossés de la Brenne, les diverses pêches électriques entreprises dans cette étude ont permis d'observer une richesse spécifique plutôt comprise entre 8 et 10 espèces.

### VI.1.1. Liste des espèces capturées

#### a. Les poissons blancs (les cyprinidés)

Ablette, bouvière, chevesne, carpe miroir, gardon, goujon, hotu, pseudorasbora, rotengle, tanche, vairon

#### b. Les nuisibles

Poisson chat, perche soleil

### VI.1.2. Espèces d'intérêt écologique

La bouvière : inscrite à l'annexe III de la convention de Berne  
inscrite à l'annexe II de la directive habitat faune flore  
susceptible de bénéficier de mesures de protection de biotopes (arrêté ministériel du 8/12/1988.

Le Hotu : inscrit à l'annexe III de la convention de Berne

## VII. Détails du peuplement piscicole du fossé de l'Estalet

Le fossé de l'Estalet est colonisé par un grand nombre d'espèces piscicoles, mais nombreuses sont celles qui sont représentées en tout petit effectif.

Le rotengle très typique des zones humides est l'espèce ultra majoritaire (49% de l'effectif total). La bouvière tout aussi typique des milieux annexes est très bien représentée avec 29 % de l'effectif total.

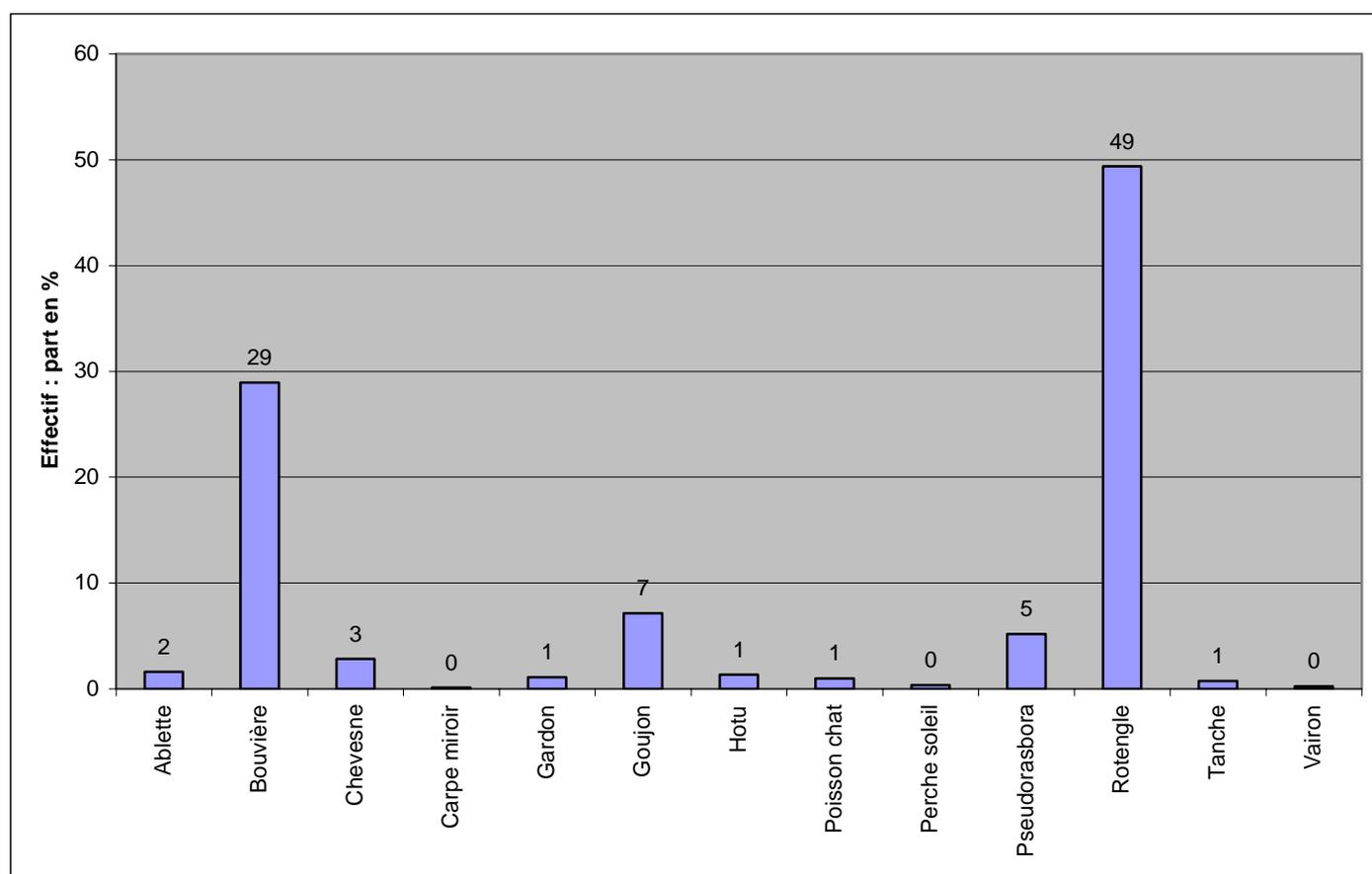


Figure 50. Détail du peuplement piscicole du fossé de l'Estalet

Parmi le peuplement on retrouve des espèces piscicoles typiques de cours d'eau, ceci témoigne de l'attractivité du fossé pour les poissons. Des espèces comme le goujon, l'ablette, le hotu et même le chevesne profitent du fossé lors des crues comme zone de refuge et d'alimentation. Certaines de ces espèces de cours d'eau sont même mieux représentées en effectif que les espèces classiques des milieux stagnant. Ainsi le goujon est la troisième espèce la mieux représentée du peuplement.

Aucun brochet n'a été capturé dans le fossé lors de l'inventaire de pêche électrique. D'un point de vue support de ponte, le fossé reste bien végétalisé en hydrophytes dans ses parties profondes et ces berges sont abondamment colonisées par des héliophytes. Dans sa configuration actuelle, le fossé peut être intéressant pour la ponte du brochet.

## VIII. Enjeux avifaunistiques

La présence des habitations proches associées à une haie implique la présence d'espèces anthropophiles sur le site telles que la huppe fasciée, la tourterelle turque ou encore les moineaux domestique et friquet et la pie bavarde.

Les haies à saules vieillissantes sont ici très favorables aux espèces cavernicoles telles que les pics, la huppe et le moineau friquet.

Une vieille peupleraie proche du périmètre d'étude draine un cortège forestier assez diversifié.

La présence de massifs de phragmites à la confluence du fossé avec la Brenne est favorable à la nidification de la rousserolle effarvatte.

La ripisylve présente des caractéristiques intéressantes pour la reproduction d'un bon nombre de petits passereaux pour le groupe des pics (strates diversifiées et présence de bois morts).

Le site d'étude est de dimension restreinte mais une réflexion sur un périmètre élargi permet de dégager des enjeux intéressants pour la reproduction des espèces prairiales.

Nom Français	Nom Scientifique	Statut	Habitat électifs dans le cadre de l'étude
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	0	faciès lenticules sur le cours d'eau principal et mare de dimension moyenne riche en végétation
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	5	Secteurs en eau peu profonds et prairies
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	5	Vallées alluviales et campagne cultivée
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	5	campagne cultivée avec au minimum arbres isolés pour l'installation du nid
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	1	milieux ouverts et semi-ouverts dans les vallées. Chasse exclusivement les gros insectes volants et les hirondelles.
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	0	Prairie de fauche
Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	0	Prairie de fauche
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	0	Cours d'eau à tendance lentique et mare de dimension réduite riche en végétation
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage. Labours humides
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	0	Prairie de fauche
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	2	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	0	Tous les milieux riches en petits passereaux (parasitisme)
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	0	Toutes les collections d'eau. Niche dans les berges sapées (espèce cavernicole)
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	2	Campagne cultivée bien pourvues en haies et en surfaces enherbées (espèce cavernicole)
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	1	Boisements en milieux ouverts (bosquet, haie, ripisylve)
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	2	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage.
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	0	Campagne cultivée. Très dépendante vis-à-vis de son habitat de reproduction : berges sapées (espèce cavernicole)
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	0	Boisements et lisières.
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage.
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	1	Milieux ouverts à proximité de l'homme ou de l'eau
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	0	Boisements avec un bon couvert arbustif et buissonnants
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	0	Boisements avec un bon couvert arbustif et buissonnants
Rougegorge familial	<i>Erithacus rubecula</i>	0	Boisements avec un bon couvert arbustif et buissonnants
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	2	Boisements frais et humide avec couverts buissonnants denses
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	0	Prairie de fauche
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage. Plus dépendant vis-à-vis des ligneux que le tarier des prés.
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	1	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	0	Bosquets.
Rousserolle effarvate	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	2	Massifs de roseaux ( <i>Phragmites australis</i> ) et végétation palustre près de l'eau
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	1	Milieux buissonnants
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	2	Milieux buissonnants. Lisières et milieux forestiers.
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	2	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve) avec une strate buissonnante.
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	0	Boisements caducifoliés clairs.
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve) plutôt humides.
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	3	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	2	Boisements humides. Très présents en peupleraie.
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	0	Milieux ouverts avec buissons épineux.
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	1	Bosquets.
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	0	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	5	Campagne cultivée
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	2	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	1	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Se nourrit dans la campagne cultivée.
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	0	Milieux prairiaux avec haies.
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	0	Milieux ouverts avec haies et buissons
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	0	Prairies de fauche. Milieux palustres à végétation élevée
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	0	Prairie de fauche et pâtures très ouverte

**Tableau 19. Baisse des Brevières – Liste spécifique des oiseaux en période de nidification.**

**En grisé : Espèces appartenant à l'avifaune nicheuse des milieux prairiaux de l'Est de la France  
Statut voir annexe 2.**

## IX. Intérêt du fossé de l'Estalet

### IX.1. Intérêt hydraulique

Le fossé de l'Estalet est situé dans un secteur de prairie et de peupleraie. La Brenne inonde cet ensemble lors des crues. Mais cela reste une petite surface qui plus est en zone agricole.

L'intérêt hydraulique est moyen.

### IX.2. Intérêt floristique

Le fossé est bien végétalisé par un ensemble d'hélophyte et d'hydrophyte. Ces espèces étant plutôt classiques, l'intérêt floristique du site a été considéré comme moyen.

### IX.3. Intérêt avifaunistique

Le site de Sens sur Seille est un site à enjeux forts si l'on considère son périmètre élargi.

Sur l'échantillon des sites de la Brenne, il s'agit du secteur conservant encore des haies patrimoniales à saules têtards qu'il conviendra de pérenniser par une gestion adaptée afin de maintenir les espèces cavernicoles à fort enjeux (huppe fasciée, chouette chevêche et pics).

### IX.4. Intérêt pour la faune piscicole

L'intérêt pour la faune piscicole du fossé de l'Estalet est fort pour ce qui concerne l'aspect refuge et grossissement.

Bien en connexion avec la Brenne, le fossé est bordée d'une ripisylve assurant ombre, cache et source de nourriture. De plus quelques embâcles viennent constituer des abris très prisés des espèces piscicoles. Le fossé reste donc très attractif

Bien qu'aucun brochet n'ait été inventorié, le fossé a été jugé comme présentant un intérêt pour la ponte de cette espèce à condition que les crues soient suffisamment fortes et longues pour conserver de l'eau dans le fossé et les abords immédiats de la prairie.

## X. Vulnérabilité du site

Contrairement à la plupart des biefs étudiés qui étaient tous très nus et dépourvus d'abris, le fossé de l'Estalet reste assez riche en habitat (embâcle, atterrissements, ripisylve). Les poissons viennent s'y réfugier en nombre.

Le risque principal d'atteinte du fossé viendrait d'un entretien trop drastique. Lors des nombreuses visites de terrain, le propriétaire commençait déjà l'arrachage de quelques arbres morts.

Il reste important pour maintenir l'intérêt piscicole du fossé que la ripisylve soit entretenue de façon douce et respectueuse. Le fossé ne doit pas non plus être curé de façon trop sévère.

L'intégrité des prairies alentours devrait être préservée. Le propriétaire de terrain est un éleveur de chevaux.

## XI. Préconisation de gestion

➔ Le profil topographique du fossé peut être amélioré en supprimant les quelques atterrissements. Ainsi le risque de piège à poisson serait limité.

➔ La ripisylve doit être entretenue de façon sélective. Les saules têtards doivent être maintenus. Les arbres morts peuvent être supprimés mais à la condition qu'ils menacent réellement de s'écrouler en entraînant une partie de la berge.

# **ANNEXE 1**

## **Etude foncière**

### **Contenu de l'étude SAFER**

Dans le cadre du Contrat de rivière Seille, la fiche action n° 172 prévoit la mise en place d'une démarche de préservation du champ d'expansion des crues du bassin de la Brenne dans une optique de lutte contre les crues. Concernant également la vallée de la Brenne, l'inventaire des zones humides régulièrement inondées effectué par le Syndicat Mixte Saône et Doubs a permis de recenser les baisses, méandres et fossés existants afin de hiérarchiser les sites en fonction de leur intérêt patrimonial mais aussi de leur vulnérabilité.

Afin de préserver ces zones humides, il a été décidé par le Comité de Rivière Seille, porteur de ces deux démarches, et les principaux partenaires techniques et financiers concernés, de lancer une démarche opérationnelle qui permette d'assurer une gestion pérenne de ces zones dans le respect de leur fonction écologique et hydrologique.

Cette gestion étant liée à l'utilisation foncière de ces zones, il est nécessaire d'engager une démarche de maîtrise foncière par acquisition ou mise en place de baux permettant de conforter à long terme l'activité prairiale.

L'objectif d'une telle étude est de définir site par site les possibilités de maîtrise foncière grâce à un travail d'analyse de terrain et de prospection.

Les conclusions rendues par la SAFER sur les conditions et possibilités de maîtrise foncière, recoupées ensuite avec les enjeux patrimoniaux et le degré de menaces pesant sur le site, permettront de choisir les priorités de maîtrise foncière.

L'étude se décomposera en 3 phases :

- Phase 1 : Etat des lieux parcellaires :
  - o Identification des propriétaires et exploitants des parcelles concernées
  - o Estimation de la valeur du foncier
  
- Phase 2 : Identification des parcelles pour lesquelles le contexte est favorable pour engager une démarche de maîtrise foncière (acquisition, bail ...) : par croisement avec les données de la chambre d'agriculture. A partir de ces premiers résultats, une présentation aux partenaires financiers et aux collectivités territoriales concernées pourra être réalisée, l'objectif étant de définir les secteurs pour lesquels une démarche réelle de maîtrise foncière est intéressante et envisageable.
  
- Phase 3 : sur les secteurs ainsi identifiés, mise en place d'une démarche de concertation avec les propriétaires et exploitants :
  - o Information sur les objectifs
  - o Prospectives sur les cadres juridiques envisageables : acquisition, mise en place de baux, de conventions de mise à disposition, etc

# ANNEXE 2

## Expertise avifaunistique

Rapporteur Jean Philippe Couasné  
Fédération de Côte d'Or pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

## Présentation de la démarche

Cette note ornithologique cherche à caractériser l'avifaune présente sur les sites en période de reproduction (printemps/été). Le peuplement avifaunistique, diversifié en période nuptiale, traduit fidèlement la diversité des habitats d'intérêt pour les oiseaux dans les milieux prairiaux et leur hétérogénéité.

Les milieux prairiaux inondables fonctionnels peuvent présenter des enjeux stratégiques pour l'hivernage et la migration de certains groupes d'oiseaux (en particulier les limicoles et les anatidés) et être fréquentés par des effectifs importants.

Les sites de la Brenne n'hébergent pas d'effectifs clés pour tel ou tel groupe d'espèces en période migratoire ou hivernale mais sont fréquentés par quelques espèces intéressantes. Hors période de reproduction, les enjeux présents sur les différents sites sont convergents (similitudes des habitats) et peuvent être exposés de façon générique :

- les milieux arborés et buissonnants isolés ou massifs sont largement exploités par les petits passereaux en période migratoire ou hivernale (fauvettes, pouillots, mésanges,...)
- les milieux prairiaux humides accueillent plusieurs espèces de limicoles (bécassines des marais et sourde, chevaliers, pluviers,...) et petits passereaux (pipits farlouses et spioncelle, bruants)
- les berges de cours d'eau et les atterrissements sont fréquentés par des petits limicoles (chevaliers guignette et cul-blanc) et petits passereaux (bergeronnettes et pipits)
- les mares et les secteurs en eau de type « baissière » peuvent convenir temporairement à divers anatidés (canards colverts et souchets, sarcelles) et aux foulques.

Dans le cadre de cette note, nous nous intéresserons particulièrement au peuplement avifaunistique en période estivale laissant volontairement de côté les peuplements migrant et hivernant abordés ci-dessus de façon globale.

Pour l'ensemble des sites, les listes d'espèces comprennent les peuplements observés et théoriques (expertise habitats) en période de reproduction.

Les espèces recensées sont donc des oiseaux effectuant une reproduction sur le site ou en dehors de ce dernier mais qui dans ce cas le fréquentent de manière régulière pour la recherche de nourriture (gagnage).

Pour chaque site on distingue donc les espèces nicheuses ou en gagnage. Ces catégories sont codifiées selon que le statut est défini sur la base d'une observation effective ou d'une estimation (expertise habitats).

La catégorie « nicheur » observée est déclinée selon 3 niveaux en fonction des indices de reproduction relevés sur le terrain.

<b>Méthode</b>	<b>Code</b>	<b>Statut</b>	<b>Indice</b>
estimation	<b>0</b>	<b>Nicheur possible sur le site d'après expertise habitats</b>	<i>Espèces dont la reproduction est de forte probabilité étant donné les habitats en présence</i>
observation	<b>1</b>	<b>Nicheur possible</b>	<i>vu en période reproduction</i> <i>mâle chantant</i>
observation	<b>2</b>	<b>Nicheur probable</b>	<i>couple en période de reproduction</i> <i>territoire occupé, mâle chantant</i> <i>parades nuptiales</i> <i>sites de nids fréquentés</i> <i>alarmes (défense du nid ou des jeunes)</i> <i>présence de plaque incubatrice</i>
observation	<b>3</b>	<b>Nicheur certain</b>	<i>construction de nid</i> <i>défense de nid</i> <i>nid vide</i> <i>juvéniles non volants</i> <i>nid inaccessible fréquenté</i> <i>transport de nourriture ou de sacs fécaux</i> <i>nid garni (œufs)</i> <i>nid garni (jeunes)</i>
observation	<b>4</b>	<b>Gagnage / recherche de nourriture</b>	<i>Espèces capables de déplacement important fréquentant le site pour la recherche de nourriture en période de nidification mais nichant ex situ</i>
estimation	<b>5</b>	<b>Gagnage / recherche de nourriture</b>	<i>Espèces non observées dans la durée des visites de terrain mais dont l'espérance d'être observées sur le site est très forte en gagnage de reproduction</i>

*Codification retenue pour la définition du statut par espèce*

## Prairie des Oies

Nom Français	Nom Scientifique	Statut	Habitat électifs dans le cadre de l'étude
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	0	faciès lenticulaires sur le cours d'eau principal et mare de dimension moyenne riche en végétation
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	4	Secteurs en eau peu profonds et prairies
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	0	nidification sur des surfaces en eau bordée d'une végétation dense - mares et drain principal de la Brenne
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	5	Vallées alluviales et campagne cultivée
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	4	Nid installée dans les bosquets, chasse en milieu ouvert
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	5	campagne cultivée avec au minimum arbres isolés pour l'installation du nid
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	4	milieux ouverts et semi-ouverts dans les vallées. Chasse exclusivement les gros insectes volants et les hirondelles.
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	0	Prairie de fauche
Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	0	Prairie de fauche
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	3	Cours d'eau à tendance lenticulaire et mare de dimension réduite riche en végétation
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	0	Prairie de fauche. Pâture. Labours humides
Courlis cendré	<i>Numerius arquata</i>	0	Prairie de fauche
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Recherche de nourriture dans la campagne cultivée ouverte
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	0	Tous les milieux riches en petits passereaux (parasitisme)
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	0	Toutes les collections d'eau. Niche dans les berges sapées (espèce cavernicole)
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	5	Campagne cultivée bien pourvue en haies et en surfaces enherbées (espèce cavernicole)
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	0	Boisements en milieux ouverts (bosquet, haie, ripisylve)
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	2	Prairie de fauche. Pâture.
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	0	Campagne cultivée. Très dépendante vis-à-vis de son habitat de reproduction : berges sapées (espèce cavernicole)
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	4	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	0	Boisements et lisières.
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	0	Prairie de fauche. Pâture.
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	0	Boisements avec un bon couvert arbustif et buissonnants
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	0	Boisements avec un bon couvert arbustif et buissonnants
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	0	Boisements avec un bon couvert arbustif et buissonnants
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	0	Boisements frais et humide avec couverts buissonnants denses
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	3	Prairie de fauche
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata</i>	0	Prairie de fauche. Pâture. Plus dépendant vis-à-vis des ligneux que le tarier des prés.
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	0	Bosquets.
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	0	Massifs de roseaux ( <i>Phragmites australis</i> ) et végétation palustre près de l'eau
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	2	Milieux buissonnants
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	0	Milieux buissonnants. Lisières et milieux forestiers.
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve) avec une strate buissonnante.
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	0	Boisements caducifoliés clairs.
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve) plutôt humides.
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	0	Boisements humides. Très présents en peupleraie.
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	3	Milieux ouverts avec buissons épineux.
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	0	Bosquets.
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	2	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	5	Campagne cultivée
Cornille noire	<i>Corvus corone</i>	2	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	1	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Se nourrit dans la campagne cultivée.
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	0	Milieux prairiaux avec haies.
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	2	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	2	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	2	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	2	Milieux ouverts avec haies et buissons
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	0	Prairies de fauche. Milieux palustres à végétation élevée
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	3	Prairie de fauche et pâtures très ouvertes

### Prairie des Oies – Liste spécifique en période de nidification.

**En grisé : Espèces appartenant à l'avifaune nicheuse des milieux prairiaux de l'Est de la France**

## ***Enjeux avifaunistiques***

La Prairie des Oies correspond à un milieu prairial très ouvert favorable à quelques espèces de forte valeur patrimoniale : râle des genêts, courlis cendré et tarier des prés.

La majorité des espèces typiques des espaces à vocation prairiale en vallée alluviale sont présentes sur le site de manière effective ou potentielle.

La présence d'un bras mort (méandre ancien recoupé) constitue un élément de diversification intéressant permettant la reproduction du canard colvert ou de la poule d'eau.

La ripisylve de strate arborescente attenante à ce bras mort et bordant la Brenne est occupée par des espèces forestières. Les secteurs buissonnants sont des milieux de reproduction pour les petits passereaux insectivores et abritent en particulier la nidification de la Pie-grièche écorcheur, espèce élective des milieux prairiaux dont la densité dépend de celle des formations à buissons épineux (formation actuellement localisées à la ripisylve et aux rares haies transversales).

Une peupleraie assez ancienne nantie d'un couvert buissonnant augmente significativement le nombre d'espèces potentielles mais ces dernières sont des espèces plutôt généralistes et de moindre valeur patrimoniale.

## ***Intérêt avifaunistique***

Le site est intéressant pour la reproduction de la plupart des espèces électives des systèmes prairiaux en vallée alluviale.

La densité des cantons de reproduction de certains taxons (pie-grièche écorcheur et tarier des prés) est limitée par le faible réseau de haies transversales sur le site.

A l'échelle du site, la grande superficie des parcelles implique une certaine homogénéité dans les modes de gestion qui se traduit par une homogénéité des habitats (pas d'effet mosaïque et peu d'habitats inter-parcelles) et l'absence de zone refuge notamment après les fauches synchrones. Cette caractéristique limite le nombre de cantons des nicheurs prairiaux et abaisse le taux de survie des nichées en l'absence de zone refuge.

Le site de la Prairie des Oies présente un enjeu fort pour les oiseaux nicheurs avec la plus forte diversité spécifique sur l'ensemble des sites de la Brenne et une forte proportion de nicheurs spécialistes des prairies humides.

## Bief de Cretey

Nom Français	Nom Scientifique	Statut	Habitat électifs dans le cadre de l'étude
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	0	faciès lentiques sur le cours d'eau principal et mare de dimension moyenne riche en végétation
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	4	Secteurs en eau peu profonds et prairies
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	5	Vallées alluviales et campagne cultivée
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	5	campagne cultivée avec au minimum arbres isolés pour l'installation du nid
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	5	milieux ouverts et semi-ouverts dans les vallées. Chasse exclusivement les gros insectes volants et les hirondelles.
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	0	Prairie de fauche
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	0	Cours d'eau à tendance lentique et mare de dimension réduite riche en végétation
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage. Labours humides
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	0	Prairie de fauche
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	0	Tous les milieux riches en petits passereaux (parasitisme)
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	0	Toutes les collections d'eau. Niche dans les berges sapées (espèce cavernicole)
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	0	Campagne cultivée bien pourvues en haies et en surfaces enherbées (espèce cavernicole)
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	0	Boisements en milieux ouverts (bosquet, haie, ripisylve)
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage.
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	0	Campagne cultivée. Très dépendante vis-à-vis de son habitat de reproduction : berges sapées (espèce cavernicole)
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	4	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage.
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	3	Prairie de fauche
Tarier pâle	<i>Saxicola torquata</i>	3	Prairie de fauche. Pâturage. Plus dépendant vis-à-vis des ligneux que le tarier des prés.
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	2	Massifs de roseaux ( <i>Phragmites australis</i> ) et végétation palustre près de l'eau
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	1	Milieux buissonnants
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	0	Milieux buissonnants. Lisières et milieux forestiers.
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve) avec une strate buissonnante.
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve) plutôt humides.
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	2	Boisements humides. Très présents en peupleraie.
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	3	Milieux ouverts avec buissons épineux.
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	1	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	5	Campagne cultivée
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	2	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	1	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Se nourrit dans la campagne cultivée.
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	0	Milieux prairiaux avec haies.
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	2	Milieux ouverts avec haies et buissons
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoenioides</i>	0	Prairies de fauche. Milieux palustres à végétation élevée
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	2	Prairie de fauche et pâtures très ouverte

**Bief de Cretey – Liste spécifique en période de nidification.**  
**En grisé : Espèces appartenant à l'avifaune nicheuse des milieux prairiaux de l'Est de la France**

## ***Enjeux avifaunistiques***

Le site du bief de Cretey est constitué de quelques prairies de fauche de superficie moyenne et d'une parcelle cultivée. La périphérie du site héberge quelques formations boisées semi-naturelles.

Les espèces prairiales (pie-grièche écorcheur et tarier des prés) ont été observées à proximité immédiate des fossés bordés d'hélophytes en marge de la parcelle cultivée et dans les secteurs de prairie avec haies.

La faiblesse du réseau de haies et de fossés au sein des espaces en prairie limite la densité de ces 2 espèces dépendantes des graminées hautes pour l'une (tarier des prés) et des formations buissonnantes linéaires pour l'autre.

Les boisements feuillus situés à la périphérie du site abritent un cortège forestier riche en passereaux communs (mésanges, pics, turdidés).

La présence d'une parcelle cultivée (maïs) n'est pas limitante à l'échelle du site dans la mesure où elle représente une faible part en superficie relative. La généralisation de cette utilisation du sol ruinerait toutefois la totalité du potentiel des lieux pour les espèces patrimoniales.

La ripisylve au niveau de la Brenne est intéressante pour les petits passereaux arboricoles et héberge sur ce tronçon la reproduction d'une fauvette paludicole (la rousserolle effarvate) au sein des quelques phragmitaies présentes ici ou là.

## ***Intérêt avifaunistique***

L'intérêt du site pour les nicheurs spécialistes des milieux prairiaux apparaît comme étant moyen en raison de la faiblesse des corridors et du périmètre d'étude retenu.

Les espèces à affinité forestière se rencontrent au sein des formations boisées situées en marge du site mais également au sein de la ripisylve qui présente en ce sens des enjeux certains.

## Grande Brenne

Nom Français	Nom Scientifique	Statut	Habitat électifs dans le cadre de l'étude
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	0	faciès lenticules sur le cours d'eau principal et mare de dimension moyenne riche en végétation
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	5	Secteurs en eau peu profonds et prairies
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	0	nidification sur des surfaces en eau bordée d'une végétation dense - mares et drain principal de la Brenne
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	5	Vallées alluviales et campagne cultivée
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	4	Nid installée dans les bosquets, chasse en milieu ouvert
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	5	campagne cultivée avec au minimum arbres isolés pour l'installation du nid
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	5	milieux ouverts et semi-ouverts dans les vallées. Chasse exclusivement les gros insectes volants et les hirondelles.
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	0	Prairie de fauche
Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	0	Prairie de fauche
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	2	Cours d'eau à tendance lentique et mare de dimension réduite riche en végétation
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage. Labours humides
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	0	Prairie de fauche
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	0	Tous les milieux riches en petits passereaux (parasitisme)
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	0	Toutes les collections d'eau. Niche dans les berges sapées (espèce cavernicole)
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	0	Campagne cultivée bien pourvues en haies et en surfaces enherbées (espèce cavernicole)
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	0	Boisements en milieux ouverts (bosquet, haie, ripisylve)
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage.
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	0	Campagne cultivée. Très dépendante vis-à-vis de son habitat de reproduction : berges sapées (espèce cavernicole)
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage.
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	1	Milieux ouverts à proximité de l'homme ou de l'eau
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	3	Prairie de fauche
Tarier pâle	<i>Saxicola torquata</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage. Plus dépendant vis-à-vis des ligneux que le tarier des prés.
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	1	Milieux buissonnants
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	0	Milieux buissonnants. Lisières et milieux forestiers.
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve) plutôt humides.
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	3	Milieux ouverts avec buissons épineux.
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	0	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	5	Campagne cultivée
Cornille noire	<i>Corvus corone</i>	2	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Se nourrit dans la campagne cultivée.
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	0	Milieux prairiaux avec haies.
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	2	Milieux ouverts avec haies et buissons
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	0	Prairies de fauche. Milieux palustres à végétation élevée
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	2	Prairie de fauche et pâturages très ouverte

### Grande Brenne – Liste spécifique en période de nidification.

**En grisé : Espèces appartenant à l'avifaune nicheuse des milieux prairiaux de l'Est de la France**

### ***Enjeux avifaunistiques***

Le site de la Grande Brenne partage de fortes similitudes avec le site de la Prairie des Oies. Le cortège des espèces prairiales pressenties est identique à celui de la Prairie des Oies en raison de la même typologie de prairies (gestion et superficie).

Le réseau linéaire (fossé + haie) est mieux représenté et se traduit par une plus forte densité des petites espèces à enjeu (pie-grièche écorcheur et tariers) sans permettre une augmentation de la richesse spécifique.

Cette dernière est d'ailleurs faible sur la Grande Brenne car cet espace abrite peu de milieux boisés denses et conduit à la faiblesse du nombre d'espèces forestières par rapport au jeu d'espèces sur la globalité des sites.

Cette diversité spécifique moindre n'est pas un dysfonctionnement du site : le peuplement aviaire de la Grande Brenne est plus spécialisé et de composition proche du cortège prairial. Ceci confirme le caractère prairial fort de la Grande Brenne.

### ***Intérêt avifaunistique***

La grande superficie des parcelles en prairie constitue ici un atout pour des espèces telles que le râle des genêts ou le courlis cendré.

Le réseau de fossés humides à héliophytes concentre les cantons des passereaux d'intérêt : tariers des prés et pâtre, bruant des roseaux et bergeronnette printanière. Ces rideaux d'héliophytes et de graminées hautes constituent des sites pour l'implantation des nids, des zones refuge pour les juvéniles avant l'émancipation et des réservoirs trophiques importants.

Le site de la Prairie des Oies présente un enjeu fort pour les oiseaux nicheurs spécialistes des prairies humides.

## Marais de Montjay et Mare du Gué avec son bief

Nom Français	Nom Scientifique	Statut	Habitat électifs dans le cadre de l'étude
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	1	faciès lenticques sur le cours d'eau principal et mare de dimension moyenne riche en végétation
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	4	Secteurs en eau peu profonds et prairies
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	5	Vallées alluviales et campagne cultivée
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	5	campagne cultivée avec au minimum arbres isolés pour l'installation du nid
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	5	milieux ouverts et semi-ouverts dans les vallées. Chasse exclusivement les gros insectes volants et les hirondelles.
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	0	Prairie de fauche
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	0	Secteur les plus humides en prairies de fauche à proximité de diverses collections d'eau superficielles
Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>	0	Cariçages humides en prairie de fauche
Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	0	Prairie de fauche
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	0	Cours d'eau à tendance lenticque et mare de dimension réduite riche en végétation
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage. Labours humides
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	0	Prairie de fauche
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	0	Tous les milieux riches en petits passereaux (parasitisme)
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	0	Toutes les collections d'eau. Niche dans les berges sapées (espèce cavernicole)
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	0	Campagne cultivée bien pourvue en haies et en surfaces enherbées (espèce cavernicole)
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	0	Boisements en milieux ouverts (bosquet, haie, ripisylve)
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	1	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage.
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	0	Campagne cultivée. Très dépendante vis-à-vis de son habitat de reproduction : berges sapées (espèce cavernicole)
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage.
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	1	Milieux ouverts à proximité de l'homme ou de l'eau
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	3	Prairie de fauche
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage. Plus dépendant vis-à-vis des ligneux que le tarier des prés.
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	1	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	2	Prairie de fauche. Milieux palustres à végétation élevée
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	2	Massifs de roseaux ( <i>Phragmites australis</i> ) et végétation palustre près de l'eau
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	1	Milieux buissonnants
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	0	Milieux buissonnants. Lisières et milieux forestiers.
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve) plutôt humides.
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	2	Boisements humides. Très présents en peupleraie.
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	3	Milieux ouverts avec buissons épineux.
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	1	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	5	Campagne cultivée
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	2	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	2	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Se nourrit dans la campagne cultivée.
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	0	Milieux prairiaux avec haies.
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	1	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	2	Milieux ouverts avec haies et buissons
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	3	Prairies de fauche. Milieux palustres à végétation élevée
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	2	Prairie de fauche et pâtures très ouverte

**Montjay et Mare du Gué – Liste spécifique en période de nidification.**  
**En grisé : Espèces appartenant à l'avifaune nicheuse des milieux prairiaux de l'Est de la France**

## *Enjeux avifaunistiques*

Le complexe « mare du gué et bief » abrite les passereaux classiques des milieux prairiaux (tarier des prés et pie-grièche écorcheur) dont les cantons se concentrent autour des réseaux corridors (haies, fossés, dans une moindre mesure clôture).

La mare du Gué, de part ses faibles dimensions, ne permet pas la reproduction d'espèces aquatiques mais est régulièrement fréquentées par les hérons exploitant les poissons et les batraciens. Cette petite collection d'eau abrite une entomofaune riche (odonates en particulier) qui constitue une ressource alimentaire disponible pour les oiseaux insectivores.

Les secteurs de ripisylve (strate arborescente dominante) abrite un cortège d'espèces à affinité forestière et les espèces de lisières (mésanges, fauvettes, pics).

La partie nord du site est constituée d'une prairie de fauche tardive ou non annuelle très humide (présence de graminées hautes en abondance) abritant des espèces de passereaux typiquement prairiales (bruant des roseaux, tarier des prés, locustelle tachetée) présents en densité importante. Ce mode de gestion est une garantie pour la réussite des nichées et s'avère productif en matière de jeunes portés à l'envol.

Ce secteur humide constitue un habitat pouvant abriter la reproduction de la marouette ponctuée, espèce très rare en Bourgogne et sporadique en France.

Sur l'ensemble des sites inventoriés sur la Brenne ce secteur est unique.

## *Intérêt avifaunistique*

L'intérêt du site repose sur le secteur humide à graminées hautes qui abrite des populations de passereaux prairiaux en densité forte et constitue un système où la survie des juvéniles est élevée (abondance de la ressource trophique et fauche absente ou tardive intervenant après l'envol des jeunes).

La ripisylve dense et diversifiée présente encore des arbres vieillissants et morts bien représentés favorables au groupe des pics (potentiellement 3 espèces nicheuses).

Le site de Montjay présente un fort enjeu dans la mesure où il comprend un milieu de référence pour les petits passereaux des milieux prairiaux.

## Mare du Gour

Nom Français	Nom Scientifique	Statut	Habitat électifs dans le cadre de l'étude
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	0	faciès lenticques sur le cours d'eau principal et mare de dimension moyenne riche en végétation
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	4	Secteurs en eau peu profonds et prairies
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	1	nidification sur des surfaces en eau bordée d'une végétation dense - mares et drain principal de la Brenne
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	5	Vallées alluviales et campagne cultivée
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	5	campagne cultivée avec au minimum arbres isolés pour l'installation du nid
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	5	milieux ouverts et semi-ouverts dans les vallées. Chasse exclusivement les gros insectes volants et les hirondelles.
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	0	Prairie de fauche
Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	0	Prairie de fauche
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	2	Cours d'eau à tendance lenticque et mare de dimension réduite riche en végétation
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	0	Prairie de fauche. Pâture. Labours humides
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	0	Prairie de fauche
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Recherche de nourriture dans la campagne cultivée ouverte
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	0	Tous les milieux riches en petits passereaux (parasitisme)
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	5	Toutes les collections d'eau. Niche dans les berges sapées (espèce cavernicole)
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	0	Campagne cultivée bien pourvues en haies et en surfaces enherbées (espèce cavernicole)
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	1	Boisements en milieux ouverts (bosquet, haie, ripisylve)
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	0	Prairie de fauche. Pâture.
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	0	Campagne cultivée. Très dépendante vis-à-vis de son habitat de reproduction : berges sapées (espèce cavernicole)
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	4	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	0	Prairie de fauche. Pâture.
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	1	Milieux ouverts à proximité de l'homme ou de l'eau
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	3	Prairie de fauche
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata</i>	3	Prairie de fauche. Pâture. Plus dépendant vis-à-vis des ligneux que le tarier des prés.
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	1	Milieux buissonnants
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	0	Milieux buissonnants. Lisières et milieux forestiers.
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve) plutôt humides.
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	0	Milieux ouverts avec buissons épineux.
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	0	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	5	Campagne cultivée
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	1	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Se nourrit dans la campagne cultivée.
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	0	Milieux prairiaux avec haies.
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	1	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	2	Milieux ouverts avec haies et buissons
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	3	Prairies de fauche. Milieux palustres à végétation élevée
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	2	Prairie de fauche et pâtures très ouverte

### Mare du Gour – Liste spécifique en période de nidification.

**En grisé : Espèces appartenant à l'avifaune nicheuse des milieux prairiaux de l'Est de la France**

### ***Enjeux avifaunistiques***

Les enjeux avifaunistiques liés à la seule mare du Gour sont restreints et la liste spécifique proposée est liée à la nature de l'environnement prairial où s'intègre ce petit plan d'eau.

Le cortège des espèces prairiales est bien représenté sur un périmètre élargi en raison d'un bon réseau corridor (fossé à hélrophytes) au sein des surfaces herbeuses.

La mare héberge des espèces strictement aquatiques grâce à sa superficie moyenne et sa végétation aquatique riche : canard colvert, grèbe castagneux, poule d'eau.

La quasi absence d'hélrophytes de bordure ne permet pas la reproduction des petits passereaux paludicoles (rousserolles) et s'avère limitante pour celle des espèces aquatiques précitées.

Par ailleurs, cette collection d'eau abrite une entomofaune riche (odonates en particulier) qui constitue une ressource alimentaire disponible pour les oiseaux insectivores.

Le site est bien fréquenté par les hérons à la recherche de poissons, batraciens et insectes aquatiques.

### ***Intérêt avifaunistique***

Le site est jugé d'intérêt fort pour la plupart des espèces prairiales classiques étant donné la présence d'un bon réseau de corridors (fossés) au sein des prairies dans le périmètre élargi.

L'intérêt de la mare seule réside dans la présence d'espèces aquatiques strictes que l'on retrouve sur la rivière Brenne. Ce plan d'eau constitue localement un bon élément de diversification du milieu et doit jouer un rôle important en période de migration pour les limicoles.

## Fossé du Deffichet

Nom Français	Nom Scientifique	Statut	Habitat électifs dans le cadre de l'étude
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	0	faciès lenticles sur le cours d'eau principal et mare de dimension moyenne riche en végétation
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	5	Secteurs en eau peu profonds et prairies
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	5	Vallées alluviales et campagne cultivée
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	5	campagne cultivée avec au minimum arbres isolés pour l'installation du nid
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	5	milieux ouverts et semi-ouverts dans les vallées. Chasse exclusivement les gros insectes volants et les hirondelles.
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	0	Prairie de fauche
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	0	Secteur les plus humides en prairies de fauche à proximité de diverses collections d'eau superficielles
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	0	Cours d'eau à tendance lentique et mare de dimension réduite riche en végétation
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	0	Prairie de fauche
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Recherche de nourriture dans la campagne cultivée ouverte
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	0	Tous les milieux riches en petits passereaux (parasitisme)
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	0	Toutes les collections d'eau. Niche dans les berges sapées (espèce cavernicole)
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	0	Campagne cultivée bien pourvues en haies et en surfaces enherbées (espèce cavernicole)
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	0	Boisements en milieux ouverts (bosquet, haie, ripisylve)
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage.
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	0	Campagne cultivée. Très dépendante vis-à-vis de son habitat de reproduction : berges sapées (espèce cavernicole)
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage.
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	3	Prairie de fauche
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	2	Bosquets.
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	2	Milieux buissonnants
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	2	Milieux buissonnants. Lisières et milieux forestiers.
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	2	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve) avec une strate buissonnante.
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve) plutôt humides.
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	3	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	0	Boisements humides. Très présents en peupleraie.
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	3	Milieux ouverts avec buissons épineux.
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	0	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	5	Campagne cultivée
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	2	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Se nourrit dans la campagne cultivée.
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	0	Milieux prairiaux avec haies.
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	1	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	2	Milieux ouverts avec haies et buissons
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	0	Prairies de fauche. Milieux palustres à végétation élevée
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	0	Prairie de fauche et pâtures très ouverte

### Fossé du Deffichet – Liste spécifique en période de nidification.

En grisé : Espèces appartenant à l'avifaune nicheuse des milieux prairiaux de l'Est de la France

## *Enjeux avifaunistiques*

Le « Fossé du Deffichet » est le site le plus « dégradé » étant donné la présence en surface importante de peupliers sur le périmètre d'intérêt.

Le peuplement est donc moins conforme et tend à s'éloigner du cortège des espèces prairiales. En raison de l'existence de prairies avec haies, les passereaux des milieux prairiaux sont malgré tout présents sur le site mais ne colonisent pas les espaces voués à la populiculture et leurs effectifs à l'échelle du site sont restreints.

L'abondance relative de la peupleraie apporte des espèces liés aux milieux forestiers. Les peupleraies plus anciennes sont plus diversifiées étant donné la présence de sujets vieillissants (bois morts) et d'un couvert arbustif mieux représenté. Ces formations conviennent bien à de nombreux passereaux (loriot (peupliers), mésanges, fauvettes, fringillidés) mais il s'agit ici d'espèces plutôt généralistes de faible valeur patrimoniale.

Les peupleraies jeunes sont souvent trop entretenues et sont très pauvres sur le plan ornithologique. Les lisières de ces formations parfois riches en graminées hautes peuvent convenir à la nidification de passereaux prairiaux mais ne compensent pas la disparition des prairies au profit des peupliers.

## *Intérêt avifaunistique*

Le site du fossé du Deffichet conserve un attrait pour l'avifaune prairiale dans les secteurs encore en prairie. La présence des peupliers en abondance se traduit par la disparition des espèces prairiales au profit d'un peuplement généraliste de valeur patrimoniale faible.

Le vieillissement des peupleraies permet une augmentation de la richesse spécifique mais le peuplement aviaire demeure assez banal en leur sein.

## La Culée

Nom Français	Nom Scientifique	Statut	Habitat électifs dans le cadre de l'étude
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	0	faciès lenticules sur le cours d'eau principal et mare de dimension moyenne riche en végétation
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	4	Secteurs en eau peu profonds et prairies
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	5	Vallées alluviales et campagne cultivée
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	5	campagne cultivée avec au minimum arbres isolés pour l'installation du nid
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	5	milieux ouverts et semi-ouverts dans les vallées. Chasse exclusivement les gros insectes volants et les hirondelles.
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	0	Prairie de fauche
Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	0	Prairie de fauche
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	0	Cours d'eau à tendance lenticule et mare de dimension réduite riche en végétation
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage. Labours humides
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	0	Prairie de fauche
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	0	Tous les milieux riches en petits passereaux (parasitisme)
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martinnet noir	<i>Apus apus</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	0	Toutes les collections d'eau. Niche dans les berges sapées (espèce cavernicole)
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	0	Campagne cultivée bien pourvue en haies et en surfaces enherbées (espèce cavernicole)
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	0	Boisements en milieux ouverts (bosquet, haie, ripisylve)
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage.
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	0	Campagne cultivée. Très dépendante vis-à-vis de son habitat de reproduction : berges sapées (espèce cavernicole)
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage.
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	0	Boisements avec un bon couvert arbustif et buissonnants
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	0	Boisements avec un bon couvert arbustif et buissonnants
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	0	Boisements avec un bon couvert arbustif et buissonnants
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	0	Boisements frais et humide avec couverts buissonnants denses
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	3	Prairie de fauche
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata</i>	3	Prairie de fauche. Pâturage. Plus dépendant vis-à-vis des ligneux que le tarier des prés.
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	1	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	0	Bosquets.
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	0	Milieux buissonnants. Lisières et milieux forestiers.
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve) avec une strate buissonnante.
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	0	Boisements caducifoliés clairs.
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve) plutôt humides.
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	0	Boisements humides. Très présents en peupleraie.
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	0	Milieux ouverts avec buissons épineux.
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	0	Bosquets.
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	1	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	5	Campagne cultivée
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	2	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Se nourrit dans la campagne cultivée.
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	0	Milieux prairiaux avec haies.
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	2	Milieux ouverts avec haies et buissons
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	0	Prairies de fauche. Milieux palustres à végétation élevée
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	2	Prairie de fauche et pâtures très ouverte

### La Culée – Liste spécifique en période de nidification.

**En grisé : Espèces appartenant à l'avifaune nicheuse des milieux prairiaux de l'Est de la France**

### ***Enjeux avifaunistiques***

Les espèces de milieux prairiaux sont potentiellement bien présentes sur ce site dominé par les prairies de fauche. Les milieux corridors sont peu représentés sur le site et les densités des petits passereaux typiques doivent être faibles.

Au sein du périmètre d'intérêt, l'existence de formations boisées semi-naturelles se traduit par la présence d'un peuplement à affinité forestière (pics, mésanges, pouillots, turdidés).

La grande surface des parcelles et l'absence de corridors sous-entend une homogénéité des modes de gestion à l'échelle du site rendant précaire la réussite de la reproduction des espèces prairiales se reproduisant au sol.

### ***Intérêt avifaunistique***

Les boisements présents sur le site sont plus diversifiés que les milieux prairiaux en terme d'espèces. La composition spécifique demeure néanmoins relativement banale.

Le faible linéaire de haies est un facteur limitant pour une espèce telle que la pie-grièche écorcheur.

Les enjeux actuels sur le site de la Culée sont moyens mais peuvent être développés en augmentant les habitats corridors.

## Baisse de la Brévière

Nom Français	Nom Scientifique	Statut	Habitat électifs dans le cadre de l'étude
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	0	faciès lenticules sur le cours d'eau principal et mare de dimension moyenne riche en végétation
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	5	Secteurs en eau peu profonds et prairies
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	4	secteurs en eau peu profonds souvent fortement végétalisés
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	5	Vallées alluviales et campagne cultivée
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	3	Nid installée dans les bosquets, chasse en milieu ouvert
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	5	campagne cultivée avec au minimum arbres isolés pour l'installation du nid
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	5	milieux ouverts et semi-ouverts dans les vallées. Chasse exclusivement les gros insectes volants et les hirondelles.
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	0	Prairie de fauche
Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	0	Prairie de fauche
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	0	Cours d'eau à tendance lenticule et mare de dimension réduite riche en végétation
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage. Labours humides
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	0	Prairie de fauche
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	2	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	2	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	0	Tous les milieux riches en petits passereaux (parasitisme)
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	1	Toutes les collections d'eau. Niche dans les berges sapées (espèce cavernicole)
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	2	Campagne cultivée bien pourvue en haies et en surfaces enherbées (espèce cavernicole)
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	0	Boisements en milieux ouverts (bosquet, haie, ripisylve)
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage.
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	0	Campagne cultivée. Très dépendante vis-à-vis de son habitat de reproduction : berges sapées (espèce cavernicole)
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	4	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage.
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	2	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	0	Prairie de fauche
Tarier pâle	<i>Saxicola torquata</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage. Plus dépendant vis-à-vis des ligneux que le tarier des prés.
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	1	Milieux buissonnants
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	2	Milieux buissonnants
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	2	Milieux buissonnants. Lisières et milieux forestiers.
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve) plutôt humides.
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	3	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	3	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	2	Boisements humides. Très présents en peupleraie.
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	3	Milieux ouverts avec buissons épineux.
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	0	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	5	Campagne cultivée
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	2	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	2	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	1	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Se nourrit dans la campagne cultivée.
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	2	Milieux prairiaux avec haies.
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	1	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	1	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	2	Milieux ouverts avec haies et buissons
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	0	Prairies de fauche. Milieux palustres à végétation élevée
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	2	Prairie de fauche et pâtures très ouverte

**Baisse des Brévières – Liste spécifique en période de nidification.**  
**En grisé : Espèces appartenant à l'avifaune nicheuse des milieux prairiaux de l'Est de la France**

### ***Enjeux avifaunistiques***

La baisse des brévières est un milieu restreint présentant assez peu d'habitats différents.

La présence des habitations proches associées à une haie apporte sur le site des espèces anthropophiles telles que la huppe fasciée, la tourterelle turque ou encore les moineaux domestique et friquet.

Les corridors sont peu représentés et limitent l'abondance de certains passereaux tels que la pie-grièche écorcheur ou les tariers.

La ripisylve arborée convient bien aux pics, fauvettes et autres passereaux insectivores des formations boisées.

Le secteur humide de la baissière présente à certaines périodes de l'année un intérêt pour la migration ou l'hivernage des bécassines des marais et sourde et d'autres limicoles.

### ***Intérêt avifaunistique***

De dimensions réduites, le site présente un intérêt pour quelques espèces prairiales classiques : tairier des prés et pie-grièche écorcheur.

La proximité d'une zone bâtie et d'une peupleraie apporte des espèces nouvelles en gagnage sur le site.

Le secteur le plus humide de la baissière peut s'avérer intéressant pour les limicoles en période de migration.

## Fossé de remembrement

Nom Français	Nom Scientifique	Statut	Habitat électifs dans le cadre de l'étude
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	0	faciès lenticques sur le cours d'eau principal et mare de dimension moyenne riche en végétation
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	5	Secteurs en eau peu profonds et prairies
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	5	Vallées alluviales et campagne cultivée
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	5	campagne cultivée avec au minimum arbres isolés pour l'installation du nid
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	1	milieux ouverts et semi-ouverts dans les vallées. Chasse exclusivement les gros insectes volants et les hirondelles.
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	0	Prairie de fauche
Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	0	Prairie de fauche
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	0	Cours d'eau à tendance lenticque et mare de dimension réduite riche en végétation
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage. Labours humides
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	0	Prairie de fauche
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	2	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	0	Tous les milieux riches en petits passereaux (parasitisme)
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	0	Toutes les collections d'eau. Niche dans les berges sapées (espèce cavernicole)
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	2	Campagne cultivée bien pourvue en haies et en surfaces enherbées (espèce cavernicole)
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	1	Boisements en milieux ouverts (bosquet, haie, ripisylve)
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	2	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage.
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	0	Campagne cultivée. Très dépendante vis-à-vis de son habitat de reproduction : berges sapées (espèce cavernicole)
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	5	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	0	Boisements et lisières.
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage.
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	1	Milieux ouverts à proximité de l'homme ou de l'eau
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	0	Boisements avec un bon couvert arbustif et buissonnants
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	0	Boisements avec un bon couvert arbustif et buissonnants
Rougegorge familier	<i>Eritacus rubecula</i>	0	Boisements avec un bon couvert arbustif et buissonnants
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	2	Boisements frais et humide avec couverts buissonnants denses
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	0	Prairie de fauche
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata</i>	0	Prairie de fauche. Pâturage. Plus dépendant vis-à-vis des ligneux que le tarier des prés.
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	1	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	0	Boisements (bosquet, haie, ripisylve)
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	0	Bosquets.
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	2	Massifs de roseaux ( <i>Phragmites australis</i> ) et végétation palustre près de l'eau
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	1	Milieux buissonnants
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	0	Milieux buissonnants
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	2	Milieux buissonnants. Lisières et milieux forestiers.
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	2	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve) avec une strate buissonnante.
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	0	Boisements caducifoliés clairs.
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve) plutôt humides.
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	3	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	2	Boisements humides. Très présents en peupleraie.
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	0	Milieux ouverts avec buissons épineux.
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	1	Bosquets.
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	0	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Chasse dans la campagne cultivée.
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	5	Campagne cultivée
Cornelle noire	<i>Corvus corone</i>	2	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	1	Milieux bâtis à proximité de l'homme. Se nourrit dans la campagne cultivée.
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	0	Milieux prairiaux avec haies.
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	0	Milieux boisés divers (bosquets, haies, ripisylve).
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	0	Milieux ouverts avec haies et buissons
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	0	Prairies de fauche. Milieux palustres à végétation élevée
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	0	Prairie de fauche et pâtures très ouverte

**Baisse des Brévières – Liste spécifique en période de nidification.**  
**En grisé : Espèces appartenant à l'avifaune nicheuse des milieux prairiaux de l'Est de la France**

## ***Enjeux avifaunistiques***

La présence des habitations proches associées à une haie implique la présence d'espèces anthropophiles sur le site telles que la huppe fasciée, la tourterelle turque ou encore les moineaux domestique et friquet et la pie bavarde.

Les haies à saules vieillissantes sont ici très favorables aux espèces cavernicoles telles que les pics, la huppe et le moineau friquet.

Une vieille peupleraie proche du périmètre d'étude draine un cortège forestier assez diversifié.

La présence de massifs de phragmites à la confluence du fossé avec la Brenne est favorable à la nidification de la rousserolle effarvée.

La ripisylve présente des caractéristiques intéressantes pour la reproduction d'un bon nombre de petits passereaux pour le groupe des pics (strates diversifiées et présence de bois morts).

Le site d'étude est de dimension restreinte mais une réflexion sur un périmètre élargi permet de dégager des enjeux intéressants pour la reproduction des espèces prairiales.

## ***Intérêt avifaunistique***

Le site de Sens sur Seille est un site à enjeux forts si l'on considère son périmètre élargi.

Sur l'échantillon des sites de la Brenne, il s'agit du secteur conservant encore des haies patrimoniales à saules têtards qu'il conviendra de pérenniser par une gestion adaptée afin de maintenir les espèces cavernicoles à fort enjeu (huppe fasciée, chouette chevêche et pics).

## Préconisations de gestion communes à l'ensemble des sites

- Encourager les fauches tardives (fin juin/début juillet)
- Maintenir voire augmenter le degré d'hygromorphie des secteurs prairiaux humides par une gestion des niveaux sur site ou la fréquence des connexions avec le drain principal
- Préconiser les fauches centripètes pour préserver l'avifaune prairiale (nidification terrestre) et la petite faune terrestre
- Maintien d'une flore hélophytique dans les fossés = réservoir pour invertébrés, zone refuge pour les juvéniles après la fauchaison
- Favoriser les haies patrimoniales à saules têtards (pérenniser les saules par un entretien régulier en têtard = habitats de reproduction pour les oiseaux cavernicoles)
- Conserver une diversité dans les modes de gestion de la prairie (pâturage, fauche, diversité des degrés d'hygromorphie)
- Créer un réseau de haies pour créer un effet corridor (sans pour autant générer un bocage dense qui risquerait de faire disparaître les espèces prairiales au profit des espèces de lisière)
- Préserver ponctuellement des îlots hélophytiques de bordure sur les sites de type mare pour permettre la nidification des oiseaux d'eau paludicoles (grèbe, poule d'eau, fauvettes aquatiques,...) tout en ménageant l'usage d'abreuvement du bétail (systèmes de clôture pour un accès limité)
- Privilégier les formations prairiales (lutter contre la populiculture ou l'abandon des prairies par non gestion - évolution vers le stade de friche favorable pour l'avifaune prairiale à court terme mais qui peut entraîner la disparition des milieux prairiaux ouverts à moyen et long termes impliquant la disparition de la faune associée)
- Ménager des secteurs de non fauche ou non pâturage. Dans le cas des prairies de fauche il serait intéressant de préserver des secteurs à fauche différée (post-reproduction) situés en marge des parcelles (= zone refuge).
- Limiter les amendements pour préserver une flore endémique et diversifiée